

GROUP

9

HERBICIDE



Tide Glyphosate 540

SOLUTION

COMMERCIAL + RESTRICTED USE

Water Soluble Herbicide for non-selective weed control

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

REGISTRATION NUMBER: 35339
PEST CONTROL PRODUCTS ACT

ACTIVE INGREDIENT:

Glyphosate, present as potassium salt.....540 g/L



POISON

CAUTION - EYE AND SKIN IRRITANT

Distributed by:
Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717

Net Contents: ☐ 500L
☐ 1000L

Lot No.: See container

SOLUTION

COMMERCIALE + USAGE RESTREINT

Herbicide hydrosoluble pour la suppression
non sélective des mauvaises herbes

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

No D'HOMOLOGATION : 35339
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF:

Glyphosate, présent à l'état de sel de potassium.....540 g/L



POISON

ATTENTION-IRRITANT POUR
LA PEAU ET LES YEUX

Distribué par :
Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717

Contenu Net: ☐ 500L
☐ 1000L

N° de lot : Voir conteneur

PEEL BACK BOOK HERE AND RESEAL AFTER OPENING / PEEL BACK BOOK ICI ET REFERMER APRÈS OUVERTURE

GROUP

9

HERBICIDE



Tide Glyphosate 540

SOLUTION

COMMERCIAL + RESTRICTED USE

Water Soluble Herbicide for non-selective weed control

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

REGISTRATION NUMBER: 35339 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

ACTIVE INGREDIENT:

Glyphosate, present as potassium salt.....540 g/L



POISON

CAUTION - EYE AND SKIN IRRITANT

Distributed by:
Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717

Net Contents: ☐ 500L
☐ 1000L

Lot No.: See container



1.0 PRODUCT DESCRIPTION	6
2.0 IMPORTANT INFORMATION	6
2.1 EMERGENCY NUMBERS	6
2.2 INFORMATION	6
3.0 PRECAUTIONS	6
3.1 FIRST AID	6
3.2 TOXICOLOGICAL INFORMATION	7
3.3 ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS	7
3.4 PHYSICAL OR CHEMICAL HAZARDS	7
3.5 STORAGE	7
3.6 DISPOSAL	7
<i>DIRECTIONS FOR USE</i>	7
4.0 GENERAL INFORMATION	7
<i>RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS</i>	8
5.0 MIXING AND APPLICATION	8
5.1 PRECAUTIONS	8
5.2 MIXING AND APPLICATION EQUIPMENT	9
5.3 SPRAY BUFFER ZONES	10
6.0 WEEDS CONTROLLED	11
6.1 ANNUAL WEEDS	11
6.2 PERENNIAL WEEDS PERENNIAL GRASSES/SEDGES	12
6.3 WOODY BRUSH AND TREES	13
7.0 ANNUAL WEED CONTROL	13
7.1 ANNUAL WEED CONTROL WITH TIDE GLYPHOSATE 540	13
7.2 ANNUAL WEED CONTROL WITH TIDE GLYPHOSATE 540 TANK MIXTURES	14
7.3 SURFACTANT INFORMATION	19
7.4 ADDITIONAL IMPORTANT INFORMATION FOR ANNUAL WEED CONTROL	19
7.5 WEED CONTROL IN ROUNDUP READY CANOLA VARIETIES	19
7.5.1 TANK MIXTURE	20
7.5.2 ROUNDUP READY HYBRID CANOLA SEED PRODUCTION	20
7.6 WEED CONTROL IN ROUNDUP READY SOYBEAN VARIETIES	21
7.6.1 TANK MIXTURES	22
8.0 PERENNIAL WEED CONTROL	24
8.1 PERENNIAL WEED CONTROL WITH TIDE GLYPHOSATE 540	24
8.2 SPECIAL NOTES FOR PERENNIAL WEED CONTROL	25
8.2.1 QUACKGRASS	25
8.2.2 SURFACTANT INFORMATION	25
8.2.3 CANADA THISTLE	26
8.2.4 TOADFLAX	26
8.2.5 DANDELION	26
8.2.6 ALFALFA CONTROL WITH 2,4-D TANK MIX	26
8.2.7 ALL PERENNIAL WEEDS	26
9.0 CROPLAND SITUATIONS	27
9.1 PRIOR TO PLANTING – ALL CROPS	27
9.1.1 PRIOR TO PLANTING – TANK MIXES* - SOYBEANS	27
9.1.2 PRIOR TO PLANTING – TANK MIXES* - CORN	28

9.2 POSTHARVEST STUBBLE TREATMENT	29
9.3 SPOT TREATMENT (IN-CROP)	29
9.3.1 GRAZING RESTRICTIONS	29
9.4 SUMMERFALLOW TREATMENT	29
9.5 MINIMUM AND ZERO TILLAGE CROPPING SYSTEMS (ALL FIELD CROPS, INCLUDING CEREALS, OILSEEDS, PULSES, FORAGES, CORN AND POTATOES)	29
9.5.1 Tide Glyphosate 540 plus 2,4-D amine or ester	29
9.5.2 Tide Glyphosate 540 plus bromoxynil (Pardner)	29
9.5.3 Tide Glyphosate 540 plus Pursuit Herbicide	29
9.5.4 Tide Glyphosate 540 plus MCPA	29
9.5.5 Tide Glyphosate 540 plus Buctril M	29
9.5.6 Tide Glyphosate 540 plus MCPA amine	30
9.5.7 Tide Glyphosate 540 plus Banvel II Herbicide	30
9.6 FORAGE LEGUMES AND GRASSES	30
9.7 PASTURE RENOVATION	30
9.8 FORAGE SEED PRODUCTION	30
9.9 PREHARVEST TREATMENT	30
9.9.1 GUIDELINES FOR TIMING OF PREHARVEST APPLICATIONS	30
9.9.2 PREHARVEST AERIAL APPLICATION	31
9.10 TREE PLANTINGS	32
9.11 TREE, VINE, BERRY AND OTHER CROPS	32
9.12 SELECTIVE EQUIPMENT	35
10.0 NON-CROPLAND USES	36
10.1 WEED CONTROL IN NON-CROPLAND AREAS WITH TIDE GLYPHOSATE 540	36
10.2 APPLICATION INFORMATION FOR NON-CROPLAND USES	37
10.2.1 GROUND APPLICATIONS:	37
10.2.2 PURPLE LOOSESTRIPE CONTROL	38
10.3 SELECTIVE APPLICATION FOR ALL NON-CROPLAND USES	38
10.4 TURF GRASS	38
10.5 INJECTION APPLICATIONS -- FOR ALL NON-CROPLAND USES	38
10.6 CUT STUMP APPLICATION	39

1.0 PRODUCT DESCRIPTION

Water soluble herbicide for non-selective weed control in CROPLAND SYSTEMS AND IN NON-CROPLAND AREAS.

CROPLAND USES INCLUDE:

In cropping systems before planting of all crops; in minimum tillage systems; postemergent in Roundup Ready® canola and soybean; preharvest applications in wheat, barley, oats, canola (rapeseed), flax (including low linolenic acid varieties), peas, lentils, dry beans, soybeans, chickpeas, dried lupin, dried fava beans and forages; in pasture renovation; in forage, legume and grass establishments; in tree crops including apple, pear, cherry, plum, peach, apricot, filbert, hazelnut, walnut, chestnut, Japanese heartnut; in grapes, cranberries, blueberries and strawberry; in asparagus; in North American ginseng; in tree plantings; and grasses for seed production.

NON-CROPLAND USES INCLUDE:

Industrial; recreational, rights-of-way, public areas; and turf grass renovation.

Not for relabelling or repackaging.

2.0 IMPORTANT INFORMATION

2.1 EMERGENCY NUMBERS

In case of an emergency involving this product, call Tide International Canada, Inc., day or night:
Accident/Spills/Medical Emergency: +1 866 699 7717.

Read NOTICE before buying or using. If NOTICE terms are not acceptable, return at once unopened.

2.2 INFORMATION

For additional information on this or other Tide International Canada, Inc. agricultural products, call: +1 866 699 7717.

3.0 PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

HARMFUL IF SWALLOWED.

HARMFUL IF INHALED.

MAY IRRITATE EYES AND SKIN.

Avoid contact with eyes, skin or clothing. Avoid inhaling spray mist.

Wear a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes during mixing, loading, application, clean-up and repair. Gloves are not required during application within a closed cab and/or cockpit. In addition, wear protective eyewear (goggles or face shield) during mixing and loading, clean-up and repair.

Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. The pilot is allowed to load premixed chemicals with a closed system.

It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application.

All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation and areas of human activity such as houses, cottages, school and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

For cropland areas: DO NOT enter or allow workers entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours. For non-cropland areas: DO NOT enter or allow workers entry into treated areas until sprays have dried.

DO NOT apply using handheld mist blower/airblast or handheld fogging equipment.

When tank mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.

3.1 FIRST AID

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have a person dip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. Take container, label or product name and

Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

3.2 TOXICOLOGICAL INFORMATION

Treat symptomatically.

3.3 ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

TOXIC to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil or clay.

Avoid application when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.

3.4 PHYSICAL OR CHEMICAL HAZARDS

Spray solutions of this product should be mixed, stored and applied only in stainless steel, aluminum, fiberglass, plastic and plastic-lined steel containers. DO NOT MIX, STORE OR APPLY THIS PRODUCT OR SPRAY SOLUTIONS OF THIS PRODUCT IN GALVANIZED STEEL OR UNLINED STEEL (EXCEPT STAINLESS STEEL) CONTAINERS OR SPRAY TANKS. This product or spray solutions of this product react with such containers and tanks to produce hydrogen gas which may form a highly combustible gas mixture. This gas mixture could flash or explode, causing serious personal injury, if ignited by open flame, spark, welder's torch, lighted cigarette or other ignition source.

3.5 STORAGE

Store this product away from food or feed. Soak up small amounts of spill with absorbent clays.

3.6 DISPOSAL

RECYCLABLE CONTAINERS:

DO NOT reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

- 1) Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
- 2) Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial/territorial requirements.

RETURNABLE CONTAINERS:

DO NOT reuse container for any other purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

REFILLABLE CONTAINERS:

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. DO NOT reuse this container for any other purpose.

For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer and the provincial/territorial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial/territorial regulatory agency in case of a spill, and for the clean-up of spills.

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

DIRECTIONS FOR USE

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

4.0 GENERAL INFORMATION

Glyphosate is not to be applied using hand-wicking or hand-daubing methods.

Do not apply this product using aerial spray equipment except under conditions as specified within this booklet.

Observe spray buffer zones specified in Section 5.3.

Tide Glyphosate 540, a water soluble liquid, mixes readily with water for application as a foliage spray for the control or destruction of most herbaceous plants. It may be applied through most standard industrial or field type sprayers after dilution and thorough mixing with water in accordance with the booklet instructions.

This herbicide moves through the plant from the point of foliage contact to and into the root system. Visible effects on most annual weeds occur within 2 to 4 days but on most perennial weeds may not occur until 7 to 10 days. Extremely cool or cloudy weather at treatment time may slow down activity of this product and delay visual effects of control. Visible effects are a gradual wilting and yellowing of the plant which advances to complete browning of above ground growth and deterioration of underground plant parts.

Delay application until vegetation has emerged to the stages described for control of such vegetation under the "Annual and Perennial Weed Control" (section 7.0 and 8.0) to provide adequate leaf surface to receive the spray. Unemerged plants arising from underground rhizomes or root stocks of perennials will not be affected by the spray and will continue to grow. For this reason best control of most perennial weeds is obtained when treatment is made at late growth stages approaching maturity.

Always use the higher rate of this product per hectare within the recommended range when weed growth is heavy or dense, or weeds are growing in an undisturbed (non-cultivated) area.

Do not treat weeds under poor growing conditions such as drought stress, disease or insect damage, as reduced weed control may result. Reduced results may also occur when treating weeds heavily covered with dust.

This product does not provide residual weed control. For subsequent residual weed control follow a label approved herbicide program. Read and carefully observe the cautionary statements and all other information appearing on the labels of all herbicides used. Rainfall occurring within 60 minutes of treatment may result in reduced weed control. Heavy rainfall immediately after application may wash the chemical off the foliage and a repeat treatment may be required. Do not apply if rainfall is forecast for the time of application.

Do not mix with any surfactant, pesticide, herbicide oils or any other material other than water unless specified in this booklet. For best results, spray coverage should be uniform and complete.

Do not spray weed foliage to the point of run-off.

RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, Tide Glyphosate 540 is a Group 9 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to Tide Glyphosate 540 and other Group 9 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

Where possible, rotate the use of Tide Glyphosate 540 or other Group 9 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.

Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.

Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.

Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.

Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.

Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.

For further information or to report suspected resistance, contact Tide International Canada, Inc. at +1 866 699 7717.

5.0 MIXING AND APPLICATION

5.1 PRECAUTIONS

ATTENTION: AVOID CONTACT WITH FOLIAGE, GREEN STEMS, OR FRUIT OF CROPS, DESIRABLE PLANTS AND TREES SINCE SEVERE INJURY OR DESTRUCTION MAY RESULT.

APPLY THESE SPRAY SOLUTIONS IN PROPERLY MAINTAINED AND CALIBRATED EQUIPMENT CAPABLE OF DELIVERING DESIRED VOLUMES.

DO NOT USE IN GREENHOUSES. REDUCED RESULTS MAY OCCUR IF WATER CONTAINING SOIL IS USED, SUCH AS WATER FROM PONDS AND UNLINED DITCHES.

Clean sprayers and parts immediately after using this product by thoroughly flushing with water.

Apply only when the potential for drift beyond the area to be treated is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment, and sprayer settings.

NOTE: Use of this product in any manner not consistent with this booklet may result in injury to persons, animals or crops, or other unintended consequences. Keep container closed to prevent spills and contamination.

5.2 MIXING AND APPLICATION EQUIPMENT

MIXING WITH WATER

For ground or industrial type sprayers, fill the spray tank with one-half the required amount of water. Add the proper amount of herbicide, see "Weed Control" (sections 7.1 and 8.1) and mix well before adding the remaining portion of water. Placing the filling hose below the surface of the liquid solution will prevent excessive foaming. Removing hose from tank immediately will avoid back siphoning into water source. Use of mechanical agitators may cause excessive foaming. Bypass lines should terminate at the bottom of the tank.

For use in knapsack sprayers, it is suggested that the proper amount of this herbicide be mixed with water in a larger container. Fill sprayer with the mixed solution.

TANK MIXING PROCEDURE

The following steps should be followed when adding tank mix partners, using an herbicide loading system or adding product directly into the tank:

1. Fill spray tank 3/4 full of water.
2. Start agitation and run for entire mixing and spraying operation.
3. Add required amount of the tank mix partner.
4. Flush herbicide loading tank and herbicide containers with water.
5. If using a herbicide loading system - ensure that the loading tank and lines to the pump are empty and flushed out with water before adding tank mix partner.
6. Add required amount of Tide Glyphosate 540.
7. Flush herbicide loading tank and herbicide containers with water.
8. If using a herbicide loading system - ensure that the loading tank and lines to the pump are flushed with water and empty before starting spray operation.

Always start and end the mixing and spraying operation with a clean system.

APPLICATION EQUIPMENT

BOOM EQUIPMENT

For control of perennial weeds and woody brush and trees listed in this booklet using conventional boom equipment – apply this product in 50 to 300 litres of clean water per hectare as a broadcast spray using no more than 275 kPa pressure. See "Weed Control" (sections 7.1 and 8.1) for rates to control specific weeds.

For control of annual weeds listed in this booklet using conventional boom equipment – Apply this product in 50 to 100 litres of clean water per hectare as a broadcast spray, except as otherwise stated on this label using no more than 275 kPa pressure. See "Weed Control" (sections 7.1 and 8.1) for rates to control specific weeds.

HAND HELD AND HIGH VOLUME EQUIPMENT

(use coarse sprays only)

For control of weeds and woody brush and trees listed in the "Weeds Controlled" section 6.0 of this label using knapsack sprayers or high volume spraying equipment utilizing handguns or other suitable nozzle arrangements – Unless otherwise specified, make a 0.67 percent solution of this product in water (0.67 litres of this product in 100 litres of water) and apply to foliage of vegetation to be controlled. For best results, use a 1.34 percent solution (1.34 litres of this product in 100 litres of water) on harder to control perennials such as field bindweed, hemp dogbane, milkweed and Canada thistle.

Applications should be made on a spray-to-wet basis. Spray coverage should be uniform and complete. Do not spray to point of run-off. Handgun applications should be properly directed to avoid spraying desirable plants.

SELECTIVE EQUIPMENT

Selective equipment such as WIPER and ROLLER applicators can be used for weed control in soy and dry beans, orchards, vineyards, cranberries, strawberries and non-crop areas. For information regarding use of this product with selective equipment, refer to "Selective Equipment" (section 9.12).

Field sprayer application: DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

Airblast or mist blower application: DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT direct spray above plants to be treated. DO NOT apply when wind speed is greater than 16 km/h at the application site as measured outside of the treatment area on the upwind side. For airblast applications, turn off outward pointing nozzles at row ends and outer rows.

Aerial application: DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply when wind speed is greater than 16 km/h at flying height at the site of application. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. Reduce drift caused by turbulent wingtip vortices. Nozzle distribution along the spray boom length MUST NOT exceed 65% of the wing- or rotorspan.

AERIAL EQUIPMENT

Do not use human flaggers.

Aerial application can only be used for weed control in preharvest situations. Refer to sections 5.3, and 9.9.2 for more information.

DIRECTIONS FOR USE

Apply only by fixed-wing or rotary aircraft which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.

Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate(s) recommended for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment.

Ensure that the maximum boom width does not exceed 65% of the wing span. Nozzle type, size and orientation must be configured to deliver a droplet size VMD in the coarse (400 – 600 microns) or very coarse (600 - 1000) range.

Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices, or equivalent electronic positioning systems (GPS). The use of spotter planes is recommended.

Thoroughly wash aircraft, especially landing gear, after each day of spraying to remove residues of this product accumulated during spraying or from spills. **PROLONGED EXPOSURE OF THIS PRODUCT TO UNCOATED STEEL SURFACES MAY RESULT IN CORROSION AND POSSIBLE FAILURE OF THE PART. LANDING GEAR IS MOST SUSCEPTIBLE.** The maintenance of an organic coating (paint) which meets aerospace specification MIL-C-38412 may prevent corrosion.

USE PRECAUTIONS

Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the National Aerial Pesticide Application Manual, developed by the Federal/Provincial/Territorial Committee on Pest Management and Pesticides.

Product Specific Precautions

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call Tide International Canada, Inc. at +1 866 699 7717 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative.

Application of this product must meet and/or conform to the following:

Volume: Apply the recommended rate in a minimum spray volume of 30-100 litres per hectare.

5.3 SPRAY BUFFER ZONES

A spray buffer zone is NOT required for:

- uses with hand-held application equipment permitted on this label,
- low-clearance hooded or shielded sprayers that prevent spray contact with crop, fruit or foliage.

For application to rights-of-way and for forestry uses, spray buffer zones for protection of sensitive terrestrial habitats are not required; however, the best available application strategies which minimize off-site drift, including meteorological conditions (for example, wind direction, low wind speed) and spray equipment (for example, coarse droplet sizes, minimizing height above canopy), should be used. Applicators must, however, observe the specified spray buffer zones for protection of sensitive aquatic habitats.

The spray buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands) sensitive aquatic habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs, wetlands) and estuarine/marine water bodies.

Agricultural and non-cropland systems	Maximum number of applications	Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:	
		Aquatic habitats	Terrestrial habitats
Agricultural crop system and ground boom application method			
Pre-seeding applications all crops. Established pasture and summer fallow. Ginseng new garden.	1	1	1
Ginseng - existing established garden, Canola – Roundup Ready hybrid for seed production	2	1	1
Filberts or hazelnut	4	1	1
Corn (glyphosate non-tolerant varieties including grain, silage and ornamental types), strawberry, blueberry highbush and lowbush, walnut, chestnut, Japanese heartnut, Turf grass (prior to establishment or renovation)	2	1	2

Agricultural and non-cropland systems		Maximum number of applications	Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:	
Wheat, barley, oats, soybean (glyphosate non- tolerant varieties), canola (glyphosate non- tolerant varieties), peas, dry beans, flax (including low linoleic acid varieties), lentils, chickpea, lupin (dried), fava bean (dried), asparagus, forage grasses and legume including seed production.		3	1	2
Canola (glyphosate tolerant varieties), soybean (glyphosate tolerant varieties)		4	1	2
Apple, apricot, cherry (sweet/sour), peaches, pears, plums, grapes		3	1	3
Agricultural crop system and airblast application method (including mist blower)				
Pasture		1	20	30
Turfgrass (Prior to establishment or renovation)		2	25	35
Non-cropland system and ground boom application method				
Non-crop land and industrial uses: Industrial and rights of way areas, Recreational and public areas		3	1	3*
Non-cropland system and airblast application method (including mist blower)				
Non-crop land and industrial uses: Industrial and rights of way areas, Recreational and public areas		3	20	30*
Agricultural crop system and aerial application method		Wing Type		
Wheat, barley, oats, soybean (glyphosate non-tolerant varieties), canola (glyphosate non-tolerant varieties), peas, dry beans, flax (including low linoleic acid varieties), lentils		Fixed wing	20	35
		Rotary wing	20	30

* Spray buffer zones for the protection of terrestrial habitats are not required for use on rights-of-way including railroad ballast, rail and hydro rights-of-way, utility easements, roads, and training grounds and firing ranges on military bases.

When tank mixes are permitted, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) spray buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

The spray buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Spray Buffer Zone Calculator on the Pesticides portion of the Canada.ca website.

6.0 WEEDS CONTROLLED

This product controls many annual and perennial grasses, broadleaf weeds, and woody brush and trees when applied as recommended and under conditions described. For information on how to control specific weeds including herbicide rate, refer to "Annual Weed Control" and "Perennial Weed Control" (sections 7.0 and 8.0). The following is a partial list of weeds controlled:

6.1 ANNUAL WEEDS

ANNUAL GRASSES

Barnyard Grass <i>Echinochloa crusgalli</i>	Persian Darnel <i>Lolium persicum</i>
Blue Grass (annual) <i>Poa annua</i>	Volunteer Barley <i>Hordeum</i> spp.
Crab Grass (large) <i>Digitaria sanguinalis</i>	Volunteer Corn <i>Zea mays</i>
Crab Grass (smooth) <i>Digitaria ischaemum</i>	Volunteer Wheat <i>Triticum</i> spp.
Downy Brome-grass <i>Bromus tectorum</i>	Wild Oats <i>Avena fatua</i>
Fall Panicum <i>Panicum dichotomiflorum</i>	Wild Proso Millet <i>Panicum miliaceum</i>
Giant Foxtail <i>Setaria faberii</i>	Yellow Foxtail <i>Setaria glauca</i>

Green Foxtail <i>Setaria viridis</i>	OTHER Dodder <i>Cuscuta</i> spp.
---	--

ANNUAL BROADLEAF WEEDS

Chickweed <i>Stellaria media</i>	Pennsylvania Smartweed <i>Polygonum pensylvanicum</i>
Cleavers <i>Galium aparine</i>	Prickly Lettuce <i>Lactuca scariola</i>
Cocklebur <i>Xanthium strumarium</i>	Ragweed (common) <i>Ambrosia artemisiifolia</i>
Corn Spurry <i>Spergula arvensis</i>	Redroot Pigweed <i>Amaranthus retroflexus</i>
Cow Cockle <i>Saponaria vaccaria</i>	Round-Leaved Mallow <i>Malva pusilla</i>
Eastern Black Nightshade <i>Solanum ptycanthum</i>	Russian Thistle <i>Salsola pestifer</i>
Fleabane (Canada) <i>Erigeron canadensis</i>	Shepherd's Purse <i>Capsella bursa-pastoris</i>
Flixweed <i>Descurainia sophia</i>	Smooth Pigweed <i>Amaranthus hybridus</i>
Green Smartweed <i>Polygonum scabrum</i>	Sowthistle (annual) <i>Sonchus oleraceus</i>
Hempnettle <i>Galeopsis tetrahit</i>	Stinkweed <i>Thlaspi arvense</i>
Kochia <i>Kochia scoparia</i>	Storksbill <i>Erodium cicutarium</i>
Lady's-Thumb <i>Polygonum persicaria</i>	Velvetleaf <i>Abutilon theophrasti</i>
Lamb's-quarters (common) <i>Chenopodium album</i>	Volunteer Canola (rapeseed) <i>Brassica</i> spp.
Narrow-leaved Hawk's Beard <i>Crepis tectorum</i>	Volunteer Flax <i>Linum</i> spp.
Narrow-leaved Vetch <i>Vicia angustifolia</i>	Wild Buckwheat <i>Polygonum convolvulus</i>
Night-flowering Catchfly <i>Silene noctiflora</i>	Wild Mustard <i>Sinapis arvensis</i>
	Wild Tomato <i>Solanum triflorum</i>

6.2 PERENNIAL WEEDS PERENNIAL GRASSES/SEDGES

Blue Grass (Canada) <i>Poa compressa</i>	Foxtail Barley <i>Hordeum jubatum</i>
Blue Grass (Kentucky) <i>Poa pratensis</i>	Quackgrass <i>Elytrigia repens</i>
Brome Grass (smooth) <i>Bromus inermis</i>	Wire-Stemmed Muhly <i>Muhlenbergia frondosa</i>
Cattail (common) <i>Typha latifolia</i>	Yellow Nutsedge <i>Cyperus esculentus</i>
Cottongrass <i>Eriophorum chamissonis</i>	

PERENNIAL BROADLEAVED WEEDS

Alfalfa <i>Medicago</i> spp.	Milkweed (common) <i>Asclepias syriaca</i>
Curled Dock <i>Rumex crispus</i>	Poison Ivy <i>Rhus radicans</i>
Dandelion <i>Taraxacum officinale</i>	Purple Loosestrife <i>Lythrum salicaria</i>
Field Bindweed <i>Convolvulus arvensis</i>	Sow Thistle (perennial) <i>Sonchus arvensis</i>
Hemp Dogbane <i>Apocynum cannabinum</i>	Thistle (Canada) <i>Cirsium arvense</i>
Hoary Cress <i>Cardaria draba</i>	Toad Flax <i>Linaria vulgaris</i>
Knotweed (Japanese) <i>Polygonum cuspidatum</i>	Wormwood (Absinth) <i>Artemisia absinthium</i>

6.3 WOODY BRUSH AND TREES

Alder <i>Alnus</i> spp.	Pine <i>Pinus</i> spp.
Birch <i>Betula</i> spp.	Poplar <i>Populus</i> spp.
Broadleaved meadowsweet <i>Spiraea latifolia</i>	Raspberry/Salmonberry <i>Rubus</i> spp.
Cedar <i>Thuja</i> spp.	Rhododendron (Canadian) <i>Rhododendron canadense</i>
Cherry <i>Prunus</i> spp.	Sheep laurel <i>Kalmia angustifolia</i>
Douglas Fir <i>Pseudotsuga</i> spp.	Snowberry (Western) <i>Symphoricarpos occidentalis</i>
Hemlock <i>Tsuga</i> spp.	Sweetfern <i>Comptonia peregrina</i>
Maple <i>Acer</i> spp.	Willow <i>Salix</i> spp.
Mountain-fly honeysuckle <i>Lonicera villosa</i>	Withrod <i>Viburnum cassinoides</i>

CROPLAND USES

ALWAYS READ PRECAUTIONS, GENERAL INFORMATION & MIXING AND APPLICATION SECTIONS (3.0, 4.0 AND 5.0) PRIOR TO SPECIFIC APPLICATION INFORMATION IN ANY LABEL SECTION. DO NOT APPLY BY AIR.

7.0 ANNUAL WEED CONTROL

The following tables provide rates and specific application instructions for control of the annual weeds listed.

7.1 ANNUAL WEED CONTROL WITH TIDE GLYPHOSATE 540

RATE (L/ha)	GROWTH STAGE	WEEDS CONTROLLED	COMMENTS (Apply in 50-100 L/ha water)
0.5	Weeds up to 8 cm in height	Wild oats, green foxtail, volunteer barley, volunteer wheat Non-Roundup Ready volunteer canola (rapeseed), wild mustard, lady's-thumb, stinkweed	For wild oats apply at 1- to 3- leaf stage. Add 350 mL of a surfactant registered for use such as Agral 90, Ag Surf, or Companion For heavy wild oat infestations use 0.67 L/ha rate.
0.67	Weeds 8 cm to 15 cm in height	All annual grasses listed above. All annual broadleaved weeds listed above plus flixweed*, and Kochia*	Add 350 mL of surfactant registered for use as listed above. * Suppression only. Refer to higher rates of this table or tank mix table (section 7.2) for control options.

RATE (L/ha)	GROWTH STAGE	WEEDS CONTROLLED	COMMENTS (Apply in 50-100 L/ha water)
0.83 – 1.27	Weeds up to 15 cm in height	All annual grasses listed above plus downy brome, giant foxtail, and Persian darnel. All annual broadleaved weeds listed above plus cleavers, lamb's-quarters, redroot pigweed, hempnettle, flixweed, Russian thistle, volunteer flax, common ragweed*, Canada fleabane*, wild buckwheat**, and narrow-leaved hawk's beard***	No surfactant required. For tank mix weed control options see section 7.2. * DO NOT use these rates on plants greater than 8 cm in height. ** For 3- to 4-leaf stage use 1.27 L/ha rate. *** For weeds 8 cm to 15 cm in height use 1.27 L/ha rate.
1.5	Weeds up to 15 cm in height	All annual grasses listed above plus crab grass and annual blue grass All annual broadleaved weeds listed above plus kochia, prickly lettuce, shepherd's purse, annual sowthistle, and narrow-leaved vetch	For additional annual broadleaved weed control options, refer to tank mix table (section 7.2).
2.33	Weeds over 15 cm in height	All annual grasses and broadleaved weeds listed above	For additional annual broadleaved weed control options, refer to tank mix table (section 7.2).

NOTE: For spot treatment, 0.5 to 2.33 litres per hectare is approximately equivalent to 5 – 23 mL/100m², respectively.

Agral is a registered trademark of Syngenta Group Company.

Ag Surf is a registered trademark of Interprovincial Cooperative Ltd.

Companion is a trademark of Dow AgroSciences LLC.

7.2 ANNUAL WEED CONTROL WITH TIDE GLYPHOSATE 540 TANK MIXTURES

FOR SUMMERFALLOW & MINIMUM TILLAGE SYSTEMS

TANK MIXTURES	RATE (L/ha)	WEEDS CONTROLLED*	COMMENTS (Apply in 50-100 L/ha water)
Tide Glyphosate 540 + Banvel II Herbicide	0.5 – 0.67 + 0.29	Volunteer cereals, wild oats, green foxtail Non-Roundup Ready volunteer canola (rapeseed), wild mustard, flixweed*, lamb's-quarters, lady's-thumb, stinkweed, kochia, Russian thistle, cow cockle, redroot pigweed**, wild buckwheat**	This tank mix is registered for summerfallow use only. Weeds should be less than 15 cm tall and actively growing for best results. Use higher rate if weeds are beyond 8 cm in height. * Tide Glyphosate 540 applied at 0.67 L/ha rate only. ** Suppression only. See other tank mixtures for control options. Add 350 mL/ha of surfactant-see list in section 7.3.

TANK MIXTURES	RATE (L/ha)	WEEDS CONTROLLED*	COMMENTS (Apply in 50-100 L/ha water)
Tide Glyphosate 540 + Banvel II Herbicide	0.61 – 1.27 + 0.31	Volunteer cereals, wild oats, green foxtail, downy brome, Persian dandelion Non-Roundup Ready volunteer canola (rapeseed), wild mustard, flaxweed, lamb's- quarters, lady's-thumb, stinkweed, kochia, Russian thistle, cow cockle, redroot pigweed, wild buckwheat*, smartweed	Use this tank mix prior to seeding in wheat, barley, rye, oats, field corn only (do not apply to sweet corn). Certain broadleaved crops such as lentils, peas, canola and flax can be injured by a pre-seeding application and so should not be planted to a field receiving this treatment. Annual grasses - apply any time between emergence and heading. Weeds should be less than 15 cm tall and actively growing for best results. The higher rate should be applied when weeds are under poor growing conditions such as drought. *1- to 4- leaf stage.
Tide Glyphosate 540 + Pardner Herbicide	0.5 – 0.67 + 1.25	Volunteer cereals, green foxtail, volunteer canola (rapeseed), wild mustard, lady's-thumb, stinkweed, wild buckwheat* Redroot pigweed**, kochia**, wild oats**	This tank mix is registered only for use in summerfallow, and prior to wheat, oats and barley in minimum tillage systems. Weeds should be less than 15 cm tall and actively growing for best results. Use higher rate if weeds are beyond 8 cm in height. * Use Tide Glyphosate 540 at 0.67 L/ha rate only for wild buckwheat control. ** 0.67 L/ha rate, suppression only. See other tank mixtures for control options. Add 350 mL/ha of surfactant-see list in section 7.3

TANK MIXTURES	RATE (L/ha)	WEEDS CONTROLLED*	COMMENTS (Apply in 50-100 L/ha water)
Tide Glyphosate 540 + 2,4-D ^A	0.83 – 1.27 + 0.6 – 0.9 ⁴ or 1.2 – 1.5 ⁵	Volunteer cereals, wild oats, green foxtail, downy brome, giant foxtail, Persian dandel Volunteer canola, (rapeseed) (non-Roundup Ready), wild mustard, flixweed, redroot pigweed, lady's-thumb, stinkweed, kochia, lamb's-quarters, hempnettle, Russian thistle, volunteer flax, common ragweed⁴, Canada fleabane, wild buckwheat^{**}, narrow-leaved hawk's beard^{***} Volunteer Roundup Ready canola (1-4 leaf stage)⁴, bluebur⁴, burdock⁴, cocklebur⁴, common plantain⁴, daisy fleabane⁴, false flax⁴, false ragweed⁴, goat's beard⁴, mustards⁴ (except dog and tansy), prickly lettuce⁴, ragweeds⁴, Russian pigweed⁴, shepherd's purse⁴, stinging nettle⁴, sweet clover⁴, thyme-leaved spurge⁴, wild radish⁴, wild sunflower⁴ Volunteer Roundup Ready canola (4-6 leaf stage)⁵, annual sowthistle⁵, common chickweed⁵, common purslane⁵, dog and tansy mustard⁵, oak-leaved goosefoot⁵, common groundsel⁵, hairy galinsoga⁵, hawkweed⁵, heal-all⁵, knotweed⁵, peppergrass⁵, pineapple weed⁵, prostrate pigweed⁵, purslane⁵, sheep sorrel⁵, smartweed⁵, tumble pigweed⁵, velvetleaf⁵, volunteer canola (rapeseed)⁵	Weeds should be less than 15 cm tall and actively growing for best results. Use higher rate if weeds are beyond 8 cm in height. No surfactant required. * DO NOT use these rates on plants greater than 8 cm in height. ** For 3- to 4-leaf stage use 1.27 L/ha rate. *** For weeds 8 cm to 15 cm in height use 1.27 L/ha rate. ⁴ 2,4-D at 0.6 – 0.9 L/ha (280 – 420 g ai/ha). ⁵ 2,4-D at 1.2 – 1.5 L/ha (560 – 700 g ai/ha). Use a minimum of 80 L/ha water when using 2,4-D amine formulations at these rates. Use this tank mix prior to seeding or after seeding but before crop emergence in wheat, winter wheat, barley and rye.
Tide Glyphosate 540 + 2,4-D ^B	0.5 – 0.67 + 1.2	Volunteer cereals, wild oats[*], green foxtail[*] Volunteer canola (rapeseed), wild mustard, flixweed, redroot pigweed, lady's-thumb, stinkweed, kochia Lamb's-quarters^{**}, Russian thistle^{**}	This tank mix is registered for summerfallow use only. Weeds should be less than 15 cm tall and actively growing for best results. Use higher rate if weeds are beyond 8 cm in height. * Use Tide Glyphosate 540 Herbicide at 0.67 L/ha rate only for wild oat and green foxtail control. ** Suppression only. See other tank mixtures for control options. Add 350 mL/ha of surfactant-see list in section 7.3

TANK MIXTURES	RATE (L/ha)	WEEDS CONTROLLED*	COMMENTS (Apply in 50-100 L/ha water)
Tide Glyphosate 540 + MCPA^C 500 g/L formulation; if another formulation is used, adjust rate accordingly.	0.83 – 1.27 + 0.5 – 0.7¹ OR 0.5 – 1.0²	Volunteer cereals, wild oats, green foxtail, downy brome, giant foxtail, Persian dandel Volunteer canola (rapeseed) (non-Roundup Ready), wild mustard, flixweed, redroot pigweed, lady's thumb, stinkweed, kochia, lamb's quarters, hempnettle, Russian thistle, volunteer flax, common ragweed¹, Canada fleabane, wild buckwheat^{**}, narrow- leaved hawk's beard^{***} Volunteer Roundup Ready canola (1-4 leaf stage)^{1,2}, bluebur³, burdock³ (before 4 leaf stage), false flax³, flixweed³, lamb's quarters³, mustards³ (except dog and tansy), prickly lettuce³, ragweeds³, redroot pigweed³, Russian pigweed³, shepherd's purse³, stinkweed (field pennycress)³, vetch³, wild radish³, wild sunflower³	Weeds should be less than 15 cm tall and actively growing for best results. Use higher rate if weeds are beyond 8 cm in height. No surfactant required. * DO NOT use these rates on plants greater than 8 cm in height. ** For 3- to 4-leaf stage use 1.27 L/ha rate. *** For weeds 8 cm to 15 cm in height use 1.27 L/ha rate. ¹ MCPA amine at 0.5 – 0.7 L/ha (250 – 350 g ai/ha) prior to peas. ² MCPA at 0.5 – 1.0 L/ha (250 – 500 g ai/ha) prior to wheat, barley, oats, corn (field and sweet)^C, rye and flax. ³ MCPA at 0.7 – 1.0 L/ha (350 – 500 g ai/ha) only. Use this tank mix prior to seeding in wheat, barley, rye, oats, corn (field and sweet)^C, flax and field peas^C.

TANK MIXTURES	RATE (L/ha)	WEEDS CONTROLLED*	COMMENTS (Apply in 50-100 L/ha water)
Tide Glyphosate 540 + Buctril M Herbicide	0.83 – 1.27 + 0.5 – 1.0 ¹	Volunteer cereals, wild oats, green foxtail, downy brome, giant foxtail, Persian dandel. Volunteer canola (rapeseed) (non-Roundup Ready), wild mustard, flixweed, redroot pigweed, lady's thumb, stinkweed, kochia, lamb's quarters, hempnettle, Russian thistle, volunteer flax, common ragweed*, Canada fleabane, wild buckwheat**, narrow-leaved hawk's beard*** Volunteer Roundup Ready Canola (1-4 leaf stage)^{1,2} Seedlings up to the 4-leaf stage²: green smartweed, pale smartweed, lady's thumb, cow cockle, redroot pigweed, flixweed, bluebur, shepherd's purse, kochia³, Russian thistle³, scentless chamomile⁴, volunteer sunflower, night flowering catchfly, cocklebur, velvetleaf⁵, ball mustard, American nightshade Seedlings up to the 6-leaf stage²: wild tomato Seedlings up to the 8-leaf stage²: wild buckwheat, tartary buckwheat, common buckwheat, stinkweed, wild mustard, wormseed mustard, lamb's quarters, common ragweed, common groundsel Perennials (top growth)²: Canada thistle, perennial sowthistle	Weeds should be less than 15 cm tall and actively growing for best results. Use higher rate if weeds are beyond 8 cm in height. No surfactant required. * DO NOT use these rates on plants greater than 8 cm in height. ** For 3- to 4-leaf stage use 1.27 L/ha rate. *** For weeds 8 cm to 15 cm in height use 1.27 L/ha rate. ¹ Buctril M at 0.5 – 1.0 L/ha (280 – 560 g ai/ha) for all crops listed. ² Buctril M at 1.0 L/ha (560 g ai/ha only). ³ Spray before plants are 5 cm high. ⁴ Spring annuals only. ⁵ Spray before plants are 8 cm high. Use this tank mix prior to seeding in wheat, barley, rye, oats, corn, flax, canary seed and seedling grasses (including brome grass, crested wheatgrass, intermediate wheat grass, slender wheatgrass, tall wheatgrass, Russian wild rye, timothy, orchard grass, creeping red fescue, meadow fescue, meadow foxtail, seedling tall fescue, seedling meadow brome grass, seedling streambank wheatgrass and reed canary grass).

TANK MIXTURES	RATE (L/ha)	WEEDS CONTROLLED*	COMMENTS (Apply in 50-100 L/ha water)
Tide Glyphosate 540 + MCPA amine (500 g/L formulation; if another formulation is used, adjust rate accordingly).	0.83 – 1.27 + 0.5 – 0.7	Volunteer cereals, wild oats, green foxtail, downy brome, giant foxtail, Persian darnel. Volunteer canola (rapeseed)(non Roundup Ready), wild mustard, flixweed, redroot pigweed, lady's thumb, stinkweed, kochia, lamb's quarters, hempnettle, Russian thistle, volunteer flax, common ragweed³, Canada fleabane, wild buckwheat³, narrow- leaved hawk's beard³ Volunteer Roundup Ready canola (1-4 leaf stage)³, bluebur4, burdock⁴ (before 4 leaf stage), false flax⁴, flixweed4, lamb's quarters4, mustards⁴ (except dog and tansy), prickly lettuce4, ragweeds⁴, redroot pigweed4, Russian pigweed⁴, shepherd's purse⁴, stinkweed⁴ (field pennycress), vetch⁴, wild radish⁴, wild sunflower⁴	Weeds should be less than 15 cm tall and actively growing for best results. Use higher rate if weeds are beyond 8 cm in height. No surfactant required. * DO NOT use these rates on plants greater than 8 cm in height. ** For 3- to 4-leaf stage use 1.27 L/ha rate. *** For weeds 8 cm to 15 cm in height use 1.27 L/ha rate. ³ MCPA amine at 0.5 – 0.7 L/ha (250 – 350 g ai/ha) prior to lentils and chickpeas. ⁴ MCPA amine at 0.7 L/ha (350 g ai/ha) only. Use this tank mix prior to seeding in lentil and chickpea. Under drought conditions, deep seeding and/or brief rain showers after seeding may cause injury to emerging seedlings in sprayer overlaps. No surfactant required.

♦ For foxtail barley, refer to "Perennial Weed Control" table (section 8.0).

^B 0.56 kg ai/ha of 2,4-D. ^B, ^A Adjust rates accordingly for other 2,4-D formulations. Use only low volatile ester or amine formulations of 2,4-D.

^C Use only amine formulations of MCPA prior to seeding in corn and field peas.

Banvel II is a registered trademark of BASF Corporation.
Pardner and Buctril are registered trademarks of Bayer.

7.3 SURFACTANT INFORMATION

NOTE:

Addition of Surfactant – Tide Glyphosate 540 tank mixtures for annual weed control may require the addition of a surfactant registered for use such as Agral 90, Ag-Surf or Companion. Refer to Section 7.2 for recommendations. Surfactant should be added at a rate of 350 millilitres per hectare, in 50 100 litres of clean water.

7.4 ADDITIONAL IMPORTANT INFORMATION FOR ANNUAL WEED CONTROL

Tide Glyphosate 540 applied alone will not control volunteers from crops containing the Roundup Ready varieties.

Allow at least 1 day after treatment before tillage.

Annual weeds generally will continue to germinate from seed throughout the growing season. Repeat treatments may be necessary to control later germinating weeds, in some situations.

For additional information and precautions, refer to "General Information" and "Mixing and Application" (sections 4.0 and 5.0, respectively).

7.5 WEED CONTROL IN ROUNDUP READY CANOLA VARIETIES

WARNING: APPLY TIDE GLYPHOSATE 540 ON ROUNDUP READY CANOLA VARIETIES ONLY

NOTE: ALWAYS USE PEDIGREED (I.E., CERTIFIED) ROUNDUP READY CANOLA SEED. CANOLA WHICH IS NOT DESIGNATED AS ROUNDUP READY WILL BE DAMAGED OR DESTROYED BY THIS TREATMENT.

For additional information and precautions refer to "General Information" and "Mixing and Application" (sections 4.0 and 5.0, respectively).

Apply Tide Glyphosate 540 in Roundup Ready canola varieties only as directed in the following weed control table.

Some short-term, visual yellowing may occur when Tide Glyphosate 540 is applied at the late application (4 to 6 leaf stage) of the crop. This effect is temporary and will not influence crop growth, maturity or yield.

DO NOT APPLY BY AIR.

The following table describes the rate and specific application instructions for control of annual and perennial weeds in Roundup Ready canola varieties.

WEED CONTROL IN ROUNDUP READY CANOLA VARIETIES

RATE (L/ha)	GROWTH STAGE OF CROP	WEEDS CONTROLLED	COMMENTS (Apply in 50 –100 L/ha water)
0.55 – 1.27	0 to 6 leaf	<u>Annual Grasses</u> Wild oats, green foxtail, volunteer barley, volunteer wheat, barnyard grass <u>Annual Broadleaves</u> Stinkweed, redroot pigweed, wild mustard, Russian thistle, lamb's-quarters, non-Roundup Ready volunteer canola (rapeseed), hempnettle, lady's-thumb, kochia, chickweed, corn spurry, wild tomato, cleavers*, wild buckwheat*, shepherd's purse*, cow cockle*, night-flowering catchfly*, smartweed*, stork's-bill*, flixweed*, narrow-leaved hawk's beard*, round-leaved mallow*** <u>Perennials (suppression)**</u> Canada thistle, perennial sow thistle, dandelion <u>Perennials (season-long control)</u> Quackgrass**, foxtail barley***, Canada thistle****, perennial sow thistle****	Repeat applications may be required if a second flush of weeds germinates prior to canopy closure. Ensure the crop has not advanced beyond the recommended growth stage. * Use 0.83 L/ha for control of these weeds at all crop growth stages. The lower rate can be used for control of shepherd's purse, cow cockle and night-flowering catchfly at the 1– to 3-leaf stage of the crop or for control of smartweed at the 4– to 6-leaf stage. ** A single application of 0.83 L/ha rate is required. *** Sequential applications of 0.83 L/ha rate are required. **** Sequential applications of 0.83 L/ha or a single application of 1.27 L/ha are required. For sequential applications, ensure the crop has not advanced beyond the recommended growth stage. Maximum 1.66 L/ha is allowed for the postemergence use.

7.5.1 TANK MIXTURE

For season long control of top growth of Canada thistle and control of wild buckwheat in Roundup Ready canola varieties, apply a tank mixture of 0.28 L/ha of Lontrel 360 Herbicide with 0.83 L/ha of Tide Glyphosate 540, in 100 litres of water per hectare. Apply when canola is in the 2- to 6-leaf stage. When applied as a tank-mix combination, read and observe all label directions, including rates, personal protective equipment, restrictions and precautions for each product used in the tank-mix. Always use in accordance with the most restrictive label restrictions and precautions.

Lontrel is a registered trademark of Dow AgroSciences LLC.

7.5.2 ROUNDUP READY HYBRID CANOLA SEED PRODUCTION

For Use only in Roundup Ready Hybrid Canola Seed Production Systems

Apply using ground boom spray equipment.

Tide Glyphosate 540 may be applied for the control of non-Roundup Ready canola pollen parental line(s) in hybrid canola seed production fields containing both Roundup Ready line(s) and non-Roundup Ready line(s).

When pollination is complete or near completion, non-Roundup Ready canola pollen parental line(s) may be controlled with an application of 0.83 to 1.67 litres per hectare of Tide Glyphosate 540 applied in 50 to 200 litres per hectare water.

Sequential applications (maximum 2 applications) may be used for the control of pollen parental line(s) but the total maximum rate applied must not exceed 1.67 litres per hectare. Allow at least 5 days between sequential applications.

7.6 WEED CONTROL IN ROUNDUP READY SOYBEAN VARIETIES

WARNING: APPLY TIDE GLYPHOSATE 540 ON ROUNDUP READY SOYBEAN VARIETIES ONLY.

NOTE: ALWAYS USE PEDIGREED (I.E., CERTIFIED) SOYBEAN SEED DESIGNATED AS ROUNDUP READY. SOYBEANS WHICH ARE NOT DESIGNATED AS ROUNDUP READY WILL BE DAMAGED OR DESTROYED BY THIS TREATMENT.

DO NOT APPLY BY AIR.

RATE (L/ha)	GROWTH STAGE OF CROP	WEEDS CONTROLLED*	COMMENTS (Use 100 – 200 L/ha water volumes)
1.67	First trifoliate leaf stage through flowering	Velvetleaf, common ragweed, common lamb's quarters, redroot pigweed, smooth pigweed, cocklebur, green smartweed, lady's-thumb, Pennsylvania smartweed, Eastern black nightshade, wild mustard, wild buckwheat, foxtail (green, yellow, giant), barnyard grass, crabgrass (smooth, large), quackgrass, fall panicum, wild proso millet, wild oats, volunteer barley, volunteer wheat, stinkweed, Russian thistle, non-Roundup Ready canola (rapeseed), hemp-nettle, kochia, chickweed, corn spurry, wild tomato, cleavers, shepherd's purse, cow cockle, night flowering catchfly, stork's bill, flixweed, narrow leaved hawk's-beard common milkweed^{1,2}, yellow nutsedge^{1,2}, field bindweed², perennial sow thistle, Canada thistle. wire-stemmed muhly. Bur cucumber (<i>Sicyos angularis</i>)³ Volunteer adzuki beans (<i>Vigna angularis</i>)⁴ Biennial Wormwood (<i>Artemisia biennis</i>)⁵	¹ A single application of 1.67 L/ha will provide suppression only. ² For control of common milkweed, yellow nutsedge, round-leaved mallow and field bindweed, a second sequential application may be applied at least 2 weeks after the first application. A second 1.67 L/ha application may be used for late weed flushes emerging after the initial treatment. Any second application made must be applied no later than the flowering stage of the soybean. Common milkweed should be 15-60 cm in height and actively growing. Yellow nutsedge should be 5-15 cm in height and actively growing. Perennial sow thistle and Canada thistle should be from the rosette stage to 50 cm in height and actively growing. Wire-stemmed muhly should be 10-20 cm in height and actively growing. Plants not fully emerged at the time of application will escape treatment. ³ Sequential applications of 1.67 L/ha followed by 1.67 L/ha at the 1-18 leaf stage. Applications should be at least 2 weeks apart for best results. ⁴ For control of volunteer adzuki beans (unifoliate to the 4th

RATE (L/ha)	GROWTH STAGE OF CROP	WEEDS CONTROLLED♦	COMMENTS (Use 100 – 200 L/ha water volumes)
			trifoliolate leaf stage) apply 1.67 L/ha. A second 1.67 L/ha application may be used for late flushes emerging after the initial treatment. Adzuki beans should be at unifoliolate to fourth trifoliolate leaf stage and actively growing ⁵ Only one application per season at 1.67 L/ha. Biennial wormwood should be at 2-8 leaf stage and actively growing.
3.33	First trifoliolate leaf stage through flowering	All weeds listed above plus horse-nettle ⁶ and tall waterhemp ^{6,7}	Only one application per season at 3.33 L/ha. Common milkweed should be 15-60 cm in height and actively growing. Yellow nutsedge should be 5-15 cm in height and actively growing. Plants not fully emerged at the time of application will escape treatment. ⁶ For season-long control of horse-nettle (<i>Solanum carolinense</i>) (2- to 12-leaf stage) or, for control of tall waterhemp (<i>Amaranthus tuberculatos</i>) (up to and including the 18-leaf stage) apply 3.33 L/ha. Alternatively, sequential applications of 1.67 L/ha followed by 1.67 L/ha may be applied. Applications should be at least 2 weeks apart for best results. ⁷For the control of tall waterhemp use the higher rate if weeds are beyond the 6-leaf stage.

♦Weeds will be more easily controlled and early crop competition avoided with applications made when the weeds are small. Control of annual weeds greater than 25 cm in height will be inconsistent, although some weeds may be controlled.

7.6.1 TANK MIXTURES

Tide Glyphosate 540 plus Pursuit Herbicide

For added residual control of late germinating eastern black nightshade, common lamb's quarters, redroot pigweed, velvetleaf, fall panicum and wild proso millet, Pursuit herbicide may be tank mixed with Tide Glyphosate 540 at a rate of 1.67 litres per hectare. Use 0.16 to 0.21 litres per hectare of Pursuit and apply up to and including the 3rd trifoliolate leaf stage of the Roundup Ready soybeans varieties in 100-200 litres per hectare of clean water. The higher rate is recommended for heavier infestations. This tank mix is recommended primarily for soybean systems with row spacings of 50 centimetres (20 inches) or more where a single application timing is desired.

Mixing: Add and mix Pursuit as per instructions on the Pursuit label and then add Tide Glyphosate 540 as per instructions on this label.

A PHI of 100 days is required for the tank mix of Tide Glyphosate 540 and Pursuit herbicide on Roundup Ready soybeans.

Only one application per season of Tide Glyphosate 540 at 1.67 litres per hectare tank mixed with Pursuit herbicide at 0.16 to 0.21 litres per hectare is permitted.

When tank-mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.

Tide Glyphosate 540 Plus FirstRate Herbicide Water Dispersible Granule (For Use in Eastern Canada Only)

For added residual control of common ragweed, velvetleaf, cocklebur, jimsonweed and giant ragweed, FirstRate Herbicide Water Dispersible Granule may be tank mixed with Tide Glyphosate 540 at a rate of 0.83 - 1.67 liters per hectare. Use 20.8 grams per hectare of FirstRate Water Dispersible Granule Herbicide.

Do not harvest soybean plants for forage or hay. Do not harvest soybeans for 65 days after application.

Only one application per season of Tide Glyphosate 540 tank mixed with FirstRate Herbicide Water Dispersible Granule is permitted.

When tank-mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.

Tide Glyphosate 540 plus Sencor 75 DF Herbicide for Control of Spreading Atriplex (Eastern Canada only)

For the control of spreading atriplex, apply a preplant application of Sencor 75 DF Herbicide at 0.75 - 1.11 kg product per hectare on medium textured soils or 1.11 - 1.5 kg product per hectare on fine textured soils plus Tide Glyphosate 540 at 1.67 litres per hectare. Do not apply on coarse textured soils. Apply when spreading atriplex is up to the 10-leaf stage of growth. Only one application per year is permitted.

Refer to the Sencor 75 DF Herbicide label for further use directions, safety precautions and handling instructions. Consult Table entitled "Sencor 75 DF Alone: Preemergence Application" for specific rates based on soil types and organic matter.

Volunteer Roundup Ready Corn Control

For control of volunteer Roundup Ready corn, Assure II herbicide may be tank mixed with Tide Glyphosate 540. Use 1.67 to 3.33 litres per hectare Tide Glyphosate 540 and 0.25 - 0.38 litre per hectare of Assure II herbicide.

The higher rate of Assure II may be required when there are high populations of volunteer Roundup Ready corn, other grass weeds are present or when conditions at application are not favorable for weed growth.

Apply in 100 to 300 litres per hectare of clean water.

Tide Glyphosate 540 plus Assure II Herbicide

RATE	GROWTH STAGE OF CROP	WEEDS CONTROLLED♦	COMMENTS
1.67 – 3.33 L/ha Tide Glyphosate 540 + 0.25 - 0.38 L/ha Assure II Herbicide	First trifoliolate leaf stage through flowering.	Volunteer Roundup Ready corn. Apply at the 2- to 6-leaf stage of the weed.	See additional information following this table.

*Sure Mix may or may not be added to this tank mix

♦Weeds will be more easily controlled and early crop competition avoided with applications made when the weeds are small. Control of annual weeds greater than 25 centimetres in height will be inconsistent, although some weeds may be controlled.

Mixing: Add and mix Assure II Herbicide as per instructions on the Assure II Herbicide label and then add Tide Glyphosate 540 as per instructions on this label.

This tank mix is to be applied when the crop is from the first trifoliolate leaf stage through flowering and when the volunteer Roundup Ready corn is at the 2- to 6-leaf stage.

A PHI (preharvest interval) of 80 days is required for the tank-mix of Tide Glyphosate 540 and Assure II Herbicide on Roundup Ready soybeans.

When tank-mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.

FirstRate is a trademark of Dow AgroSciences LLC.

Pursuit is a registered trademark of BASF.

Sencor is a registered trademark of Bayer.

Assure II is a registered trademark of E.I. du Pont de Nemours and Company.

8.0 PERENNIAL WEED CONTROL

ALWAYS READ PRECAUTIONS, GENERAL INFORMATION & MIXING AND APPLICATION SECTIONS (3.0, 4.0 AND 5.0) PRIOR TO SPECIFIC APPLICATION INFORMATION IN ANY LABEL SECTION. DO NOT APPLY BY AIR.

When applied as recommended under the conditions described, this product will control the perennial weeds listed in the following table.

8.1 PERENNIAL WEED CONTROL WITH TIDE GLYPHOSATE 540

WEED	APPLICATION			COMMENTS
	GROWTH STAGE	RATE (L/ha)	WATER VOLUME (L/ha)	
Quackgrass (control, light to moderate infestations)	3 to 4 green leaves or more	1.67	50 - 300	Apply in clean water using flat fan nozzles. Allow 3 or more days after treatment before tillage. Refer to "Quackgrass" notes in section 8.2.1 for more information. For higher volumes (i.e., 150 – 300 L/ha) an approved surfactant must be added at 0.5 L per 100 L of clean water (0.5% v/v). Refer to list in section 8.2.2. See also below.
Quackgrass (long term control, heavy infestations, high water volumes)	3 to 4 green leaves or more	1.67 – 4.67	50 - 300	Allow 3 or more days after treatment before tillage. Rates higher than 1.67 L/ha will provide more consistent, longer term control, especially with heavier infestations and/or higher water volumes (i.e., 150 – 300 L/ha). Refer to "Quackgrass" notes in section 8.2.1 for more information.
Canada Thistle	Rosette stage (summerfallow)	1.67	50 - 100	Apply in clean water using flat fan nozzles. Allow 10 or more days after treatment before tillage. Refer to "Canada Thistle" notes in section 8.2.3 for more information.
Canada Thistle	Bud stage or beyond	3.17 – 4.67	100 - 300	Allow 5 or more days after treatment before tillage.
Field Bindweed	Full bloom or beyond	4.67 – 8.0	100 - 300	Allow 7 or more days after treatment before tillage.
Common Milkweed*	Bud to full bloom (preharvest) Bud to full bloom	1.67 8.0	50 – 100 100 - 300	See "Preharvest Treatment" (section 9.9) for more information. Allow 7 or more days after treatment before tillage. Reduced control may occur after full bloom. Common milkweed may not all be in the correct stage, therefore, repeat treatments may be required.

WEED	APPLICATION			COMMENTS
	GROWTH STAGE	RATE (L/ha)	WATER VOLUME (L/ha)	
Toadflax	Vegetative Stage (summerfallow) Bud to full bloom (preharvest)	1.67	50 - 100	Apply in clean water using flat fan nozzles. Allow 7 or more days after treatment before tillage in summerfallow. For more information, see "Toadflax Control" (section 8.2.4), or "Preharvest Treatment" (Section 9.9).
Alfalfa	Early bud to full bloom stage Fall applications only	2.47 – 3.33	50 - 300	Allow 5 or more days after treatment before tillage. Use the higher rates when alfalfa populations are high or when heavy grass infestations are also present. For spring applications and control in minimum tillage systems using a 2,4-D tank mix, see section 8.2.6.
Dandelion	< 15 cm	1.67	50 – 100	Allow 3 or more days after treatment before tillage for all rates. Use the higher rate when infestations are heavy. Refer to "Dandelion" notes in section 8.2.5 for more information. Allow 7 or more days after treatment before tillage. For more information, see "Preharvest Treatment" (section 9.9).
	> 15 cm	2.47 – 3.33	50 – 300	
	Rosette to full bloom (preharvest)	1.67	50 - 100	
Foxtail Barley	Seedling to heading	1.67 – 3.33	50 - 100	Allow a minimum of 1 day after treatment before tillage or seeding. Use higher rates for larger, more established plants, heavy infestations or if plants are stressed.
Other Perennials (see listing section 6.2)	Early heading or early bud stage	4.67 - 8	100 - 300	Allow 7 or more days after treatment before tillage.

*NOTE: For spot treatment, mix 80 millilitres of product in 5 litres of clean water per 100 m² (1.67 – 8 litres per hectare is approximately equivalent to 17 – 80 mL/100m², respectively).

8.2 SPECIAL NOTES FOR PERENNIAL WEED CONTROL

8.2.1 QUACKGRASS

For season-long control on fall tilled ground: Apply 1.67 litres per hectare of this product in spring prior to seeding. Apply in 50 to 100 litres per hectare of clean water as described in the preceding table. Delay application until the majority of quackgrass plants have 4 to 5 green leaves. This stage usually occurs 1 to 4 weeks later on fall tilled ground than on undisturbed ground. Reduced control may result on ground tilled deeper than 15 centimetres.

NOTE: This treatment will provide season-long control of quackgrass on fall tilled ground. Reduced control will be experienced versus this product on non-fall tilled ground. Repeat treatments may be necessary.

Applications on forages should be followed by tillage 3 days or later and should be made when good growing conditions exist.

If a frost has occurred, wait several days to determine if the quackgrass has recovered. Quackgrass can be treated after a mild frost provided there are 3 to 4 green leaves actively growing at the time of application. Do not apply after the first damaging frost in the fall.

8.2.2 SURFACTANT INFORMATION

The following is a list of approved surfactants for use with Tide Glyphosate 540 for control of quackgrass:

Always refer to surfactant label for specific instructions regarding use of that product.

8.2.3 CANADA THISTLE

Control of Canada Thistle at the rosette stage: to ensure the proper timing of application the following steps must be followed:

1. Conduct summerfallow tillage as usual and perform the last tillage operation between July 15th and August 1st.
2. Allow the thistles to regrow for a minimum of 5 weeks until they are a minimum of 15 centimetres in diameter and in the rosette stage of growth.

NOTE: Canada thistle can be treated after a mild frost provided the leaves are still green and actively growing at the time of application. Do not apply after the first damaging frost in the fall.

TIDE GLYPHOSATE 540 PLUS BANVEL II HERBICIDE TANK MIXTURES For control of Canada thistle (and perennial sow thistle) in summerfallow or in postharvest stubble, apply 1.13 litres per hectare Tide Glyphosate 540 plus 1.25 litres per hectare Banvel II Herbicide in 100 – 200 litres per hectare of clean water. In addition, add 350 millilitres per hectare of a non-ionic surfactant registered for use with this product, such as Agral 90, Ag Surf or Companion.

For best results in summerfallow, cultivate in the spring and apply when the majority of thistles are 15 centimetres to 25 centimetres tall and before the bud stage. Cultivate 3 weeks after application.

In postharvest stubble, apply this tank mixture to actively growing thistles at least 2 weeks prior to a killing frost.

NOTE: Grow only cereals, canola (including rapeseed), soybeans, field corn, sweet corn, or white beans after application of this tank mixture. If application is made after September 1st, or if soil moisture levels are extremely low after application, crop injury may occur in the spring following application.

8.2.4 TOADFLAX

Control of Toadflax in a Summerfallow Vegetative Stage

To ensure the proper timing of application, the following steps must be followed:

1. Conduct summerfallow tillage as usual and perform the last tillage operation between July 10th to July 21st.
2. Allow toadflax to regrow for a minimum of 4 to 5 weeks until they are minimum of 15 centimetres tall and at a lush green vegetative stage.

NOTE: Toadflax can be treated after a mild frost provided the leaves are still green and actively growing at the time of application. Do not apply after the first damaging frost.

8.2.5 DANDELION

Applications should be made up to and including bloom for best results. Follow-up control measures should be used to manage new dandelions germinating from seed to maintain control throughout the season.

8.2.6 ALFALFA CONTROL WITH 2,4-D TANK MIX

The addition of 2,4-D may improve alfalfa control in situations where control may be more difficult to obtain, such as in minimum tillage systems where populations are heavy, and with spring applications.

For fall control of established stands of alfalfa, apply 1.67 to 3.33 litres per hectare Tide Glyphosate 540 and 1.2 to 2.4 litres per hectare of any 500 grams per litre 2,4-D amine or low volatile ester formulation in 100 to 200 litres of water per hectare. (Adjust product rates accordingly for other 2,4-D formulations).

For spring applications, use only the low rate of 2,4-D (i.e., 1.2 litres per hectare) and 1.67 to 3.33 litres per hectare Tide Glyphosate 540. Only cereal crops not underseeded to legumes may be planted following spring applications of this tank mix, and a 14 day interval between application and planting is required.

Use the higher Tide Glyphosate 540 rates when perennial grasses are prevalent.

8.2.7 ALL PERENNIAL WEEDS

Weed Stages: Weeds must be at the proper stage for effective control. Refer to "Perennial Weed Control with Tide Glyphosate 540" (section 8.1).

Nozzle Type: For best results with conventional boom equipment apply this product with 50 to 300 litres per hectare of clean water using flat fan nozzles and no more pressure than 275 kPa.

Rhizome Dormancy: Reduced control may result if rhizomes have become dormant. Dormancy may occur if soil fertility is low and/or the land has not been tilled for several years.

Mowing Effects: Mowing prior to application will reduce effectiveness unless weeds are allowed to regrow to the proper stage before application.

Tillage Effects: Fall or spring tillage prior to spring applications and tillage between harvesting and fall applications will reduce the effectiveness on perennial weeds. Follow-up tillage after application should be delayed 5 to 7 days for best results. See "Weed Control" tables (sections 7.1 and 8.1) for specific tillage interval for each weed.

Rainfall Effects: Heavy rainfall immediately after application may wash the chemical off the foliage and a repeat treatment may be required. Do not apply if rainfall is forecast for the time of application.

Regrowth from Germinating Seeds: This product only controls emerged plants. Repeat treatments or other weed control measures may be required to control weeds regenerating from seeds or other underground parts.

Frost Effects: Heavy frosts prior to application may reduce control. Do not apply after the first damaging frost in the fall.

9.0 CROPLAND SITUATIONS

ALWAYS READ PRECAUTIONS, GENERAL INFORMATION & MIXING AND APPLICATION SECTIONS (3.1, 4.0 and 5.0) PRIOR TO SPECIFIC APPLICATION INFORMATION IN ANY LABEL SECTION. DO NOT APPLY BY AIR EXCEPT FOR PREHARVEST AERIAL APPLICATION (SECTION 9.9.2).

This product can be applied as a broadcast spray or spot treatment prior to planting all crops, postharvest to annual crops, preharvest in wheat, barley, oats, canola (rapeseed), flax (including low linolenic acid varieties), lentils, peas, soybeans, dry beans and forages, and in summerfallow. It may also be applied as a broadcast spray in Roundup Ready canola or soybean varieties (sections 7.5 and 7.6). It may be applied as a directed spray in orchards, vineyards, blueberries and strawberries, and using selective equipment in soy and dry beans, orchards, vineyards, cranberries and strawberries (refer to specific sections below for more information). For specific instructions on weed control in the following cropping situations, always refer to "Annual and Perennial Weed Control" (sections 7.0 and 8.0) for more information.

9.1 PRIOR TO PLANTING – ALL CROPS

This product may be applied prior to planting all crops for control of emerged weeds listed on this label. Ensure weeds are at the desired stage at the time of application. This product does not provide preemergent weed control and newly germinating weeds may be a problem in the crop. APPLY BEFORE SEEDING OR TRANSPLANTING.

9.1.1 PRIOR TO PLANTING – TANK MIXES* - SOYBEANS

*TANK MIXES – WHEN APPLIED AS A TANK-MIX COMBINATION, READ AND OBSERVE ALL LABEL DIRECTIONS, INCLUDING RATES, PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT, RESTRICTIONS AND PRECAUTIONS FOR EACH PRODUCT USED IN THE TANK-MIX. ALWAYS USE IN ACCORDANCE WITH THE MOST RESTRICTIVE LABEL RESTRICTIONS AND PRECAUTIONS.

WHERE TANK MIX PARTNER LABELS REFER TO ONLY 360 G/L GLYPHOSATE PRODUCTS, ENSURE THAT THE LABEL RATE IS ADJUSTED TO COMPENSATE FOR THIS MORE CONCENTRATED PRODUCT.

Tide Glyphosate 540 plus Pursuit Herbicide

Tide Glyphosate 540 plus Pursuit Herbicide can be applied prior to or after seeding, but before crop emergence. Tide Glyphosate 540 will control emerged weeds listed on this label when applied as directed (refer to Annual and Perennial Weed control sections on the Tide Glyphosate 540 product label). Pursuit Herbicide will control weeds germinating from seed.

ONLY SOYBEANS, WHITE BEANS, KIDNEY BEANS, PROCESSING PEAS, FIELD CORN, SPRING BARLEY, SPRING WHEAT AND WINTER WHEAT MAY BE PLANTED THE SEASON FOLLOWING A PURSUIT APPLICATION. WINTER WHEAT MAY BE PLANTED THE SAME YEAR AS A PURSUIT APPLICATION TO SOYBEANS, BUT NOT EARLIER THAN 100 DAYS AFTER THE APPLICATION.

DO NOT APPLY AFTER CROP EMERGENCE

Tide Glyphosate 540 plus metribuzin (Sencor 75 DF Herbicide, Sencor 480F Flowable Herbicide, or Lexone DF Herbicide Dispersible Granules)

For burndown and residual control of selected annual weeds taller than 4 cm in soybeans, apply Tide Glyphosate 540 in tank mix with Sencor 75 DF Herbicide, Sencor 480F Flowable Herbicide, or Lexone DF Herbicide Dispersible Granules as a preplant surface or pre-emergence application before crop emergence.

Tide Glyphosate 540 plus Dual Magnum Herbicide or Dual II Magnum Herbicide

For burndown and residual control of selected annual weeds in soybeans.

Apply Tide Glyphosate 540 in tank mix with Dual Magnum Herbicide or Dual II Magnum Herbicide at 1.15– 1.75 L/ha as a preplant surface (up to 30 days before planting) or pre-emergence application before crop emergence.

Perennial weeds such as quack grass may not be controlled with lower rates of Tide Glyphosate 540. Use higher rates of Tide Glyphosate 540 if perennial weeds are present.

Tide Glyphosate 540 plus Dual Magnum Herbicide or Dual II Magnum Herbicide plus metribuzin (Sencor 75DF Herbicide, Sencor 480F Flowable Herbicide, or Lexone DF Herbicide Dispersible Granules)

For burndown and residual control of selected annual weeds in soybeans.

Apply as a preplant surface (up to 30 days before planting) or pre-emergence application before crop emergence. Perennial weeds such as quack grass may not be controlled with lower rates of Tide Glyphosate 540.

Tide Glyphosate 540 plus Axiom DF Herbicide

Preplant Surface:

For use in conservation tillage, minimum-tillage or no-tillage crop production systems, when weeds are present at the time of application, apply the Axiom DF Herbicide treatment in tank mixture with Tide Glyphosate 540. Apply Axiom DF Herbicide in a minimum of 200 L/ha of total volume.

Preemergence:

Tide Glyphosate 540 plus Axiom DF Herbicide may be applied to the soil surface as a broadcast spray after planting of the crop, but prior to weed or crop emergence.

For conservation tillage systems: Apply this tank mixture in a minimum of 200 L/ha of total volume.

9.1.2 PRIOR TO PLANTING – TANK MIXES* - CORN

*TANK MIXES – WHEN APPLIED AS A TANK-MIX COMBINATION, READ AND OBSERVE ALL LABEL DIRECTIONS, INCLUDING RATES, PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT, RESTRICTIONS AND PRECAUTIONS FOR EACH PRODUCT USED IN THE TANK-MIX. ALWAYS USE IN ACCORDANCE WITH THE MOST RESTRICTIVE LABEL RESTRICTIONS AND PRECAUTIONS.

WHERE TANK MIX PARTNER LABELS REFER TO ONLY 360 G/L GLYPHOSATE PRODUCTS, ENSURE THAT THE LABEL RATE IS ADJUSTED TO COMPENSATE FOR THIS MORE CONCENTRATED PRODUCT.

Tide Glyphosate 540 plus Dual Magnum Herbicide or Dual II Magnum Herbicide

For burndown and residual control of selected annual weeds in corn. Apply Tide Glyphosate 540 in tank mix with Dual Magnum or Dual II Magnum at 1.25 to 1.75 L/ha as a preplant surface (up to 30 days before planting) or pre-emergence application before crop emergence.

NOTE: The use on corn is for EASTERN CANADA ONLY.

Perennial weeds such as quack grass may not be controlled with lower rates of Tide Glyphosate 540. Use higher rates of Tide Glyphosate 540 if perennial weeds are present.

Tide Glyphosate 540 plus Dual Magnum Herbicide or Dual II Magnum Herbicide plus Aatrex Liquid 480 Herbicide

For burndown and residual control of selected annual weeds in corn. Apply Tide Glyphosate 540 in tank mix with Dual Magnum Herbicide or Dual II Magnum Herbicide at 1.25 – 1.75 L/ha plus Aatrex Liquid 480 Herbicide at 2.1 - 3.1 L/ha as a preplant surface (up to 30 days before planting) or pre-emergence application before crop emergence.

NOTE: The use on corn is for EASTERN CANADA ONLY.

Perennial weeds such as quack grass may not be controlled with lower rates of Tide Glyphosate 540. Use higher rates of Tide Glyphosate 540 if perennial weeds are present.

Tide Glyphosate 540 plus Converge Pro Herbicide or Converge 75 WDG Herbicide

Surface Preplant:

CONVERGE 75 WDG Herbicide can be applied to the soil surface up to 14 days prior to planting. CONVERGE 75 WDG Herbicide must be tankmixed with atrazine when applied as a surface preplant application. When weed growth is present at the time of application, Tide Glyphosate 540 can be added to the Converge Pro Herbicide or Converge 75 WDG Herbicide + atrazine treatment for burndown control of these weeds. Do not incorporate.

Preemergence:

Converge Pro Herbicide or Converge 75 WDG Herbicide can also be applied after planting to just prior to crop emergence. Atrazine and/or Tide Glyphosate 540 can be tank mixed with pre-emergent applications of Converge Pro Herbicide or Converge 75 WDG Herbicide.

Apply Converge Pro Herbicide at 165-220 mL per hectare, or Converge 75 WDG Herbicide at 105-140 g per hectare, tankmixed with Tide Glyphosate 540 at 1.67 L per hectare for burndown control of emerged weeds in all tillage management systems and improved control of established dandelion in zero-tillage management systems. A three-way tankmix of Converge Pro Herbicide or Converge 75 WDG Herbicide + atrazine + Tide Glyphosate 540 can be used to provide residual control of the weeds listed in the Converge Pro Herbicide or Converge 75 WDG Herbicide + atrazine section.

Tide Glyphosate 540 plus Axiom DF Herbicide

Preplant Surface:

For use in conservation tillage, minimum-tillage or no-tillage crop production systems, when weeds are present at the time of application, apply the Axiom DF Herbicide treatment in tank mixture with Tide Glyphosate 540. Apply Axiom DF Herbicide in a minimum of 200 L/ha of total volume.

Preemergence:

Tide Glyphosate 540 plus Axiom DF Herbicide may be applied to the soil surface as a broadcast spray after planting of the crop, but prior to weed or crop emergence.

For conservation tillage systems: Apply this tank mixture in a minimum of 200 L/ha of total volume.

Sencor and Axiom are registered trademarks of Bayer.
Lexone is a registered trademark of E.I. du Pont de Nemours and Company.

9.2 POSTHARVEST STUBBLE TREATMENT

This product may be applied in the fall as a postharvest stubble treatment for control of perennial weeds such as quackgrass and Canada thistle. Allow weeds to regrow to the desired stage (20 to 25 centimetres tall for quackgrass and Canada thistle) before application and ensure they have a high proportion of green colouration. Straw should be removed or evenly spread to allow for proper regrowth and spray coverage. Heavy frosts prior to application may decrease control.

9.3 SPOT TREATMENT (IN-CROP)

This product can be applied as an in-crop spot treatment in barley, corn, oats, soybeans, wheat, strawberry, blueberry, forage grasses and legumes including seed production. Applications should be made using the same rates and at the same growth stages as listed in the "Weed Control" tables (sections 7.1 and 8.1) or use a 0.67 percent solution for annual weeds and quackgrass and a 1.34 percent solution for other perennial weeds (a 0.67 percent solution equals 0.67 litres of Tide Glyphosate 540 in 100 litres of spray solution). 0.67 and 1.34 percent solutions should be applied to wet, but not run-off. Applications can be made using a boom sprayer, hose and handgun, or hand sprayer in accordance with instructions in "Application Equipment" (section 5.2).

9.3.1 GRAZING RESTRICTIONS

Applications can be made up to heading of small grains, initial pod set on soy and dry beans, silking of corn and emergence of seed heads. The crop in the treated area will be killed. Take care to avoid drift for the same reason. **DO NOT APPLY IF CROP GROWTH HAS ADVANCED BEYOND SEED SET. ALLOW 3 TO 5 DAYS FOR TIDE GLYPHOSATE 540 TO TRANSLOCATE INTO ALL PLANT PARTS BEFORE GRAZING OR HARVESTING TREATED AREAS IN FORAGES.**

9.4 SUMMERFALLOW TREATMENT

This product, or labeled tank mixtures, may be applied in summerfallow to control weeds listed on this label. Ensure weeds are at the desired growth stage and actively growing at application for best results. Reduced control may result if weeds are drought stressed. Weeds will continue to germinate from seed throughout the growing season. Repeat treatments may be necessary to control later germinating weeds.

9.5 MINIMUM AND ZERO TILLAGE CROPPING SYSTEMS (ALL FIELD CROPS, INCLUDING CEREALS, OILSEEDS, PULSES, FORAGES, CORN AND POTATOES)

This product may be applied prior to seeding or after seeding, but before crop emergence for control of emerged weeds in minimum and zero tillage cropping systems for all field crops. Applications made too far in advance of seeding may allow weeds to emerge between application and crop emergence, as this product does not provide residual weed control.

Minimum and Zero Tillage Tank Mixtures

9.5.1 Tide Glyphosate 540 plus 2,4-D amine or ester can be applied prior to seeding or after seeding, but before crop emergence in wheat, winter wheat, barley and rye. Refer to "Annual Weed Control with Tide Glyphosate 540 Tank Mixtures" table for information (section 7.2).

9.5.2 Tide Glyphosate 540 plus bromoxynil (Pardner) can be applied prior to seeding or after seeding, but before crop emergence in wheat, barley and oats. Refer to "Annual Weed Control with Tide Glyphosate 540 Tank Mixtures" table for information (section 7.2).

9.5.3 Tide Glyphosate 540 plus Pursuit Herbicide can be applied prior to, or after seeding, but before crop emergence in soybeans. Tide Glyphosate 540 will control emerged weeds listed on this label when applied as directed (refer to "Annual and Perennial Weed Control" section 7.0 and 8.0). Pursuit Herbicide will control weeds germinating from seed. Add the recommended rates of both products in 100 litres of water per hectare, following the instructions on the Pursuit herbicide label.

ALWAYS REFER TO THE PURSUIT LABEL FOR FURTHER INFORMATION ON WEEDS CONTROLLED, APPLICATION DIRECTIONS, AND USE PRECAUTIONS. ONLY SOYBEANS, FIELD CORN, SPRING BARLEY, SPRING WHEAT AND WINTER WHEAT MAY BE PLANTED THE SEASON FOLLOWING A PURSUIT HERBICIDE APPLICATION. WINTER WHEAT MAY BE PLANTED THE SAME YEAR AS A PURSUIT APPLICATION TO SOYBEANS, BUT NOT EARLIER THAN 120 DAYS AFTER THE APPLICATION. DO NOT APPLY AFTER CROP EMERGENCE.

Pursuit is a registered trademark of BASF Agrochemical Products B.V. Netherlands.

9.5.4 Tide Glyphosate 540 plus MCPA can be applied prior to seeding in wheat, barley, rye, oats, corn (field and sweet; MCPA amine only), flax and field peas (MCPA amine only). Refer to "Annual Weed Control with Tide Glyphosate 540 Tank Mixtures" table for information (section 7.2).

9.5.5 Tide Glyphosate 540 plus Buctril M can be applied prior to seeding in wheat, rye, corn, barley, oats, flax, canary seed and seedling grasses (including brome grass, crested wheatgrass, intermediate wheat grass, slender wheatgrass, tall wheatgrass, Russian wild rye, timothy, orchard grass, creeping red fescue, meadow fescue, meadow foxtail, seedling tall fescue, seedling meadow brome grass, seedling streambank wheatgrass and reed canary grass.)

Refer to "Annual Weed Control with Tide Glyphosate 540 Tank Mixtures" table for information (section 7.2).

9.5.6 Tide Glyphosate 540 plus MCPA amine can be applied prior to seeding in lentil and chickpea. Refer to "Annual Weed Control with Tide Glyphosate 540 Tank Mixtures" table for information (section 7.2).

9.5.7 Tide Glyphosate 540 plus Banvel II Herbicide can be applied prior to seeding in wheat, barley, rye, oats and field corn only (do not apply prior to seeding sweet corn). Refer to "Annual Weed Control with Tide Glyphosate 540 Tank Mixtures" table for information (section 7.2).

9.6 FORAGE LEGUMES AND GRASSES

This product may be applied for control of emerged weeds prior to emergence of forage legumes and grasses. If the forages are to be under-seeded with a cover crop, this product must be applied prior to planting the cover crop.

9.7 PASTURE RENOVATION

Use this product to control or suppress existing vegetation for zero-tillage seeding of legumes into established sod for pasture renovation. Delay spraying until weed growth is at least 20 centimetres in height and a maximum number of seedlings or shoots have emerged. Application can be made immediately before, during or after seeding, but before crop emergence.

9.8 FORAGE SEED PRODUCTION

For spot treatment control of perennial weed problems such as quackgrass and Canada thistle in seed fields, apply as directed to vegetation that is at least 20 to 25 centimetres in height but before emergence of seed head. The crop in the treated areas will be killed. Take care to avoid drift outside target areas for the same reason.

9.9 PREHARVEST TREATMENT

CONTROL OF QUACKGRASS, CANADA THISTLE, MILKWEED, TOADFLAX AND DANDELION; SEASON-LONG CONTROL OF PERENNIAL SOW THISTLE, AND HARVEST MANAGEMENT

For control of quackgrass, Canada thistle, common milkweed, toadflax and dandelion; and season-long control of perennial sow thistle, Tide Glyphosate 540 can be applied prior to harvest of wheat, barley (including malting barley), oats, canola (rapeseed) (including Roundup Ready varieties), flax (including low linolenic acid varieties), lentils, peas, dry beans, soybeans (including Roundup Ready varieties) and forages. DO NOT apply to crops if grown for seed production.

This treatment may also provide harvest management benefits, by drying down crop and weed vegetative growth, for example, where late flushes of annual weeds, green vegetative crop growth, or late tillering may interfere with harvest operations. EXTREMELY COOL, WET AND/OR CLOUDY WEATHER CONDITIONS BETWEEN THE TIME OF APPLICATION AND THE ANTICIPATED HARVEST DATE MAY SLOW DOWN ACTIVITY OF THIS PRODUCT, THEREBY DELAYING CROP DRYDOWN AND HARVEST DATE. Preharvest treatment to Roundup Ready varieties of canola and soybean provides weed control only.

Tide Glyphosate 540 should be applied preharvest at 1.67 litres per hectare in 50 to 100 litres per hectare of clean water, by ground application only. Apply only when the crop has 30 percent or less grain moisture content. This stage typically occurs 7 to 14 days before harvest. For forage crops, apply this product at 1.67 to 3.33 litres per hectare 3 to 7 days prior to the last cut before rotation or forage renovation. Consult the table "Guidelines for Timing of Preharvest Applications" (section 9.9.1) for visual indicators of this stage in each crop. For the best weed control results, quackgrass should be actively growing and have at least 4 to 5 green leaves. Canada thistle and perennial sow thistle should be actively growing and at or beyond the bud stage for best results. Common milkweed should be at the bud to bloom stage and actively growing for best results. Applications for weed control (not for harvest management) must be made at the correct stage of both weed and crop growth.

Apply only during the period 7 to 14 days (or 3 to 7 days for forage applications) before harvest to ensure best weed control and to maximize harvest management benefits. Earlier application may reduce crop yield and/or quality, and may lead to excess glyphosate residues in the crop.

DO NOT APPLY BY AIR.

9.9.1 GUIDELINES FOR TIMING OF PREHARVEST APPLICATIONS

CROP(S)	PERCENT GRAIN MOISTURE	VISUAL SYMPTOMS
WHEAT/BARLEY/OATS	Less than 30	Hard dough stage; a thumbnail impression remains on seed.
CANOLA (including Roundup Ready varieties)	Less than 30	Pods are green to yellow; most seeds are yellow to brown.
FLAX (including low linolenic acid varieties)	Less than 30	Majority (75% - 80%) of bolls are brown.
PEAS	Less than 30	Majority (75% - 80%) of pods are brown.
LENTILS	Less than 30	Lowermost pods (bottom 15%) are brown and seeds rattle.
DRY BEANS	Less than 30	Stems are green to brown in colour; pods are mature (yellow to brown in colour); 80% - 90% leaf drop (original leaves).

CROP(S)	PERCENT GRAIN MOISTURE	VISUAL SYMPTOMS
SOYBEANS (including Roundup Ready varieties)	Less than 30	Stems are green to brown in colour; pod tissue is dry and brown in appearance; 80% - 90% leaf drop.
FORAGES	Not applicable	Normal stage for forage harvesting.

NOTE TO USER: READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR SPECIAL USE APPLICATIONS: (PREHARVEST TREATMENT OF CHICKPEA, DRIED LUPIN AND DRIED FAVA BEAN).

The DIRECTIONS FOR USE for the uses described in this section of the label were developed by persons other than Tide International Canada, Inc. under the User Requested Minor Use Label Expansion program. For these uses, Tide International Canada, Inc. has not fully assessed performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) under all environmental conditions or for all crop varieties when used in accordance with the label. The user should test the product on a small area first, under local conditions and using standard practices, to confirm the product is suitable for widespread application.

DIRECTIONS FOR USE

Preharvest Treatment of Chickpea, Dried Lupin and Dried Fava Bean

For control of quackgrass, Canada thistle, common milkweed, toadflax and dandelion; and season-long control of perennial sow thistle and harvest management, Tide Glyphosate 540 can be applied prior to harvest of chickpea, dried lupin and dried fava bean. DO NOT apply to crops if grown for seed production.

Tide Glyphosate 540 should be applied preharvest at 1.67 litres per hectare in 50 to 100 litres per hectare of clean water, by ground application only. Apply only when the crop has 30 percent or less grain moisture content. This stage typically occurs 7 to 14 days before harvest. For further information see guidelines above. The Pre-harvest interval is 7 days.

CROP(S)	PERCENT GRAIN MOISTURE	VISUAL SYMPTOMS
Chickpea	Less than 30	Stems are green to brown in colour; pods are mature (yellow to brown in colour); 80%-90% leaf drop (original leaves)
Dried Lupin		
Dried Fava Bean		

ALWAYS REFER TO THE PRODUCT LABEL FOR FURTHER INFORMATION ON WEEDS CONTROLLED, APPLICATION DIRECTIONS, AND USE PRECAUTIONS.

9.9.2 PREHARVEST AERIAL APPLICATION

Refer to the general guidelines for aerial application in Sections 5.2 and 5.3 as well as specific instructions in this section.

RESTRICTED USE

AERIAL PREHARVEST APPLICATION

PRAIRIE PROVINCES ONLY (INCLUDING INTERIOR OF BRITISH COLUMBIA (INCLUDING THE PEACE RIVER REGION))

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

NATURE OF RESTRICTION: This product is to be used only in the manner authorized. For use only by aerial applicators and aerial application services approved by the provincial regulatory agency to apply this product with aerial application equipment. To qualify for consideration of provincial approval, the following requirements must be demonstrated to the provincial regulatory agency:

1. Aircraft used in the application of this product must have been configured and calibrated to acceptable standards at a recognized calibration (patternation) clinic within 20 months of the date of application. The spray system must not have been subjected to major changes (new nozzles, booms or configurations) since the calibration, and must meet critical drift management standards e.g. maximum boom width 65% of wing span; nozzle type, size and orientation to minimize drift and deliver droplet size VMD in the coarse (400 – 600 microns) or very coarse (600 – 1000 microns) range.
 2. Aircraft used in the application of this product must carry a minimum of \$25,000 drift insurance in addition to any provincial requirements for general comprehensive insurance coverage.
 3. Applicators using this product must have successfully completed a Tide Glyphosate 540 aerial application training course.
 4. Aerial application services applying this product must employ on staff at least one pilot applicator with at least 250 hours of actual aerial application time and a minimum of 100 hours within the last 24 month period. All pilots who do not meet the minimum experience standard must work under the *direct daily supervision* of a qualified pilot.
- Refer to general directions and precautions concerning aerial application, sections 5.2, and 5.3, spray buffer zones.

DIRECTIONS FOR USE

Tide Glyphosate 540 may be applied with aerial application equipment for control of quackgrass, Canada thistle, common milkweed,

toadflax and dandelion, and season-long control of perennial sow thistle. Tide Glyphosate 540 can be applied prior to harvest of wheat, barley (including malting barley), oats, canola (rapeseed), flax (including low linolenic acid varieties), lentils, peas, dry beans and soybeans. Do not use on forages. DO NOT apply to any crops if grown for seed production.

This treatment may also provide harvest management benefits, by drying down crop and weed vegetative growth, for example, where late flushes of annual weeds, green vegetative crop growth, or late tillering may interfere with harvest operations.

EXTREMELY COOL, WET AND/OR CLOUDY WEATHER CONDITIONS BETWEEN THE TIME OF APPLICATION AND THE ANTICIPATED HARVEST DATE MAY SLOW DOWN ACTIVITY OF THIS PRODUCT, THEREBY DELAYING CROP DRYDOWN AND HARVEST DATE.

Tide Glyphosate 540 should be applied at 1.67 L/ha in 20 – 50 L/ha of clean water with aerial application equipment. Apply only when the crop has 30% of less grain moisture content. This stage typically occurs 7 to 14 days before harvest. Consult the table "Guidelines for Timing of Preharvest Applications" (Section 9.9.1) for visual indicators of this stage in each crop. For the best weed control results quackgrass should be actively growing and have at least 4 to 5 green leaves. Canada thistle and perennial sow thistle should be actively growing and at or beyond the bud stage for best results. Common milkweed should be at the bud to bloom stage and actively growing for best results. Applications for weed control (not for harvest management) must be made at the correct stage of both weed and crop growth.

Apply only during the period 7 – 14 days before harvest to ensure best weed control and to maximize harvest management benefits. Earlier application may reduce crop yield and/or quality and may lead to excess glyphosate residues in the crop.

9.10 TREE PLANTINGS

SHELTERBELTS AND NURSERY STOCK (WOODY ORNAMENTALS)

This product may be used to control listed annual or perennial weeds prior to planting, or as a post directed spray in established nurseries or shelterbelts of the following species:

DECIDUOUS

Ash
Fraxinus spp.

Caragana
Caragana spp.

Cherry
Prunus spp.

Elm
Ulmus spp.

Lilac
Syringa spp.

Maple
Acer spp.

Mountain Ash
Sorbus spp.

Poplar
Populus spp.

Russian Olive
Elaeagnus spp.

Willow
Salix spp.

CONIFEROUS

Fir
Abies spp.

Juniper
Juniperus spp.

Pine
Pinus spp.

Spruce
Picea spp.

Yew
Taxus spp.

NOTE: This product is not recommended for use as an over-the-top broadcast spray in forest tree nurseries or in Christmas tree plantations. Application in such sites should be limited to directed sprays. DO NOT treat Christmas tree plantations in the year of anticipated harvest.

9.11 TREE, VINE, BERRY AND OTHER CROPS

This product is recommended for annual and perennial weed control in established vineyards or orchards, in blueberry, cranberry and strawberry, or for site preparation prior to transplanting tree and vine crops. Applications may be made with boom equipment, shielded sprayers, hand held and high volume orchard guns, or with wiper applicator equipment (orchards, vineyards, cranberry and strawberry

only). See "Mixing and Application Equipment Information" (section 5.2) and the following table for specific information on the use of equipment.

Repeat treatments may be necessary to control weeds originating from underground parts of untreated weeds or from seeds. This product does not provide residual or pre-emergent weed control. For subsequent weed control, follow a program using residual herbicides or use repeated applications of this product. Do not apply more than 23 litres of this product per hectare per year.

EXTREME CARE MUST BE EXERCISED TO AVOID CONTACT OF HERBICIDE SOLUTION, SPRAY, DRIFT, OR MIST WITH FOLIAGE OR GREEN BARK OF TRUNK, BRANCHES, SUCKERS, FRUIT, CANES OF BLUEBERRY BUSHES, OR OTHER PARTS OF TREES OR VINES. CONTACT OF THIS PRODUCT WITH OTHER THAN MATURED BROWN BARK CAN RESULT IN SERIOUS CROP DAMAGE.

Reduced control may result when applications are made to annual or perennial weeds that have been mowed, grazed or cut and have not been allowed to regrow to the recommended stage for treatment.

WEED CONTROL IN TREE, VINE, BERRY AND OTHER CROPS

CROP	RATE (L/ha)	PRE- HARVEST INTERVAL (days)	MAX. APPL. PER YEAR	WEEDS CONTROLLED	COMMENTS (Refer to sections 7.1 and 8.1 for specific rates for weed control)
Apples, Apricot, Cherry (sweet/sour), Peaches, Pears, Plums	1.5 - 8	30	3	Annual and perennial weeds	
Apples, Grapes	Tank Mix 1.5 – 8 + Simadex Simazine Flowable 2.0 – 4.5 kg ai/ha	-	1	Annual and perennial weeds	Will provide season-long preemergent control. Do not apply to coarse, sandy or gravelly soil. When applied as a tank-mix combination, read and observe all label directions, including rates, personal protective equipment, restrictions and precautions for each product used in the tank-mix. Always use in accordance with the most restrictive label restrictions and precautions. DO NOT apply to orchards or vineyards that have been established less than 1 or 3 years, respectively. Simazine rate is equivalent to 2.25 – 5.0 kg/ha Princep Nine-T, or 4.0 – 9.0 kg/ha Simadex

CROP	RATE (L/ha)	PRE- HARVEST INTERVAL (days)	MAX. APPL. PER YEAR	WEEDS CONTROLLED	COMMENTS (Refer to sections 7.1 and 8.1 for specific rates for weed control)
Grapes	1.5 - 8	14	3	Annual and perennial weeds.	Remove all sucker growth from the spray zone before spraying, except for the Concord variety of grape. Suckering should be conducted within 2 weeks prior to application. Do not apply to vines which have been established less than 3 years.
Highbush (cultivated) blueberry	1.87 – 3.73	30	1	Quackgrass	Use as a directed spray, with no more than 275 kPa pressure.
Lowbush blueberry	0.67 – 1.34% solution (spot application)	Apply in non- bearing year only	1	Woody brush (section 6.3)	Apply as a directed spray in mid-summer of the vegetative (non- bearing) year. See section 9.3 for instructions on spot treatments.
Filberts, Hazelnut (established plantations)	1.5 – 2.33	14	-	Annual Weeds	Use as a directed spray, with no more than 275 kPa pressure.
Walnut, Chestnut, Japanese Hearthnut	1.5 - 8	-	2	Annual and perennial weeds	Apply late spring and fall, postharvest but prior to a killing frost. Apply in 200 – 300 L water as a directed spray, using no more than 275 kPa pressure. Apply alternatively as a 1.34% wiper solution (see "Wiper Applications" section 9.12).
Cranberry	13.4% solution (0.62 L Tide Glyphosate 540 + 4L water)	30	1	Annual and perennial weeds	Apply using wick or wiper applicators (section 9.12).
Strawberry	0.67 – 1.34% solution (spot application) 22% solution (wiper application)	30	1	Emerged perennial weeds	Apply when weeds are at a susceptible growth stage (see sections 8.1 and 8.2). See section 9.3 for instructions on spot treatments. See section 9.12 for instructions on wiper applications.

CROP	RATE (L/ha)	PRE- HARVEST INTERVAL (days)	MAX. APPL. PER YEAR	WEEDS CONTROLLED	COMMENTS (Refer to sections 7.1 and 8.1 for specific rates for weed control)
Asparagus	0.83 – 1.67	7	1	Fall seeded ryegrass	Apply in spring before emergence of crop shoots.

Princep and Nine-T are registered trademarks of Syngenta Group Company.
Simadex is a registered trademark of Bayer.

SHORT ROTATION INTENSIVE CULTURE (SRIC) POPLAR (*Populus* spp.)
DO NOT APPLY BY AIR.

This product may be used to control listed annual or perennial weeds prior to planting, or as a post directed spray in established crops of short rotation intensive culture (SRIC) Poplar species (*Populus* spp.)

EXTREME CARE MUST BE EXERCISED TO AVOID CONTACT OF HERBICIDE SOLUTION, SPRAY, DRIFT, OR MIST WITH FOLIAGE OR GREEN BARK OF TRUNK, BRANCHES, OR OTHER PARTS OF TREES. CONTACT OF THIS PRODUCT WITH OTHER THAN MATURED BROWN BARK CAN RESULT IN SERIOUS CROP DAMAGE.

Reduced control may result when applications are made to annual or perennial weeds that have been mowed, grazed or cut and have not been allowed to regrow to the recommended stage for treatment.

Tide Glyphosate 540 may be applied prior to planting or as a post directed spray in established short rotation intensive culture crops.

Apply Tide Glyphosate 540 up to 8 L/ha in 50 – 100 liters or 150 – 300 L/ha for quackgrass control by ground application only.

Applications can be made 1-3 times per year during establishment however, not to exceed the limit of 8 L/ha per year. Shielded sprayers must be utilized when applying post directed spray solutions. Allow a 6-8 week interval between spray applications. Apply to actively growing weeds.

NOTE TO USER: READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR SPECIAL USE APPLICATIONS: (NORTH AMERICAN GINSENG).

The DIRECTIONS FOR USE for the uses described this section on the label were developed by persons other than Tide International Canada, Inc. under the User Requested Minor Use Label Expansion program. For these uses, Tide International Canada, Inc has not fully assessed performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) under all environmental conditions or for all crop varieties when used in accordance with the label. The user should test the product on a small area first, under local conditions and using standard practices, to confirm the product is suitable for widespread application.

DIRECTIONS FOR USE

ALWAYS REFER TO THE PRODUCT LABEL FOR FURTHER INFORMATION ON WEEDS CONTROLLED, APPLICATION DIRECTIONS, AND USE PRECAUTIONS.

NORTH AMERICAN GINSENG

New Gardens (British Columbia only): Apply this product in the fall after seeding but before freeze-up in new gardens only to control volunteer cereals. Apply when weeds are at the growth stages listed on the product label. Use a single application of 1.67 litres per hectare in 50 to 100 litres water per hectare. DO NOT USE A FALL APPLICATION IN ESTABLISHED/EXISTING GARDENS.

Existing/Established Gardens: Apply this product in the spring before the crop has emerged above the soil. Apply when weeds are at the growth stages described in the product label. A maximum of two 1.67 litres per hectare applications in 50 to 100 litres water per hectare may be made in a season. DO NOT USE A FALL APPLICATION IN ESTABLISHED/EXISTING GARDENS.

9.12 SELECTIVE EQUIPMENT

WIPER APPLICATORS

This product may be applied with a wiper applicator, after dilution and thorough mixing with water, to listed weeds in soy and dry beans, grapes, orchards, cranberries, lowbush blueberries and strawberries. Applications must be made before initial pod set in soy and dry beans. (It may also be used in any industrial, tree planting and non-crop site specified on this label. See sections 9.10 and 10.1).

A wiper applicator applies the herbicide solution onto weeds by rubbing the weed with an absorbent material containing the herbicide solution. Wiper applicators include either roller or wick devices which physically wipe appropriate concentrations or amounts of this product directly onto the weed. Equipment must be designed, maintained and operated to prevent the herbicide solution from contacting desirable vegetation. Performance may be improved by reducing speed in areas of heavy weed infestations to insure adequate wiper saturation. Best results may be obtained if 2 applications are made in opposite directions.

AVOID CONTACT WITH DESIRABLE VEGETATION. Contact of the herbicide solution with desirable vegetation may result in damage or destruction. Applicators used above desired vegetation should be adjusted so that wiper contact point is at least 5 centimetres above the desirable vegetation. Droplets or foam of the herbicide solution settling on desirable vegetation may result in discoloration, stunting or destruction.

Applications should be made when the weeds are a minimum of 15 centimetres above the desirable vegetation. Best results may be obtained when more of the weed is exposed to the herbicide solution. Weeds not contacted by the herbicide solution will not be affected. This may occur in dense clumps, severe infestations, or when the height of the weeds varies so that not all weeds are contacted. In these instances, repeat treatments may be necessary. See the "Weed Control" tables (sections 7.1 and 8.1) for recommended stage of growth for specific weeds.

NOTES

- Maintain equipment in good operating condition. Avoid leakage or dripping onto desirable vegetation.
- Adjust height of applicator to insure proper contact with weeds.
- Keep wiping surfaces clean.
- Maintain recommended roller RPM on roller applicators while in use.
- Keep wiper material at proper degree of saturation with herbicide solution.
- DO NOT use wiper equipment when weeds are wet.
- DO NOT operate equipment at ground speeds below 4 and greater than 10 kilometres per hour. Weed control may be affected by speed of application equipment. As weed density increases, reduce equipment ground speed to insure good coverage of weeds.
- Be aware that on sloping ground the herbicide solution may migrate, causing dripping on the lower end and drying on the upper end of the wiper applicator.
- Variation in equipment design may affect weed control. With wiper applicators, the wiping material and its orientation must allow delivery of sufficient quantities of the recommended herbicide solution directly to the weed.
- Care must be taken with all types of wipers to insure that the absorbent material does not become over-saturated, causing the herbicide to drip onto desirable vegetation.
- With all equipment, drain and clean wiper parts immediately after using this product, by thoroughly flushing with water.

For Roller Applicators – Mix 0.33 to 0.67 litres of this product in 10 litres water to prepare a 3 to 7 percent solution. Roller speed should be maintained at 50 to 150 RPM.

For Wick or other Wiper Applicators – Mix 0.57 litres of this product in 2 litres of water to prepare a 22 percent solution.

10.0 NON-CROPLAND USES
INDUSTRIAL, RIGHTS-OF-WAY, RECREATIONAL, AND PUBLIC AREAS.

ALWAYS READ PRECAUTIONS, GENERAL INFORMATION AND MIXING AND APPLICATION SECTIONS (3.0, 4.0 AND 5.0) PRIOR TO SPECIFIC APPLICATION INFORMATION IN ANY LABEL SECTION.

DO NOT APPLY BY AIR

This product can be used to control annual and perennial weeds and woody brush and trees listed on this label in non-crop areas such as railroad, pipeline, highway, power and telephone rights-of-way, petroleum tank farms and pumping installations; roadsides; storage areas; lumberyards; fence rows; industrial plant sites; parking areas; school yards, parks, golf courses, other public areas; airports and similar industrial or non-crop areas.

NOTE: For all industrial, rights-of-way, recreational and public areas, repeat treatments may be necessary to control regeneration or new growth.

When applied as recommended under the conditions described, this product will control weeds in non-cropland areas as listed in the following table.

10.1 WEED CONTROL IN NON-CROPLAND AREAS WITH TIDE GLYPHOSATE 540

WEEDS	GROUND APPLICATION**			COMMENTS
	BOOM APPLICATION		HAND HELD HIGH VOLUME APPLICATION % SOLUTION	
	RATE* (L/ha)	WATER VOL.* (L/ha)		
Annual grasses and broadleaves	1.5–2.33	50-100	0.67	Actively growing weeds.
Perennial Weeds Quackgrass	1.67 3.17-4.67	50-300 50-300	0.67 1.34	Actively growing weeds.
Canada Thistle (bud stage)	3.17-4.67	100-300	1.34	Add 0.5% v/v of a recommended surfactant when using water volumes greater than 150 L (see section 8.2.2).

Purple Loosestrife	4	300-600	0.67-1.34 (or 22% for wiper application)	Higher rate for long term control and for heavy infestations.
Other Perennials	4.67-8	100-300	1.34	See section 10.2.2 for instructions on purple loosestrife applications. Summer through fall is optimum.
Brush and Trees Birch, Cherry, Poplar, Western Snowberry, Willow	2-4	100-300	0.67-1.34	Summer through early fall (see section 10.2). Late summer through fall.
Maple, Raspberry/ Salmonberry, Alder	4	100-300	1.34	Fall is optimum.
Turf Renovation Annual and perennial weeds	1.67-8	100-300	0.67-1.34	Use higher end of the rate range for perennials.
Roadside Vegetation (1-2m wide along shoulders) Annual weeds (refer to tank mix sections on product labels for specific weeds controlled)	1) 0.5 – 0.67 + 1.25 – 2.5 L Vanquish or 2) 0.5 – 0.67 + 0.30 L Vanquish + 1.2 L 2,4-D amine 500	25-150	-	Refer to "Annual Weed Control" table (section 7.1) for appropriate product rate for specific weeds. For 2,4-D amine formulations with a different guarantee, adjust the rate accordingly. No application to standing water.
Residual Control Annual and perennial weeds (the simazine component of this tank mixture will provide season long control of most germinating broadleaf weeds and grasses. It may also provide postemergent activity on certain annual weeds).	1.67 – 8 + 4.0 -9.0 L Simadex Simazine Flowable	200-400	-	Do not apply to coarse, sandy or gravelly soil. One application per year. Use according to the most restrictive label directions for each product in the mixture. For other simazine formulations registered for industrial/ non-cropland areas, use equivalent rates; i.e., 2.0 – 4.5 kg simazine/ha.

* For more information on rates, water volumes and application, refer to "Annual and Perennial Weed Control" (sections 7.1 and 8.1, respectively).

Vanquish is a registered trademark of Syngenta Group Company.
Simadex is a registered trademark of Bayer.

10.2 APPLICATION INFORMATION FOR NON-CROPLAND USES

FOLIAR APPLICATIONS

Spray coverage should be uniform and complete. Do not spray to the point of run-off. Do not allow spray drift to contact desirable vegetation as severe injury or destruction may occur. For woody brush and trees, early season applications may take 30 to 45 days for symptoms to develop on target species. Late season application may be made to species that have some autumn colors provided no major leaf drop has occurred. Control will be observed the following spring.

EXTREME CARE MUST BE EXERCISED TO AVOID CONTACT OF SPRAY WITH FOLIAGE OF DESIRABLE TURF GRASSES, TREES, SHRUBS, OR OTHER DESIRABLE VEGETATION SINCE SEVERE DAMAGE OR DESTRUCTION MAY RESULT.

This product does not provide residual weed control. For subsequent weed control, follow a label approved herbicide program. Read and carefully observe the cautionary statements and all other information appearing on the labels of all herbicides used.

10.2.1 GROUND APPLICATIONS:

For all non-cropland uses

For woody brush and trees, apply 2 to 4 litres of this product per hectare. Use ground boom or boomless, or mist blower equipment, or apply as a 0.67 to 1.34 percent solution using hand held, high volume equipment. Apply as directed in the recommended volume of clean water to foliage of actively growing vegetation. Use the 4 litres per hectare rate for Maple, Alder and Willow* species, as well as for hard to control perennial weed species. (*suppression only).

Spray coverage should be uniform and complete. Do not spray to the point of run-off. Do not allow spray drift to contact desirable

vegetation as severe injury or destruction may occur. If weeds have been mowed or tilled, do not treat until regrowth has reached the recommended stages.

10.2.2 PURPLE LOOSESTRIFE CONTROL

DO NOT TREAT PLANTS OVER OPEN WATER. Tide Glyphosate 540 is not registered for direct application to bodies of water.

Treat when plants are actively growing at or beyond the bloom stage. If using hand held equipment, spray-to-wet.

For wiper applications see section 9.12.

Where feasible, remove flower heads before treatment to ensure prevention of seed set.

For large (>1.6 ha) monocultures of loosestrife, work from the periphery inward in successive years to allow competing vegetation to invade the treated area.

A long-term control strategy should include measures to control both established plants and seedlings. Sprayed areas should be monitored to determine the appropriate follow-up management. Early detection and treatment of second and third generation seedlings is important to prevent re-infestation of purple loosestrife. Desirable native plant communities will then have a chance to become re-established.

10.3 SELECTIVE APPLICATION FOR ALL NON-CROPLAND USES

Selective equipment such as WIPER and ROLLER applicators can be used to control emerged weeds in non-crop areas and tree plantings. See "Selective Equipment" (section 9.12) for more information.

10.4 TURF GRASS

When applied as directed, under conditions described, this product controls most existing vegetation. Apply this product at rates specified in "Weed Control in Non-Cropland Areas" (section 10.1).

DO NOT DISTURB SOIL OR UNDERGROUND PLANT PARTS BEFORE TREATMENT.

Where existing vegetation is growing in a field or unmowed situation, apply this product to actively growing weeds at the stages of growth given in "Weed Control" (sections 7.1 and 8.1, respectively). Where existing vegetation is growing under mowed turfgrass management, apply this product after omitting at least one regular mowing to allow sufficient growth for good interception of the spray and proper translocation into underground plant parts. Tillage or renovation techniques such as vertical mowing, coring or slicing should be delayed for 7 days after application to allow proper translocation into underground plant parts.

For maximum control of existing vegetation, delay establishment to determine if regrowth from escaped underground plant parts occurs. When repeat treatments are necessary, sufficient regrowth must be attained prior to application. Desirable turfgrass may be established following the above procedures.

10.5 INJECTION APPLICATIONS -- FOR ALL NON-CROPLAND USES

Woody vegetation may be controlled by injection application of this product. Apply using suitable equipment, which must penetrate into living tissue, at a rate of at least 0.33 millilitres (either undiluted or 1:1 with water) per 5 centimetres tree diameter at breast height (DBH). The cuts should be spaced evenly around the tree and below all major branches. Application may be made at any time of year, except when cold temperatures prevent adequate penetration of injection equipment, or in the spring during periods of heavy sap flow. Control of tree species with tree diameters greater than 20 centimetres may not be acceptable at this rate.

Total control may not be evident for 1 to 2 years following treatment.

A partial list of species controlled includes:

Alder
Alnus spp.

Birch
Betula spp.

Cedar
Thuja spp.

Cherry
Prunus spp.

Douglas Fir
Pseudotsuga spp.

Hemlock
Tsuga spp.

Maple*
Acer spp.

Pine

Pinus spp.
Poplar
Populus spp.

Willow
Salix spp.

* This treatment may only provide suppression of Bigleaf Maple. Late fall applications will provide optimum suppression of Bigleaf Maple.

10.6 CUT STUMP APPLICATION

Woody vegetation may be controlled by the application of this product to freshly cut stumps to prevent regrowth. Because the treatment uses a concentrated solution, application must be made using low-pressure equipment e.g., squirt bottle or similar device. This product must be applied immediately to the surface of the freshly cut stump i.e., within 5 minutes for optimum control at the prescribed rates. Only the cambial tissues of the cut surface should be treated. Apply the herbicide solution at a rate equivalent to at least 0.33 millilitres product for every 5 centimetres DBH. Do not cover the remaining area nor any exposed roots, as this product does not penetrate bark well. This treatment may be used at any time of year, except during periods of heavy sap flow or when low temperatures prevent solution application due to freezing. A water soluble colourant may be added to the solution as a means of indicating which surfaces have been treated. Total control may not be evident until 1 to 2 years after treatment.

See "Injection Applications" (section 10.5) of this label for a partial list of species controlled.

Label Code No.: TIC-HER35339E
PMRA 20241113
Created date: 11/14/2024

GROUP

9

HERBICIDE



Tide gyphosate 540

SOLUTION

COMMERCIALE + USAGE RESTREINT

Herbicide hydrosoluble pour la suppression non sélective des mauvaises herbes

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

No D'HOMOLOGATION : 35339 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF:

Glyphosate, présent à l'état de sel de potassium.....540 g/L



POISON

ATTENTION-IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

Distribué par :
Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717

Contenu Net: ☐ 500L
☐ 1000L

N° de lot : Voir conteneur



TABLE DES MATIÈRES

1.0 DESCRIPTION DU PRODUIT	6
2.0 INFORMATIONS IMPORTANTES	6
2.1 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE	6
2.2 INFORMATION	6
3.0 MISES EN GARDE	6
3.1 PREMIERS SOINS	6
3.2 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES	7
3.3 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES	7
3.4 DANGERS CHIMIQUES OU PHYSIQUES	7
3.5 ENTREPOSAGE	7
3.6 ÉLIMINATION	7
MODE D'EMPLOI	7
4.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	8
RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE	8
5.0 MÉLANGE ET APPLICATION	9
5.1 MISES EN GARDE	9
5.2 RENSEIGNEMENTS SUR LE MÉLANGE ET L'ÉQUIPEMENT D'APPLICATION	9
5.3 ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION	11
6.0 MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	12
6.1 MAUVAISES HERBES ANNUELLES GRAMINÉES ANNUELLES	12
6.2 MAUVAISES HERBES VIVACES	13
6.3 BROUSSAILLES LIGNEUSES ET ARBRES	13
7.0 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES	14
7.1 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES AVEC TIDE GYPHOSATE 540	14
7.2 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES TIDE GYPHOSATE 540 MÉLANGE EN CUVE	15
7.3 RENSEIGNEMENTS SUR LES AGENTS TENSIO-ACTIFS	20
7.4 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTS POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES ²⁰	21
7.5 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES VARIÉTÉS DE CANOLA ROUNDUP READY	21
7.5.1 MÉLANGES EN CUVE	22
7.5.2 PRODUCTION DE SEMENCE D'HYBRIDES DE CANOLA ROUNDUP READY	22
7.6 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES VARIÉTÉS DE SOJA ROUNDUP READY® SOJA	22
7.6.1 MÉLANGES EN CUVE	24
8.0 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES	25
8.1 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES AVEC TIDE GYPHOSATE 540	25
8.2 RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX SUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES	28
8.2.1 CHIENDENT	28
8.2.2 RENSEIGNEMENTS SUR LES AGENTS TENSIO-ACTIFS	28
8.2.3 CHARDON DES CHAMPS	28
8.2.4 LINAIRE VULGAIRE	28
8.2.5 PISSENLIT	29
8.2.6 SUPPRESSION DE LA LUZERNE AVEC UN MÉLANGE EN CUVE DE 2,4-D	29
8.2.7 TOUTES LES MAUVAISES HERBES VIVACES	29
9.0 TRAITEMENT DES TERRES AGRICOLES	29
9.1 AVANT LA PLANTATION – TOUTES LES CULTURES	30
9.1.1 AVANT LA PLANTATION - MÉLANGE EN CUVE* - SOJA	30

9.1.2 AVANT LA PLANTATION - MÉLANGE EN CUVE* - MAÏS	30
9.2 TRAITEMENT DE RÉSIDUS DE CULTURE	31
9.3 TRAITEMENT LOCALISÉ (DANS UNE CULTURE)	31
9.3.1 Restrictions sur le pâturage	32
9.4 TRAITEMENT DES TERRES EN JACHÈRE	32
9.5 SYSTÈMES DE CULTURE AVEC TRAVAIL MINIMAL OU NUL DU SOL (TOUTES LES CULTURES DE CHAMPS, INCLUANT LES CÉRÉALES, LES OLÉAGINEUSES, LES LÉGUMINEUSES, LES FOURRAGES, LE MAÏS ET LES POMMES DE TERRE)	32
9.5.1 On peut appliquer Tide Gyphosate 540 avec 2,4-D amine ou ester	32
9.5.2 On peut appliquer Tide Gyphosate 540 avec bromoxynil (Pardner)	32
9.5.3 On peut appliquer Tide Gyphosate 540 avec Pursuit	32
9.5.4 On peut appliquer Tide Glyphosate 540 avec les formulations de MCPA	32
9.5.5 On peut appliquer Tide Glyphosate 540 avec l'herbicide Buctril M	32
9.5.6 On peut appliquer Tide Glyphosate 540 avec les formulations amine de MCPA	33
9.5.7 On peut appliquer Tide Glyphosate 540 avec l'herbicide Banvel II	33
9.6 LÉGUMINEUSES ET GRAMINÉES FOURRAGÈRES	33
9.7 RÉNOVATION DES PÂTURAGES	33
9.8 PRODUCTION DE SEMENCES FOURRAGÈRES	33
9.9 APPLICATION AVANT LA RÉCOLTE	33
9.9.1 DIRECTIVES POUR LA PÉRIODE D'APPLICATION AVANT LA RÉCOLTE	33
9.9.2 APPLICATION AÉRIENNE AVANT LA RÉCOLTE	34
9.10 PLANTATIONS D'ARBRES	35
9.11 VIGNES, ARBRES, ARBUSTES FRUITIERS ET AUTRES CULTURES	36
9.12 ÉQUIPEMENT SÉLECTIF	39
10.0 USAGES SUR LES TERRES NON AGRICOLES	39
10.1 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES SUR LES TERRES NON AGRICOLES AVEC TIDE GYPHOSATE 540	40
10.2 RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION – TERRES NON AGRICOLES	41
APPLICATION FOLIAIRE	41
10.2.1 APPLICATION TERRESTRE: Tous les usages sur les terres non agricoles	41
10.2.2 SUPPRESSION DE LA SALICHAIRE COMMUNE	41
10.3 APPLICATION SÉLECTIVE POUR TOUS LES USAGES SUR LES TERRES NON AGRICOLES	41
10.4 GAZONS	42
10.5 APPLICATIONS PAR INJECTION – POUR TOUS USAGES SUR LES TERRES NON-AGRICOLES	42
10.6 APPLICATION AUX SOUCHES	42

1.0 DESCRIPTION DU PRODUIT

Herbicide hydrosoluble pour la suppression non sélective des mauvaises herbes sur les TERRES AGRICOLES et NON AGRICOLES.

LES USAGES SUR LES TERRES AGRICOLES COMPRENNENT :

Les systèmes de culture avant la plantation de toutes les cultures; les systèmes de travail minimal du sol; en post-émergence pour les variétés de canola et de soja Roundup Ready; avant la récolte du blé, de l'orge, de l'avoine, du canola (colza), du lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique), des lentilles, des pois, des haricots communs secs, du soja, des pois chiches, des lupins secs, des fèves des marais (sèches) et des fourrages; la rénovation des pâturages; l'établissement de fourrages, des légumineuses et des graminées; les cultures d'arbres fruitiers, notamment pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, pêchers, abricotiers, aveliniers, noisetiers, noyers et châtaigniers et noyer de Siebold; les fraises; les raisins; les plantations de canneberges et les bleuetières; les asperges; le ginseng nord-Américain; les plantations d'arbres; et la production de semences de graminées.

LES USAGES SUR LES TERRES NON AGRICOLES COMPRENNENT :

Les terrains industriels, les terrains récréatifs, les emprises, les terrains publics et la rénovation des pelouses.

Ré-étiquetage ou remballage interdits.

2.0 INFORMATIONS IMPORTANTES

2.1 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence concernant ce produit, appeler Tide International Canada, Inc. à toute heure du jour ou de la nuit:
Accident/Déversement/Urgence médicale : +1 866 699 7717.

Lire attentivement l'AVIS avant l'achat ou l'utilisation. Si ces conditions ne sont pas acceptables, retourner immédiatement les contenants non ouverts.

2.2 INFORMATION

Pour plus d'information sur ce produit ou d'autres produits agricoles de Tide International Canada, Inc. appeler: 1-866-699-7717.

3.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NOCIF EN CAS D'INGESTION.

NOCIF EN CAS D'INHALATION.

PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION OCULAIRE ET CUTANÉE

Éviter tout contact avec les yeux, la peau, et les vêtements.

Éviter l'inhalation de la brume de pulvérisation.

Portez une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis, si l'application se fait à partir d'une cabine ou un cockpit fermé. Porter aussi des lunettes de protection ou un masque facial pendant le mélange et le chargement, le nettoyage et les réparations.

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques à charger dans l'avion. Le pilote est permis à charger des produits chimiques prémélangés dans un système fermé.

Il est souhaitable que le pilote dispose de moyens de communication sur chaque site de traitement au moment de l'application.

Tout le personnel présent sur le chantier doit se laver soigneusement les mains et le visage avant de manger et de boire. Les vêtements de protection, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Appliquer le produit seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

Pour les terres cultivées : NE PAS entrer ou permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant le délai de sécurité (DS) de 12 heures. Pour les zones non cultivées : NE PAS entrer ou permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées jusqu'à ce que les pulvérisations aient séché.

NE PAS appliquer à l'aide d'un brumisateur manuel ou d'un équipement de nébulisation manuel.

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

3.1 PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

3.2 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

3.3 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblés. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section **MODE D'EMPLOI**.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

3.4 DANGERS CHIMIQUES OU PHYSIQUES

Les solutions à vaporiser de ce produit devraient être mélangées, emmagasinées et appliquées uniquement dans des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou dans des contenants en acier enduit de plastique. **NE PAS MÉLANGER, EMMAHASINER OU APPLIQUER CE PRODUIT OU LES SOLUTIONS À VAPORISER DE CE PRODUIT DANS DES CONTENANTS OU RÉSERVOIRS DE PULVÉRISATION EN ACIER GALVANISÉ OU EN ACIER NU (SAUF POUR L'ACIER INOXYDABLE).** Les réactions de ce produit et/ou de ses solutions à vaporiser avec de tels réservoirs ou contenants peuvent produire un mélange gazeux à base d'hydrogène, qui est hautement combustible. Ce mélange gazeux peut s'enflammer ou exploser et causer des blessures corporelles graves s'il est exposé à une flamme nue, à une étincelle, à une torche de soudage, à une cigarette allumée ou à une autre source d'allumage.

3.5 ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. En cas de déversement mineur, absorber le produit répandu avec de l'argile absorbante.

3.6 ÉLIMINATION

CONTENANTS RECYCLABLES :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant : 1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2) Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. **NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour

lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

4.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le glyphosate ne doit pas être appliqué à l'aide d'applicateurs manuels à mèche ou par badigeonnage à la main.

Ne pas appliquer le produit par voie aérienne sauf dans les conditions énoncées dans le présent livret.

Respecter les zones de tampon de pulvérisation indiquées dans la section 5.3.

TIDE GLYPHOSATE 540 est un liquide hydrosoluble qui se mélange facilement à l'eau pour la pulvérisation sur les feuilles, en vue de supprimer ou de détruire la plupart des plantes herbacées. On peut l'appliquer avec la plupart des pulvérisateurs ordinaires industriels ou de plein champ, après l'avoir dilué et l'avoir bien mélangé à l'eau conformément aux instructions du livret.

À partir du point de contact avec le feuillage, l'herbicide s'achemine dans la plante jusqu'à l'intérieur des racines. Sur la plupart des mauvaises herbes annuelles, les effets sont visibles après 2 à 4 jours. Sur la plupart des mauvaises herbes vivaces, le délai peut être de 7 à 10 jours. Un temps extrêmement frais ou nuageux au moment du traitement peut ralentir le travail du produit et retarder les signes visibles de suppression. Les effets visibles sont le flétrissement et le jaunissement graduels de la plante, qui s'accroissent jusqu'au brunissement complet des organes aériens et à la détérioration des organes souterrains de la plante.

On doit retarder le traitement jusqu'à ce que la végétation ait atteint les stades de croissance décrits pour la suppression de la végétation visée sous les sections « Suppression des mauvaises herbes annuelles » (7.0) ou « Suppression des mauvaises herbes vivaces » (8.0), de sorte que le feuillage ait une surface suffisante pour recevoir la solution de pulvérisation. Les plants non encore levés provenant des rhizomes souterrains ou des racines des espèces vivaces ne seront pas atteints par la solution et ils continueront leur croissance. C'est pourquoi la meilleure suppression de la plupart des mauvaises herbes vivaces s'obtient quand on effectue le traitement à un stade avancé de croissance voisin de la maturité.

Sans dépasser les limites recommandées, utiliser toujours le taux la plus forte du produit par hectare lorsque l'infestation de mauvaises herbes est forte ou dense ou que les mauvaises herbes croissent dans un endroit non aménagé (sol non travaillé).

Ne pas traiter lorsque les conditions de croissance sont médiocres, par exemple en cas de sécheresse, de maladie ou de dégâts causés par les insectes, sans quoi la suppression des mauvaises herbes pourrait être moindre. Une épaisse couche de poussière sur les mauvaises herbes peut aussi réduire l'efficacité du traitement.

Ce produit n'exerce pas d'effet rémanent sur les mauvaises herbes. Pour obtenir une suppression résiduelle, adopter un programme approuvé sur les livrets d'herbicides. Lire et respecter avec soin les précautions et les autres renseignements que donnent les étiquettes de tous les herbicides utilisés.

Une pluie pendant les 60 minutes suivant l'application peut réduire l'efficacité de la suppression des mauvaises herbes. Une pluie forte, immédiatement après le traitement, peut lessiver l'herbicide du feuillage et rendre nécessaire un traitement de rappel. Ne pas appliquer le produit si la pluie semble imminente.

À moins d'indication contraire dans ce livret, ne jamais mélanger avec des agents tensio-actifs, des pesticides, des huiles herbicides ou autres matières que de l'eau. Une pulvérisation qui couvre uniformément et parfaitement les plantes est la plus efficace. Ne pas pulvériser le feuillage des mauvaises herbes jusqu'au ruissellement.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que TIDE GLYPHOSATE 540 est un herbicide du groupe 9. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à Tide Glyphosate 540 et à d'autres herbicides du groupe 9. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

Dans la mesure du possible, alterner Tide Glyphosate 540 ou les herbicides du même groupe 9 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.

Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de

labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement

un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.

Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour obtenir plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquez avec Tide International Canada, Inc. au +1 866 699 7717.

5.0 MÉLANGE ET APPLICATION

5.1 MISES EN GARDE

ATTENTION : ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LE FEUILLAGE, LES TIGES VERTES OU LES FRUITS DES RÉCOLTES, DES PLANTES ET DES ARBRES NON VISÉS. CAR ILS POURRAIENT ÊTRE DÉTRUITS OU GRAVEMENT ENDOMMAGÉS.

APPLIQUER CES SOLUTIONS À PULVÉRISER AVEC UN APPAREIL BIEN ENTRETENU ET CALIBRÉ DE FAÇON À DÉBITER LE VOLUME VOULU DE PRODUIT.

NE PAS UTILISER DANS LES SERRES. LES RÉSULTATS RISQUENT D'ÊTRE RÉDUITS SI ON UTILISE UNE EAU BOUEUSE, PAR EXEMPLE DE L'EAU D'UN ÉTANG OU D'UN FOSSÉ SANS REVÊTEMENT.

Bien rincer à grande eau le pulvérisateur et ses pièces aussitôt après l'application du produit.

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive vers les zones traitées est minimal. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

REMARQUE : L'usage du produit autrement qu'en conformité avec le livret peut entraîner des blessures aux personnes ou aux animaux, nuire aux cultures ou entraîner d'autres effets non recherchés. Garder le contenant fermé pour éviter les déversements et la contamination.

5.2 RENSEIGNEMENTS SUR LE MÉLANGE ET L'ÉQUIPEMENT D'APPLICATION MÉLANGE AVEC DE L'EAU

Pour les pulvérisateurs terrestres ou industriels, verser d'abord la moitié de l'eau nécessaire dans le réservoir du pulvérisateur. Ajouter la quantité voulue d'herbicide [consulter « Suppression des mauvaises herbes » (sections 7.1 et 8.1)] et bien mélanger avant d'ajouter le reste de l'eau. Placer le boyau de remplissage sous la surface de la solution pour éviter de former trop de mousse. Retirer le boyau dès que le réservoir est plein pour éviter le retour de la solution dans l'alimentation d'eau. L'emploi d'agitateurs mécaniques peut provoquer une formation excessive de mousse. Les tuyaux de dérivation doivent aboutir au fond du réservoir. Quand on utilise un pulvérisateur à dos, il est conseillé de mélanger dans l'eau la quantité voulue de cet herbicide dans un grand récipient, puis de verser cette solution dans le pulvérisateur.

MÉLANGE EN CUVE

Les étapes suivantes devraient être suivies en ajoutant les produits d'association du mélange en cuve, en utilisant un système de chargement d'herbicide ou en ajoutant le produit directement dans le réservoir :

1. Remplissez le réservoir de pulvérisation aux 3/4 d'eau.
2. Commencer l'agitation et la maintenir tout le long du mélange et de la pulvérisation.
3. Ajoutez la quantité requise du produit d'association du mélange en cuve.
4. Rincer le réservoir de chargement et les contenants de l'herbicide avec de l'eau.
5. Si vous utilisez un système de chargement d'herbicide - assurez-vous que le réservoir de chargement et les conduites menant à la pompe sont rincés avec de l'eau et vides avant d'ajouter le produit d'association de mélange de cuve.
6. Ajoutez la quantité requise de Tide Glyphosate 540.
7. Rincer le réservoir de chargement et les contenants de l'herbicide avec de l'eau.
8. Si vous utilisez un système de chargement d'herbicide - assurez-vous que le réservoir de chargement et les conduites menant à la pompe sont rincés avec de l'eau et vides avant de commencer l'opération de pulvérisation.

Toujours commencer et finir les opérations de mélange et de pulvérisation avec un système propre.

ÉQUIPEMENT D'APPLICATION

PULVÉRISATEURS À RAMPE

Suppression des mauvaises herbes vivaces, des broussailles ligneuses et des arbres mentionnés dans le livret à l'aide d'appareils à rampe conventionnels – appliquer ce produit dans 50 à 300 litres d'eau propre par hectare et pulvériser à une pression d'au plus 275 kPa. Consulter les sections « Suppression des mauvaises herbes annuelles » (7.1) ou « Suppression des mauvaises herbes vivaces » (8.1), pour les taux à utiliser contre les diverses espèces.

Suppression des mauvaises herbes annuelles mentionnées dans le livret à l'aide d'appareils à rampe conventionnels – appliquer ce produit dans 50 à 100 litres d'eau propre par hectare et appliquer en pulvérisation générale, sauf indication contraire sur la présente étiquette, à une pression d'au plus 275 kPa. Consulter les sections « Suppression des mauvaises herbes annuelles » (7.1) ou « Suppression des mauvaises herbes vivaces » (8.1), pour les taux à utiliser contre les diverses espèces.

ÉQUIPEMENT D'APPLICATION MANUEL ET APPAREILS À GRAND VOLUME

(pulvérisations grossières seulement)

Suppression des mauvaises herbes, des broussailles et des arbres mentionnés aux rubriques « Suppression des mauvaises herbes » (6.0) du livret à l'aide de pulvérisateurs à dos ou d'équipement de pulvérisation à volume élevé pourvus de lances ou d'autres agencements appropriés à buses – À moins d'indication contraire, préparer une solution à 0,67 pour cent de produit dans l'eau (0,67 litre de produit dans 100 litres d'eau) et pulvériser le feuillage de la végétation à supprimer. Pour de meilleurs résultats, employer une solution à 1,34 pour cent (1,34 litres de produit dans 100 litres d'eau) contre les mauvaises herbes vivaces difficiles à supprimer, notamment le lisier des champs, l'apocyn chanvrin, l'asclépiade commune et le chardon des champs.

Pulvériser de façon à bien mouiller. La couverture doit être uniforme et complète. Ne pas pulvériser jusqu'au ruissellement. Dans les cas d'application à l'aide d'un équipement d'application manuel, diriger soigneusement le jet pour éviter toute vaporisation sur les plantes non visées.

ÉQUIPEMENT SÉLECTIF

Ce produit peut servir à la suppression des mauvaises herbes à l'aide d'appareils à humectation, comme les ROULEAUX et les MÊCHES, dans le soja, les haricots communs secs, les vergers, les vignobles, les plantations de canneberges (atocas) ou les fraises, et les endroits non cultivés. Pour plus de précisions sur l'équipement sélectif servant à l'application de ce produit, consulter la section « Équipement sélectif » (9.12).

Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. NE PAS appliquer si la vitesse du vent dépasse 16 km/h dans le site de traitement, tel que mesure à l'extérieur du site, du côté face exposé au vent. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes.

Application par voie aérienne : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol, sur le site de l'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

ÉQUIPEMENT AÉRIEN

Ne pas employer de signaleurs humains.

L'application aérienne peut être utilisée seulement pour la répression des mauvaises herbes avant la récolte. Consulter les sections 5.3 et 9.9.2 pour plus de précisions sur l'application.

Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que la largeur maximale de la rampe d'aspersion n'excède pas 65 % de l'envergure des ailes. Le type, la taille et l'orientation du gicleur doivent être configurés pour former une goutte ayant un volume VDM de taille (400-600 microns) ou (600-1000 microns). S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés ou des systèmes équivalents de positionnement électronique (GPS). L'utilisation d'un avion de repérage est recommandée.

Laver à fond l'avion, particulièrement le train d'atterrissage, après chaque journée de travail, afin d'éliminer les résidus d'herbicide accumulés pendant la pulvérisation ou déversés. L'EXPOSITION PROLONGÉE À CE PRODUIT DES SURFACES D'ACIER SANS REVÊTEMENT PEUT PROVOQUER LEUR CORROSION ET ENTRAÎNER UNE DÉFAILLANCE DU MATÉRIEL. LE TRAIN D'ATTERRISSEMENT EST LE PLUS EXPOSÉ. Un enduit organique (peinture) qui répond à la norme aéronautique MIL-C-38412 peut empêcher la corrosion.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronet*, développé par le Comité fédéral, provincial, et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler Tide International Canada, Inc. au +1 866 699 7717. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Volume : Appliquer la quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 30-100 litres par hectare.

5.3 ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Une zone tampon de pulvérisation n'est PAS requise pour :

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette
- l'utilisation d'un pulvérisateur à écran de protection à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec la culture, les fruits ou le feuillage

Dans le cas de l'application dans des emprises, aucune zone tampon de pulvérisation n'est requise pour protéger les habitats terrestres sensibles. Toutefois, il faut recourir à la meilleure stratégie d'application possible pour réduire la dérive hors cible, en tenant compte des conditions météorologiques (par exemple la direction du vent ou un vent faible) et de l'équipement de pulvérisation (par exemple, pulvérisation de gouttelettes de taille grossière, réduit la hauteur de pulvérisation au-dessus du couvert végétal). Les préposés à l'application doivent cependant respecter les zones tampons de pulvérisation prescrites pour la protection des habitats aquatiques sensibles.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans les tableaux ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Espèces agricoles et zones non cultivées	Nombre maximal d'applications	Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un :	
		Habitat aquatique	Habitat terrestre
Espèces agricoles et méthode d'application par rampe de pulvérisation			
Pour le traitement présemis toutes les cultures. Pâturage et jachère d'été établi. Ginseng – nouveau potager	1	1	1
Ginseng – potagers existants et établis, canola – hybride de Roundup Ready pour la production de graines	2	1	1
Avelines ou noisettes	4	1	1
Maïs (variétés non tolérantes au glyphosate, y compris le maïs grain, le maïs à ensilage et le maïs ornemental), fraises, bleuets nains et bleuets en corymbe, noix, châtaigne, noyer de Siebold, graminées à gazon (avant l'établissement ou la rénovation)	2	1	2
Blé, orge, avoine, soja (variétés non tolérantes au glyphosate), canola (variétés non tolérantes au glyphosate), pois, haricots secs, lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique), lentilles, pois chiches, lupin (sec), gourganés (sèches), asperges, graminées fourragères et légumineuses, y compris la production de graines	3	1	2
Canola (variétés tolérantes au glyphosate), soja (variétés tolérantes au glyphosate)	4	1	2
Pommes, abricots, cerises (douces/acides), pêches, poires, prunes, raisins	3	1	3
Espèces agricoles et application par pulvérisateur pneumatique (y compris par nébulisateur)			
Pâturage	1	20	30
Graminées à gazon (avant l'établissement ou la rénovation)	2	25	35
Zones non cultivées et méthode d'application par rampe de pulvérisation			

Espèces agricoles et zones non cultivées		Nombre maximal d'applications	Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un :	
Zones non cultivées et usages industriels : Zones industrielles et emprises, zones récréatives et publiques		3	1	3*
Zones non cultivées et méthode d'application par rampe de pulvérisation (y compris par nébulisateur)				
Zones non cultivées et usages industriels : Zones industrielles et emprises, zones récréatives et publiques		3	20	30*
Espèces agricoles et méthode d'application aérienne	Type de voilure			
Blé, orge, avoine, soja (variétés non tolérantes au glyphosate), canola (variétés non tolérantes au glyphosate), pois, haricots secs, lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique), lentilles	Voilure fixe	2	20	35
	Voilure tournante	2	20	30

* Des zones tampons de pulvérisation pour la protection des habitats terrestres ne sont pas requises pour les applications sur les emprises (notamment les ballasts de voies ferrées, les emprises de chemins de fer, les emprises hydroélectriques, les servitudes d'utilité publique, les routes, et les terrains d'entraînement et les champs de tir des bases militaires).

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.. Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

6.0 MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Ce produit supprime plusieurs espèces de graminées et de plantes à feuilles larges tant annuelles que vivaces, de broussailles ligneuses et d'arbres lorsqu'il est appliqué de la façon recommandée et dans les conditions décrites. Pour plus de précisions sur la suppression d'un type particulier de mauvaises herbes (notamment sur le taux recommandée), consulter les sections « Suppression des mauvaises herbes annuelles » (7.0) et « Suppression des mauvaises herbes vivaces » (8.0). Voici une liste non exhaustive des mauvaises herbes supprimées.

6.1 MAUVAISES HERBES ANNUELLES GRAMINÉES ANNUELLES

Blé spontané <i>Triticum spp.</i>	Orge spontanée <i>Hordeum spp.</i>
Brome des toits <i>Bromus tectorum</i>	Panic d'automne <i>Panicum dichotomiflorum</i>
Digitaire astringente <i>Digitaria ischaemum</i>	Panic millet sauvage <i>Panicum millaceum</i>
Digitaire sanguine <i>Digitaria sanguinalis</i>	Pâturin annuel <i>Poa annua</i>
Échinochloa pied-de-coq <i>Echinochloa crusgalli</i>	Sétaire géante <i>Setaria faberii</i>
Folle avoine <i>Avena fatua</i>	Sétaire glauque <i>Setaria glauca</i>
Ivraie de Perse <i>Lolium persicum</i>	Sétaire verte <i>Setaria viridis</i>
Maïs spontané <i>Zea mays</i>	
AUTRES	
Cuscute <i>Cuscuta spp.</i>	

MAUVAISES HERBES ANNUELLES À FEUILLES LARGES

Abutilon <i>Abutilon theophrasti</i>	Morelle à trois fleurs <i>Solanum triflorum</i>
Amarante à racine rouge <i>Amaranthus retroflexus</i>	Morelle noire de l'est <i>Solanum ptycanthum</i>
Amarante hybride <i>Amaranthus hybridus</i>	Moutarde des champs <i>Sinapis arvensis</i>
Bourse-à-pasteur <i>Capsella bursa-pastoris</i>	Ortie royale <i>Galeopsis tetrahit</i>
Canola (colza) spontané <i>Brassica spp.</i>	Petite herbe à poux <i>Ambrosia artemisiifolia</i>

Chénopode blanc <i>Chenopodium album</i>	Renouée liseron <i>Polygonum convolvulus</i>
Crépis de toits <i>Crepis tectorum</i>	Renouée de Pennsylvanie <i>Polygonum pensylvanicum</i>
Érigéron du Canada <i>Erigeron canadensis</i>	Renouée persicaire <i>Polygonum persicaria</i>
Erodium cicutaire <i>Erodium cicutarium</i>	Renouée scabre <i>Polygonum scabrum</i>
Gaillet gratteron <i>Gallium aparine</i>	Sagesse-des-chirurgiens <i>Descurainia sophia</i>
Kochia à balais <i>Kochia scoparia</i>	Saponaire des vaches <i>Saponaria vaccaria</i>
Laiteron potager <i>Sonchus oleraceus</i>	Silène noctiflore <i>Silène noctiflora</i>
Laitue scariole <i>Lactuca scariola</i>	Soude roulante <i>Salsola pestifer</i>
Lin spontané <i>Linum spp.</i>	Spargoute des champs <i>Spergula arvensis</i>
Lampourde glouteron <i>Xanthium strumarium</i>	Stellaire moyenne <i>Stellaria media</i>
Mauve à feuilles rondes <i>Malva pusilla</i>	Tabouret des champs <i>Thlaspi arvense</i>
	Vesce à feuilles étroites <i>Vicia angustifolia</i>

6.2 MAUVAISES HERBES VIVACES CAREX ET GRAMINÉES VIVACES

Brome inerme <i>Bromus inermis</i>	Pâturin comprimé <i>Poa compressa</i>
Chiendent commun <i>Elytrigia repens</i>	Pâturin des prés <i>Poa pratensis</i>
Muhlenbergie feuillée <i>Muhlenbergia frondosa</i>	Quenouille à feuilles larges <i>Typha latifolia</i>
Linaigrette <i>Eriophorum chamissonis</i>	Souchet comestible <i>Cyperus esculentus</i>
Orge queue d'écureuil <i>Hordeum jubatum</i>	

MAUVAISES HERBES VIVACES À FEUILLES LARGES

Apocyn chanvrin <i>Apocynum cannabinum</i>	Linaire vulgaire <i>Linaria vulgaris</i>
Armoise absinthe <i>Artemisia absinthium</i>	Liseron des champs <i>Convolvulus arvensis</i>
Asclépiade commune <i>Asclepias syriaca</i>	Luzerne <i>Medicago spp.</i>
Chardon des champs <i>Cirsium arvense</i>	Patience crépue <i>Rumex crispus</i>
Cranson dravier <i>Cardaria draba</i>	Pissenlit <i>Taraxacum officinale</i>
Herbe à puce <i>Rhus radicans</i>	Renouée du Japon <i>Polygonum cuspidatum</i>
Laiteron des champs <i>Sonchus arvensis</i>	Salicaire commune <i>Lythrum salicaria</i>

6.3 BROUSSAILLES LIGNEUSES ET ARBRES

Aulne <i>Alnus</i> spp.	Kalmie à feuilles étroites <i>Kalmia angustifolia</i>
Bouleau <i>Betula</i> spp.	Peuplier <i>Populus</i> spp.
Cèdre <i>Thuja</i> spp.	Pin <i>Pinus</i> spp.
Cerisier <i>Prunus</i> spp.	Pruche <i>Tsuga</i> spp.
Chèvrefeuille velu <i>Lonicera villosa</i>	Rhododendron du Canada <i>Rhododendron canadense</i>
Comptonie à feuilles d'asplénie <i>Comptonia peregrina</i>	Saule <i>Salix</i> spp.
Douglas taxifolié <i>Pseudotsuga</i> spp.	Spirée à feuilles larges <i>Spiraea latifolia</i>
Érable <i>Acer</i> spp.	Symphorine de l'Ouest <i>Symphoricarpos occidentalis</i>
Framboisier/Ronce remarquable <i>Rubus</i> spp.	Viome cassinoïde <i>Viburnum cassinoides</i>

USAGES SUR LES TERRES AGRICOLES

TOUJOURS LIRE LES PRÉCAUTIONS, LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET LES INFORMATIONS RELATIVES AU MÉLANGE ET À L'APPLICATION (SECTIONS 3.0, 4.0 ET 5.0) AVANT LES RENSEIGNEMENTS PORTANT SUR UNE APPLICATION PARTICULIÈRE DE TOUTE SECTION DU LIVRET.

NE PAS PAR VOIE AÉRIENNE.

7.0 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES

Les tableaux suivants indiquent les taux d'application et les directives particulières à la suppression des mauvaises herbes annuelles énumérées.

7.1 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES AVEC TIDE GYPHOSATE 540

TAUX (L/ha)	STADE DE CROISSANCE DES MAUVAISES HERBES	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (Appliquer dans 50 – 100 L d'eau par hectare)
0,5	Jusqu'à 8 cm de hauteur	Folle avoine, sétaires verte, orge spontané, blé spontané Canola (colza) spontané non Roundup Ready, moutarde des champs, renouée persicaire, tabouret des champs	Pour la folle avoine, appliquer au stade de 1 à 3 feuilles. Ajouter 350 mL d'un agent tensio- actif dont l'usage est homologué avec ce produit, notamment Agral 90, Ag Surf et Companionmc. S'il y a très forte infestation de folle avoine, utiliser au taux de 0,67 L/ha.
0,67	8 à 15 cm de hauteur	Toutes les graminées annuelles indiquées ci-dessus Toutes les mauvaises herbes annuelles à feuilles larges indiquées ci-dessus, ainsi que la sagesse-des-chirurgiens*, et le kochia à balais*	Ajouter 350 mL d'un agent tensio- actif dont l'usage est homologué avec ce produit, comme qu'indiqué ci-dessus. * Répression seulement ; consulter les taux plus élevés de ce tableau ou de celui du mélange en cuve pour les options de suppression (7.2).

TAUX (L/ha)	STADE DE CROISSANCE DES MAUVAISES HERBES	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (Appliquer dans 50 – 100 L d'eau par hectare)
0,83 – 1,27	Jusqu'à 15 cm de hauteur	Toutes les graminées annuelles indiquées ci-dessus, ainsi que brome des toits, sétaire géante, et ivraie de Perse Toutes les mauvaises herbes annuelles à feuilles larges indiquées ci-dessus, ainsi que gaillard gratteron, chénopode blanc, amarante à racine rouge, ortie royale, sagesse-des-chirurgiens, soude roulante, lin spontané, petite herbe à poux*, érigeron du Canada*, renouée liseron**, crêpis des toits***	Aucun agent tensio-actif n'est exigé. Consulter la section du mélange en cuve pour les autres options de suppression (7.2). * NE PAS utiliser ces taux contre des plantes de plus de 8 cm de hauteur. ** Entre le stade de 3-4 feuilles, utiliser au taux de 1,27 L/ha. *** Pour les mauvaises herbes entre 8 et 15 cm de hauteur, utiliser au taux de 1,27 L/ha.
1,5	Jusqu'à 15 cm de hauteur	Toutes les graminées annuelles indiquées ci-dessus, ainsi que digitaire sanguine et pâturin annuel Toutes les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées ci-dessus ainsi que : kochia à balais, laitue scariole, bourse-à-pasteur, laiteron potager, vesce à feuilles étroites	Pour des options supplémentaires de suppression des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, consulter le tableau de mélange en cuve (7.2).
2,33	Plus de 15 cm de hauteur	Toutes les graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges indiquées ci-dessus	Pour des options supplémentaires de suppression des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, consulter le tableau de mélange en cuve (7.2).

REMARQUE : Pour le traitement localisé, taux de 0,5 à 2,33 litres par hectare sont équivalentes à environ 5 à 23 mL/100m², respectivement.

Agral est une marque déposée d'une compagnie du Groupe Syngenta.
Ag Surf est une marque déposée de l'Interprovincial Cooperative Ltée.
Companion est une marque de commerce de Dow AgroSciences LLC.

7.2 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES TIDE GYPHOSATE 540 MÉLANGE EN CUVE

POUR LES TERRES EN JACHÈRE ET LES CULTURES AVEC TRAVAIL MINIMAL DU SOL

MÉLANGE EN CUVE	TAUX (L/ha)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES ♦	COMMENTAIRES (Appliquer dans 50 – 100 L d'eau/ha)
Tide Gyphosate 540 + Herbicide Banvel II	0,5 – 0,67 + 0,29	Céréales spontanées, folle avoine, sétaire verte Canola (colza) spontané non Roundup Ready, moutarde des champs, sagesse-des-chirurgiens*, chénopode blanc, renouée persicaire, tabouret des champs, kochia à balais, soude roulante, saponaire des vaches, amarante à racine rouge**, renouée liseron**	Ce mélange en cuve est homologué pour la terre en jachère seulement. Pour de meilleurs résultats, les mauvaises herbes devraient être inférieures à 15 cm de hauteur et en pleine croissance. Si les mauvaises herbes dépassent 8 cm de hauteur, utiliser un taux plus forte. * Appliquer Tide Gyphosate 540 au taux de 0,67 L/ha seulement. ** Répression seulement. Consulter les autres mélanges en cuve pour les options de suppression. Ajouter 350 ml/ha d'agent tensio-actif - voir la liste dans la section 7.3.

MÉLANGE EN CUVE	TAUX (L/ha)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES ♦	COMMENTAIRES (Appliquer dans 50 – 100 L d'eau/ha)
Tide Gyphosate 540 + Herbicide Banvel II	0,61 – 1,27 + 0,31	Céréales spontanées, folle avoine, sétaire verte, brome des toits, ivraie de Perse Canola (colza) spontané Roundup Ready, moutarde des champs, sagesse-des- chirurgiens, chénopode blanc, renouée persicaire, tabouret des champs, kochia à balais, soude roulante, saponaire des vaches, amarante à racine rouge, renouée liseron*, renouée (spp.)	Ce mélange en cuve peut être appliqué avant le semis pour le blé, l'orge, le seigle, l'avoine, le maïs-cultivé seulement (ne pas appliquer au maïs sucré). Certaines cultures à feuilles larges (par ex. lentilles, pois, canola et lin) peuvent être avariées par l'application de ce produit avant l'ensemencement et ne devraient donc pas être semées dans un champ traité avec ce produit. Graminées annuelles – appliquer n'importe quand entre l'émergence et l'épiaison. Pour de meilleurs résultats, les mauvaises herbes devraient être inférieures à 15 cm de hauteur et en pleine croissance. Le taux supérieure de ce produit devrait être utilisée lorsque les conditions de croissance des mauvaises herbes sont défavorables (comme une sécheresse). * le stade de 1-4 feuilles
Tide Gyphosate 540 + Pardner	0,5 – 0,67 + 1,25	Céréales spontanées*, sétaire verte, Canola (colza) spontané, moutarde des champs, renouée persicaire, tabouret des champs, renouée liseron*, Amarante à racine rouge**, kochia à balais**, folle avoine**	Ce mélange en cuve est homologué pour la terre en jachère et les systèmes de travail minimal du sol – blé, orge et avoine seulement. Pour de meilleurs résultats, la hauteur des mauvaises herbes devrait être inférieure à 15 cm et en pleine croissance. Si les mauvaises herbes dépassent 8 cm de hauteur, utiliser un taux plus forte. * Appliquer TIDE GLYPHOSATE 540 au taux de 0,67 L/ha seulement pour la suppression de la renouée liseron. ** Taux de 0,67 L pour la répression seulement. Consulter les autres mélanges en cuve pour les options de suppression. Ajouter 350 ml/ha d'agent tensio-actif — voir la liste à la section 7.3.

MÉLANGE EN CUVE	TAUX (L/ha)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES ♦	COMMENTAIRES (Appliquer dans 50 – 100 L d'eau/ha)
Tide Gyphosate 540 + 2,4-D ^A	0,83 – 1,27 + 0,6 – 0,9 ⁴ ou 1,2 – 1,5 ⁵	Céréales spontanées, folle avoine, sétaire verte, brome des toits, sétaire géante, ivraie de Perse Canola (colza) spontané (sauf pour Roundup Ready), moutarde des champs, sagesse-des-chirurgiens, amarante à racine rouge, renouée persicaire, tabouret des champs, kochia à balais, chénopode blanc, ortie royale, soude roulante, lin spontané, petite herbe à poux*, érigéron du Canada, renouée liseron**, crépis des toits*** Canola (colza) spontané Roundup Ready (1 à 4 feuilles) ⁴ , bardanette épineuse ⁴ , barbane ⁴ , lampourde glouteron ⁴ , plantain majeur ⁴ , vergerette annuelle ⁴ , caméline fausse lin ⁴ , fausse herbe à poux ⁴ , salsifis majeur ⁴ , moutardes ⁴ (sauf pour moutarde des chiens et moutarde-tanaisie), laitue scariole ⁴ , herbe à poux ⁴ , anserine de Russie ⁴ , bourse-à-pasteur ⁴ , la grande ortie ⁴ , méliot ⁴ , euphorbe à feuilles de thym ⁴ , radis sauvage ⁴ , inule aulnée ⁴ Canola (colza) spontané (4 à 6 feuilles) ⁵ , laiteron potager ⁵ , stellaire moyenne ⁵ , pourpier potager ⁵ , moutarde des chiens ⁵ , moutarde tanaisie ⁵ , chénopode glauque ⁵ , séneçon vulgaire ⁵ , galinsoga cilié ⁵ , épervière ⁵ , prunelle vulgaire ⁵ , renouée des oiseaux ⁵ , lépidie densiflore ⁵ , matricaire odorante ⁵ , amarante fausse-bilte ⁵ , pourpier potager ⁵ , petite oseille ⁵ , renouée scabre ⁵ , amarante blanche ⁵ , abutilon ⁵ , Canola (colza) spontané ⁵	Pour de meilleurs résultats, la hauteur des mauvaises herbes devrait être inférieure à 15 cm et en pleine croissance. Si les mauvaises Si les mauvaises herbes dépassent 8 cm de hauteur, utiliser un taux plus forte. Aucun agent tensio-actif n'est exigé. * NE PAS utiliser ces taux contre des plantes plus de 8 cm de hauteur. ** Entre le stade de 3-4 feuilles, utiliser au taux de 1,27 L/ha. *** Pour les mauvaises herbes entre 8 et 15 cm de hauteur, utiliser au taux de 1,27 L/ha. ⁴ Appliquer 2,4-D au taux de 0,6 – 0,9 L/ha (280 - 420 g m.a./ha). ⁵ Appliquer 2,4-D au taux de 1,2 à 1,5 L/ha (560 à 700 g m.a./ha). Utiliser un minimum de 80 litres d'eau par hectare lorsque des formulations de 2,4-D amine sont utilisées à ces concentrations. Ce mélange en cuve peut être appliqué avant ou après le semis pourvu que la culture ne soit pas encore levée pour le blé, le blé d'hiver, l'orge et le seigle.
Tide Gyphosate 540 + 2,4-D ^B	0,5 – 0,67 + 1,2	Céréales spontanées*, folle avoine* et sétaire verte* Canola (colza) spontané, moutarde des champs, sagesse-des-chirurgiens, amarante à racine rouge, renouée persicaire, tabouret des champs, kochia à balais Chénopode blanc**, soude roulante**	Ce mélange en cuve est homologué pour la terre en jachère seulement. Pour de meilleurs résultats, la hauteur des mauvaises herbes devrait être inférieures à 15 cm et en pleine croissance. Si les mauvaises herbes dépassent 8 cm de hauteur, utiliser un taux plus forte. * Appliquer Tide Gyphosate 540 au taux de 0,67 L/ha seulement pour la suppression de la folle avoine et de la sétaire verte. **Répression seulement. Consulter les autres mélanges en cuve pour les options de suppression. Ajouter 350 ml/ha d'agent tensio-actif - voir la liste dans la section 7.3.

MÉLANGE EN CUVE	TAUX (L/ha)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES ♦	COMMENTAIRES (Appliquer dans 50 – 100 L d'eau/ha)
Tide Gyphosate 540 + MCPA ^C formulation de 500 g/L; pour les autres formulations, régler les taux en conséquence	0,83 – 1,27 + 0,5 – 0,7 ¹ ou 0,5 – 1,0 ²	Céréales spontanées, folle avoine, sétaire verte, brome des toits, sétaire géante, ivraie de Perse Canola (colza) spontané (sauf pour Roundup Ready), moutarde des champs, sagesse-des-chirurgiens, amarante à racine rouge, renouée persicaire, tabouret des champs, kochia à balais, chénopode blanc, ortie royale, soude roulante, lin spontané, petite herbe à poux*, érigeron du Canada, renouée liseron**, crépis des toits*** Canola (colza) spontané (1 à 4 feuilles)^{1,2}, bardanette épineuse³, barbane³ (avant le stade à 4 feuilles), caméline faux lin³, sagesse-des-chirurgiens³, chénopode blanc³, moutardes³ (sauf des chiens et tanaïs), laitue scariole³, herbe à poux³, amarante à racine rouge³, ansérine de Russie³, bourse-à-pasteur³, tabouret des champs³, (thlaspi des champs)³, vesce³, radis sauvage³, inule aunée³	Pour de meilleurs résultats, la hauteur des mauvaises herbes devrait être inférieures à 15 cm et en pleine croissance. Si les mauvaises herbes dépassent 8 cm de hauteur, utiliser un taux plus forte. Aucun agent tensio-actif n'est exigé. * NE PAS utiliser ces taux contre des plantes de plus de 8 cm de hauteur. ** Entre le stade de 3- à 4-feuilles, utiliser au taux de 1,27 L/ha. *** Pour les mauvaises herbes entre 8 et 15 cm de hauteur, utiliser au taux de 1,27 L/ha. ¹ Appliquer MCPA amine au taux de 0,5 à 0,7 L/ha (250 – 350 g m.a./ha) avant les pois de grandes cultures. ² Appliquer MCPA au taux de 0,5 à 1,0 L/ha (250 – 500 g m.a./ha) avant le blé, l'avoine, l'orge, le maïs-cultivé^C, le maïs sucré^C, le seigle et le lin. ³ Appliquer MCPA au taux de 0,7 à 1,0 L/ha (350 – 500 g m.a./ha) seulement. Ce mélange en cuve peut être appliqué avant le semis pour le blé, l'orge, le seigle, l'avoine, le maïs-cultivé^C, le maïs sucré^C, le lin et le pois de grandes cultures^C.

MÉLANGE EN CUVE	TAUX (L/ha)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES ♦	COMMENTAIRES (Appliquer dans 50 – 100 L d'eau/ha)
Tide Gyphosate 540 + Herbicide Buctril M	0,83 – 1,27 + 0,5 – 1,0 ¹	Céréales spontanées, folle avoine, sétaire verte, brome des toits, sétaire géante, ivraie de Perse Canola (colza) spontané (sauf pour Roundup Ready), moutarde des champs, sagesse-des-chirurgiens, amarante à racine rouge, renouée persicaire, tabouret des champs, kochia à balais, chénopode blanc, ortie royale, soude roulante, lin spontané, petite herbe à poux*, érigeron du Canada, renouée liseron**, crépis des toits*** Canola (colza) spontané (1 à 4 feuilles)^{1,2} Jusqu'au stade de 4 feuilles² : renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, saponaire des vaches, amarante à racine rouge, sagesse-des-chirurgiens, bardanette épineuse, bourse-à-pasteur, kochia à balais³, soude roulante³, matricaire inodore⁴, tournesol spontané, silène noctiflore, lampourde glouteron, abutilon⁵, neslie paniculée, morelle noire d'Amérique Jusqu'au stade de 6 feuilles² : morelle à trois fleurs. Jusqu'au stade de 8 feuilles² : renouée liseron, sarrasin de tartarie, sarrasin commun, tabouret des champs, moutarde des champs, vélar fausse-girolée, chénopode blanc, petite herbe à poux, sénéçon vulgaire Mauvaises herbes vivaces (parties aériennes)² : chardon des champs, laitron des champs.	Pour de meilleurs résultats, la hauteur des mauvaises herbes devrait être inférieures à 15 cm et en pleine croissance. Si les mauvaises herbes dépassent 8 cm de hauteur, utiliser un taux plus forte. Aucun agent tensio-actif n'est exigé. * NE PAS utiliser ces taux contre des plantes de plus de 8 cm de hauteur. ** Entre le stade de 3- à 4-feuilles, utiliser au taux de 1,27 L/ha. *** Pour les mauvaises herbes entre 8 et 15 cm de hauteur, utiliser au taux de 1,27 L/ha. ¹ Appliquer l'herbicide Buctril M au taux de 0,5 – 1,0 L/ha (280 – 560 g m.a./ha) pour toutes les cultures indiquées. ² Appliquer l'herbicide Buctril M au taux de 1,0 L/ha (560 g m.a./ha) seulement. ³ Traiter avant que les mauvaises herbes aient 5 cm du haut. ⁴ Annuelles printanières seulement. ⁵ Traiter avant que les mauvaises herbes aient 8 cm du haut. Ce mélange en cuve peut être appliqué avant le semis pour le blé, le seigle, le maïs, l'orge, le lin, l'avoine, l'alpiste de Canaries et les semis de graminées (incluant brome, agropyre à crête, agropyre intermédiaire, agropyre à chaumes rudes, agropyre élevé, élyme de Russie, fléole des prés, dactyle pelotonné, fétuque rouge traçante, fétuque des prés, vulpin des prés, plantules de fétuque élevée, plantules de brome des prés, plantules d'agropyre de rivage et alpiste roseau.

MÉLANGE EN CUVE	TAUX (L/ha)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES ♦	COMMENTAIRES (Appliquer dans 50 – 100 L d'eau/ha)
Tide Glyphosate 540 + MCPA amine (formulation de 500 g/L, pour les autres formulations, régler les taux en conséquence)	0,83 – 1,27 + 0,5 – 0,7	Céréales spontanées, folle avoine, sétaire verte, brome des toits, sétaire géante, ivraie de Perse Canola (colza) spontané (sauf pour Roundup Ready), moutarde des champs, sagesse-des-chirurgiens, amarante à racine rouge, renouée persicaire, tabouret des champs, kochia à balais, chénopode blanc, ortie royale, soude roulante, lin spontané, petite herbe à poux*, érigéron du Canada, renouée liseron**, crépis des toits*** Canola (colza) spontané (1 à 4 feuilles)³, bardanette épineuse⁴, bardane⁴ (avant le stade à 4 feuilles), caméline faux lin⁴, sagesse-des-chirurgiens⁴, chénopode blanc⁴, moutardes⁴ (sauf des chiens et tanaïsie), laitue scariole⁴, herbes à poux⁴, amarante à racine rouge⁴, anserine de Russie⁴, bourse-à-pasteur⁴, tabouret des champs⁴, (thlaspi des champs)⁴, vesce⁴, radis sauvage⁴, inule aunée⁴.	Pour de meilleurs résultats, la hauteur des mauvaises herbes devrait être inférieure à 15 cm et en pleine croissance. Si les mauvaises herbes dépassent 8 cm de hauteur, utiliser un taux plus forte. Aucun agent tensio-actif n'est exigé. * NE PAS utiliser ces taux contre des plantes plus de 8 cm de hauteur. ** Entre le stade de 3 à 4 feuilles, utiliser au taux de 1,27 L/ha. *** Pour les mauvaises herbes entre 8 et 15 cm de hauteur, utiliser au taux de 1,27 L/ha. ³ Appliquer MCPA amine au taux de 0,5 – 0,7 L/ha (250-350 g m.a./ha) avant les lentilles et les pois chiches. ⁴ Appliquer MCPA amine au taux de 0,7 (350 g m.a./ha) seulement. Ce mélange en cuve peut être appliqué avant le semis pour les lentilles et les pois chiches. Sous des conditions de sécheresse, d'ensemencement profond, des pluies brèves après l'ensemencement, des dommages peuvent être causés aux semis émergents dans les recouvrements du pulvérisateur. Aucun agent tensio-actif n'est exigé.

♦ Pour la suppression de l'orge queue d'écureuil, consulter le tableau « Suppression des mauvaises herbes vivaces » (8.0).

^B 0,56 kilogramme m.a./ha (2,4-D). ^{B, A} Pour les autres mélanges de 2,4-D régler les taux en conséquence. Utiliser uniquement les formulations de l'ester à basse volatilité de 2,4-D, ou les formulations d'amine.

^C Utiliser uniquement les formulations de MCPA amine avant le semis du maïs, et du pois de grandes cultures.

Banvel II est une marque déposée de BASF Corporation.
Pardner et Butril sont des marques déposées de Bayer.

7.3 RENSEIGNEMENTS SUR LES AGENTS TENSIO-ACTIFS

REMARQUE :

Ajout d'un agent tensio-actif – tous les mélanges en cuve comprenant Tide Glyphosate 540 en vue du supprimer des mauvaises herbes annuelles peuvent nécessiter l'ajout d'un agent tensio-actif homologué à cette fin, par exemple Agral 90, Ag Surf ou Companion. Se référer à la section 7.2 pour des recommandations. L'agent tensio-actif devrait être ajouté à raison de 350 millilitres dilués dans 50 à 100 litres d'eau propre par hectare.

7.4 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTS POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES
Tide Glyphosate 540, appliqué seul, ne supprime pas les mauvaises herbes spontanées des cultures de variétés Roundup Ready.

Attendre au moins un jour après le traitement avant de travailler la terre.

Habituellement, les mauvaises herbes annuelles continueront à germer tout au long de la saison de croissance à partir des graines. Des traitements de rappel peuvent s'avérer nécessaires pour la suppression des mauvaises herbes levées tardivement dans certaines

situations.

Pour plus de renseignements et pour les précautions à prendre, consulter les sections « Renseignements généraux » (4.0) et « Mélange et application » (5.0).

7.5 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES VARIÉTÉS DE CANOLA ROUNDUP READY

AVERTISSEMENT : APPLIQUER TIDE GLYPHOSATE 540 SEULEMENT AUX

VARIÉTÉS DE CANOLA ROUNDUP READY.

REMARQUE : TOUJOURS UTILISER DES SEMENCES DE CANOLA SÉLECTIONNÉES (C.-A.-D. CERTIFIÉES) ROUNDUP READY. CE TRAITEMENT ENDOMMAGE OU DÉTRUIT LE CANOLA NON SENSIBLE AU ROUNDUP READY.

- Pour plus de renseignements ou pour les précautions à prendre, consulter les sections « Renseignements généraux » (4.0) et « Mélange et application » (5.0).
- Appliquer TIDE GLYPHOSATE 540 seulement au canola Roundup Ready, comme indiqué ci-dessus dans le tableau de suppression des mauvaises herbes.
- On remarque parfois un jaunissement temporaire quand on applique TIDE GLYPHOSATE 540 à un stade avancé (stade 4 à 6 feuilles) de la culture. Ce flétrissement de courte durée n'affecte ni la croissance, ni la maturité, ni le rendement.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Le tableau suivant décrit le taux et les directives particulières d'application pour la suppression des mauvaises herbes annuelles et vivaces qui croissent parmi les variétés de canola Roundup Ready.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES VARIÉTÉS DE CANOLA ROUNDUP READY

TAUX (L/ha)	STADE DE CROISSANCE DU PLANT	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (appliquer dans 50 à 100 L d'eau/ hectare)
0,55 – 1,27	0 à 6 feuilles	<u>Graminées annuelles</u> Folle avoine, sétaires verte, orge spontanée, blé spontanée, échinochloa pied-de-coq. <u>Annuelles à feuilles larges</u> Tabouret des champs, amarante à racine rouge, moutarde des champs, soude roulante, chénopode blanc, canola (colza) spontané non Roundup Ready, ortie royale, renouée persicaire, kochia à balais, stellaire moyenne, spargoute des champs, morelle à trois fleurs, gaillet grateron*, renouée liseron*, bourse-à-pasteur*, saponaire des vaches*, silène noctiflore*, renouée scabre*, érodium cicutaire*, sagesse-des-chirurgiens*, crépis des toits*, mauve à feuilles rondes*** <u>Vivaces</u> (répression)** Chardon des champs, laiteron des champs, pissenlit <u>Vivaces</u> (suppression tout au long de la saison) Chiendent**, orge queue d'écureuil***, chardon des champs****, laiteron des champs****	Une répétition des applications peut s'avérer nécessaire si une seconde vague de germination des mauvaises herbes a lieu avant la fermeture du couvert. Veiller à ce que les plants n'aient pas dépassé le stade de croissance recommandé. * Le taux de 0,83 L/ha permet la suppression de ces mauvaises herbes à n'importe quel stade de croissance des plants. Le taux inférieure permet de supprimer la bourse-à-pasteur, la saponaire des vaches et le silène noctiflore lorsque les plantes de canola ont de 1 à 3 feuilles, et la renouée quand ils ont de 4 à 6 feuilles. ** Seulement une application à le taux de 0,83 L/ha est nécessaire. *** Une application successive à le taux de 0,83 L/ha est nécessaire. **** Deux applications successives à un taux de 0,83 L/ha sont requises ou une seule application de 1,27 L/ha. Pour une application de rappel, veiller à ce que la culture n'ait pas dépassé le stade de croissance recommandé. Un taux maximum de 1,66 L/ha est permise après la levée de la culture.

7.5.1 MÉLANGES EN CUVE

L'herbicide Lontrel 360 peut être mélangé avec Tide Glyphosate 540 pour la suppression des parties aériennes des chardons des champs tout au long de la saison et la suppression de la renouée liseron croissant parmi les variétés de canola Roundup Ready. L'herbicide Lontrel 360 peut être appliqué dans 100 litres d'eau par hectare à le taux de 0,28 litres par hectare avec 0,83 litres par hectare de Tide Glyphosate 540. Faire les applications lorsque le canola a atteint le stade de 2 à 6 feuilles de croissance. Lors d'une application en mélange en cuve, lire attentivement l'étiquette et en respecter toutes les directives, y compris pour les taux d'application, l'équipement de protection requis, les restrictions et les précautions à prendre pour chaque produit du mélange.

Toujours utiliser les restrictions ou précautions les plus sévères indiquées sur l'étiquette.

Lontrel est une marque déposée de Dow AgroSciences LLC.

7.5.2 PRODUCTION DE SEMENCE D'HYBRIDES DE CANOLA ROUNDUP READY

Pour utilisation seulement dans un système de production de semences d'hybrides de canola Roundup Ready.

Appliquer avec un pulvérisateur terrestre.

Tide Glyphosate 540 peut-être appliqué pour la suppression de lignées parentales de semences de canola hybride non Roundup Ready^{md} dans les champs de production de semences contenant des lignées Roundup Ready^{md} et non Roundup Ready^{md}.

Lorsque la pollinisation est complétée, ou presque terminée, les lignées parentales de semences non Roundup Ready^{md} peuvent être supprimées avec une application de 0,83 à 1,67 litre/ha de TIDE GLYPHOSATE 540 dans 50-200 litres d'eau à l'hectare.

Des applications séquentielles (**maximum de 2 applications**) peuvent être utilisées pour la suppression de lignées parentales de semences, mais le taux maximale ne doit pas dépasser 1,67 litre/ha. Laisser un intervalle de 5 jours entre les applications séquentielles.

7.6 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES VARIÉTÉS DE SOJA ROUNDUP READY® SOJA

AVERTISSEMENT : APPLIQUER TIDE GLYPHOSATE 540 SEULEMENT AUX VARIÉTÉS DE SOJA ROUNDUP READY® SOJA

REMARQUE : TOUJOURS UTILISER DES SEMENCES DE SOJA SÉLECTIONNÉES (C.-À-D. CERTIFIÉES) ROUNDUP READY. CE TRAITEMENT ENDOMMAGE OU DÉTRUIT LE SOJA NON CERTIFIÉ ROUNDUP READY.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

TAUX (L/ha)	STADE DE CROISSANCE DU PLANT	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES*	COMMENTAIRES (appliquer dans 100 à 200 L d'eau/hectare)
1,67	De la première feuille trifoliée jusqu'à la fin de la floraison	Abutilon, petite herbe à poux, chénopode blanc, amarante à racine rouge, amarante hybride, lampourde glouteron, renouée scabre, renouée persicaire, renouée de Pennsylvanie, morelle noire de l'Est, moutarde des champs, renouée liseron, sétaires verte, sétaires glauque, sétaires géante, échinochloa pied-de-coq, digitale astringente, digitale sanguine, chiendent, panic d'automne, panic millet sauvage, folle avoine, orge spontanée, blé spontané, tabouret des champs, soude roulante, Canola (colza) non Roundup Ready, ortie royale, kochia à balais, stellaire moyenne, spargoute des champs, morelle à trois fleurs, gaillat gratteron, bourse-à-pasteur, saponaire des vaches, silène noctiflore, érodium cicutaire, sagesse-des-chirurgiens, crépis des toits Asclépiade commune ^{1,2} , souchet comestible ^{1,2} , liseron des champs ² , chardon des champs, laitron des champs, muhlenbergie feuillée Sicyos anguleux	¹ Une seule application de 1,67 L/ha pour suppression seulement. ² Pour supprimer l'asclépiade commune, le souchet comestible, mauve à feuilles rondes et liseron des champs, il est possible de faire une deuxième application. Si on utilise des applications séquentielles, laisser au moins deux semaines entre la première et la deuxième application. Il est possible de faire une deuxième application de 1,67 L/ha pour les mauvaises herbes qui ont germé à la suite de traitement initial. Toute deuxième application doit être effectuée au plus tard au stade de floraison du soja. L'asclépiade commune devrait être en croissance active et à la hauteur de 15-60 cm Le souchet comestible devrait être en croissance active et à la hauteur de 5-15 cm.

TAUX (L/ha)	STADE DE CROISSANCE DU PLANT	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES*	COMMENTAIRES (appliquer dans 100 à 200 L d'eau/hectare)
		(<i>Sicyos angulatus</i>)³ Haricot adzuki spontané (<i>Vigna angularis</i>)⁴ Armoise bisannuelle⁵ (<i>Artemisia biennis</i>)	Le chardon des champs et le laiteron des champs devraient être en croissance active et être du stade de rosette jusqu'à la hauteur de 50 cm. La Muhlenbergie feuillée devrait être en croissance active et à la hauteur de 10-20 cm. Les mauvaises herbes qui ne sont pas complètement émergées au moment du traitement ne seront pas supprimées. ³Deux applications séquentielles de 1,67 litres par hectare suffiront. Appliquer entre les stades de développement de 1 à 18 feuilles. Pour obtenir les meilleurs résultats utilisant les applications séquentielles, laisser au moins deux semaines entre la première et la deuxième application ⁴Pour la suppression haricot adzuki spontané du stade de la feuille unifoliée au stade de la 4e feuille trifoliée), appliquer au taux de 1,67 L/ha. Il est possible de faire une deuxième application de 1,67 L/ha pour les mauvaises herbes qui ont germé à la suite du traitement initial. Les haricots adzuki devraient être au stade de la feuille unifoliée à la 4e feuille trifoliée et en croissance active. ⁵Appliquer seulement une fois par saison, au taux de 1,67L/ha. L'armoise bisannuelle devrait être au stade de 2 à 8 feuilles et en croissance active.
3,33	De la première feuille trifoliée jusqu'à la fin de la floraison	Toutes les mauvaises herbes indiquées ci-dessus ainsi que la morelle de la Caroline ⁶ et l'acnide tuberculée ^{6,7}	Appliquer le taux de 3,33 L/ha seulement une fois durant la saison. L'asclépiade commune devrait être en croissance active et à la hauteur de 15-60 cm Le souchet comestible devrait être en croissance active et à la hauteur de 5-15 cm. Les mauvaises herbes qui ne sont pas complètement émergées au moment du traitement ne seront pas supprimées. ⁶Pour la suppression de la morelle de la Caroline (<i>Solanum carolinense</i>) pour la saison complète, appliquer entre les stades

TAUX (L/ha)	STADE DE CROISSANCE DU PLANT	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES*	COMMENTAIRES (appliquer dans 100 à 200 L d'eau/hectare)
			de développement de 2 à 12 feuilles. Pour la suppression de l'acnide tuberculée (<i>Amaranthus tuberculatos</i>), appliquer jusqu'à et incluant le stade de 18 feuilles. Utiliser 3,33 litres par hectare. Alternativement, deux applications séquentielles de 1,67 litres par hectare suffiront. Pour obtenir les meilleurs résultats utilisant les applications séquentielles, laisser au moins deux semaines entre la première et la deuxième application ⁷Pour la suppression de l'acnide tuberculée, utiliser le plus haut taux si les mauvaises herbes sont au-delà du stade de 6 feuilles.

* Pour obtenir une meilleure suppression et afin de diminuer la compétition avec la culture, il est préférable de faire les applications lorsque les mauvaises herbes sont petites. La suppression des mauvaises herbes dépassant 25 centimètres de hauteur ne sera pas constante, toutefois certaines espèces seront bien supprimées.

7.6.1 MÉLANGES EN CUVE

Tide Glyphosate 540 avec herbicide Pursuit

L'herbicide Pursuit peut être mélangé avec Tide Glyphosate 540 à un taux de 1,67 litres par hectare pour une suppression résiduelle prolongée des mauvaises herbes à germination tardive incluant la morelle noire de l'Est, le chénopode blanc, l'amarante à racine rouge, l'abutilon, le panic d'automne et le panic millet sauvage. Pursuit peut être appliqué dans 100 – 200 litres d'eau propre par hectare à le taux de 0,16 – 0,21 litre par hectare jusqu'à la troisième trifoliée du soja Roundup Ready. Le taux la plus élevée est recommandée pour les infestations importantes. Ce mélange en cuve est recommandé surtout pour le soja semé à des espacements de 50 centimètres (20 pouces) ou plus lorsqu'une seule application est requise.

Mélange: Ajouter et mélanger Pursuit au réservoir comme indiqué sur l'étiquette de Pursuit. Ajouter ensuite Tide Glyphosate 540 suivant les instructions sur l'étiquette.

Un intervalle avant la récolte de 100 jours est requis pour le mélange de Tide Glyphosate 540 et de l'herbicide Pursuit sur les variétés de Soja Roundup Ready.

Une seule application par saison de l'herbicide Tide Glyphosate 540 à 1,67 litres par hectare mélangé en cuve avec l'herbicide Pursuit à 0,16 de 0,21 litres par hectare est permise.

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Tide Glyphosate 540 plus herbicide FirstRate (pour l'utilisation dans l'est du Canada seulement)

Pour une suppression résiduelle supplémentaire de la germination tardive des mauvaises herbes suivantes: petite herbe à poux, abutilon, lampourde glouteron, stramoine, grande herbe à poux. L'herbicide FirstRate peut être mélangé en cuve avec Tide Glyphosate 540 à un taux de 0,83 – 1,67 litres par hectare. Utiliser 20.8 grammes par hectare d'herbicide FirstRate.

Ne pas récolter les plants de soja pour le fourrage ou le foin. Ne pas récolter le soja avant 65 jours après application.

Seulement une application par saison de Tide Glyphosate 540 mélangé à l'herbicide FirstRate est autorisée.

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Tide Glyphosate 540 avec l'herbicide Sencor 75 DF pour la suppression de l'arroche étalée (l'est du Canada seulement)

Pour la suppression de l'arroche étalée, appliquer l'herbicide Sencor 75 DF comme traitement de pré-semis au taux de 0,75 – 1,11 kg de produit par hectare sur des sols à texture moyenne ou au taux de 1,11 – 1,5 kg de produit par hectare sur des sols à texture fine plus Tide Glyphosate 540 au taux de 1,67 litre par hectare. Ne pas utiliser sur les sols à texture grossière. Appliquer quand l'arroche étalée a atteint le stade de croissance des 10 feuilles.

Seulement une application par année est permise.

Se référer à l'étiquette de l'herbicide Sencor 75 DF pour d'autres directives d'emploi, précautions et instructions sur la manipulation. Consulter le tableau intitulé SENCOR 75 DF utilisé seul en prélevée pour les taux spécifiques basé sur la texture du sol et la matière organique.

La suppression du maïs spontané Roundup Ready

Pour la suppression du maïs spontané Roundup Ready, l'herbicide Assure II peut être mélangé en cuve avec l'herbicide liquide TIDE GLYPHOSATE 540. Utiliser par hectare 1,67 à 3,33 litres d'herbicide liquide TIDE GLYPHOSATE 540 et 0,25 - 0,38 litre d'herbicide Assure II.

La plus forte dose d'Assure II peut être nécessaire quand les populations de maïs spontané Roundup Ready sont élevées, quand d'autres graminées sont présentes ou quand les conditions durant l'application ne sont pas favorables pour la croissance des mauvaises herbes.

Appliquer dans 100 à 300 litres d'eau propre par hectare.

Tide Glyphosate 540 avec l'herbicide Assure II

Taux	Stade de croissance du plant	Mauvaises herbes supprimées♦	Commentaires
1,67 – 3,33 L/ha Tide Glyphosate 540 + 0,25-0,38 L/ha herbicide Assure II	De la première feuille trifoliée jusqu'à la fin de la floraison.	Du maïs spontané Roundup Ready. Appliquer au stade de 2 à 6 feuilles du maïs.	Consulter les renseignements supplémentaires après ce tableau.

* Si désiré, Sure Mix peut être ajouté à ce mélange en cuve.

♦ Pour obtenir une meilleure suppression et afin de diminuer la compétition avec la culture, il est préférable de faire les applications lorsque les mauvaises herbes sont petites. La suppression des mauvaises herbes dépassant 25 centimètres de hauteur ne sera pas constante, toutefois certaines espèces seront bien supprimées.

Mélange: Ajouter et mélanger l'herbicide Assure II selon les instructions de l'étiquette de l'herbicide Assure II, puis ajouter Tide Glyphosate 540 selon les instructions de cette étiquette.

Ce mélange en cuve peut être appliqué quand la culture est au stade de la première feuille trifoliée jusqu'à la fin de la floraison, et au stade de 2 à 6 feuilles du maïs spontané Roundup Ready.

Un intervalle avant récolte de 80 jours est requis après avoir appliqué le mélange en cuve de Tide Glyphosate 540 et de l'herbicide Assure II au Soja Roundup Ready.

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

FirstRate est une marque de commerce de Dow AgroSciences LLC.

Sencor est une marque de commerce de Bayer.

Pursuit est une marque déposée de BASF.

Assure est une marque déposée d'El du Pont de Nemours and Company.

8.0 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES

TOUJOURS LIRE LES PRÉCAUTIONS, LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET LES INFORMATIONS RELATIVES AU MÉLANGE ET À L'APPLICATION (SECTIONS 3.0, 4.0 ET 5.0) AVANT LES RENSEIGNEMENTS PORTANT SUR UNE APPLICATION PARTICULIÈRE DE TOUTE SECTION DU LIVRET. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Appliqué dans les conditions indiquées et selon la façon recommandée, ce produit supprime les mauvaises herbes vivaces indiquées dans le tableau suivant.

8.1 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES AVEC TIDE GYPHOSATE 540

MAUVAISES HERBES	APPLICATION			COMMENTAIRES
	STADE DE CROISSANCE	TAUX (L/ha)	VOLUME D'EAU (L/ha)	
Chiendent (suppression, infestations légères ou moyennes)	Au moins 3 ou 4 feuilles vertes	1,67	50 - 300	Diluer dans de l'eau propre et appliquer avec des buses à jet plat. Ne pas travailler le sol au

MAUVAISES HERBES	APPLICATION			COMMENTAIRES
	STADE DE CROISSANCE	TAUX (L/ha)	VOLUME D'EAU (L/ha)	
				moins 3 jours suivant le traitement. Consulter les notes à la rubrique « Chiendent » de la section 8.2.1 pour plus d'informations. Pour les volumes d'eau supérieurs (150-300 L/ha), ajouter un agent tensio-actif homologué, à raison de 0,5 litre dans 100 L d'eau propre (0,5% v/v). Consulter la liste de la section 8.2.2 ou ci-dessous.
Chiendent (suppression à long terme, infestations sévères, des volumes d'eau élevés)	Au moins 3 ou 4 feuilles vertes	1,67 – 4,67	50 – 300	Ne pas travailler le sol avant au moins 3 jours suivant le traitement. Les taux plus fortes que 1,67 L/ha donneront une meilleure suppression, et de plus longue durée, surtout pour les infestations sévères et/ou les plus forts volumes d'eau (i.e., 150-300 L/ha). Consulter les notes à la rubrique « Chiendent » de la section 8.2.1 pour plus d'informations.
Chardon des champs	Stade de la rosette (terre en jachère)	1,67	50 - 100	Diluer dans de l'eau propre et appliquer avec des buses à jet plat. Ne pas travailler le sol avant au moins 10 jours après le traitement. Consulter les notes à la rubrique « Chardons des champs » de la section 8.2.3 pour plus d'informations
Chardon des champs	Stade du bouton ou après	3,17 – 4,67	100 - 300	Ne pas travailler le sol avant au moins 5 jours après le traitement.
Liseron des champs	Pleine floraison ou après	4,67 – 8	100 - 300	Ne pas travailler le sol au moins 7 jours après le traitement.
Asclépiade commune*	Stade du bouton à la pleine floraison (avant la récolte)	1,67	50 – 100	Consulter la section 9.9 « Application avant la récolte » pour plus d'informations.
	Stade du bouton à la pleine floraison	8	100 - 300	Ne pas travailler le sol avant au moins 7 jours après le traitement. Après la pleine floraison, la suppression peut être moins efficace. Les plants d'asclépiade

MAUVAISES HERBES	APPLICATION			COMMENTAIRES
	STADE DE CROISSANCE	TAUX (L/ha)	VOLUME D'EAU (L/ha)	
				commune ne sont pas nécessairement tous au même stade, par conséquent des traitements de rappel peuvent s'avérer nécessaires.
Linaire vulgaire	Stade végétatif (terre en jachère) Stade du bouton à la pleine floraison (avant la récolte)	1,67	50 - 100	Diluer dans de l'eau propre et appliquer avec des buses à jet plat. Ne pas travailler le sol au moins 7 jours suivant le traitement des terres en jachère. Consulter les notes à la rubrique « Linaire vulgaire » de la section 8.2.4 (terre en jachère) ou 9.9 « Application avant la récolte » pour plus d'informations.
Luzerne	Tôt au stade de bouton à la pleine floraison Applications à l'automne seulement	2,47 – 3,33	50 - 300	Ne pas travailler le sol au moins 5 jours après le traitement. Utiliser les taux les plus fortes pour les populations larges de luzerne, ou pour les infestations sévères des graminées. Pour les applications printanières et la suppression des mauvaises herbes dans un système à travail minimum du sol avec 2,4-D mélangé en cuve, consulter la section 8.2.6.
Pissenlit	< 15 cm	1,67	50 – 100	Ne pas travailler le sol au moins 3 jours suivant le traitement pour tous les taux. Utiliser les taux les plus fortes pour les infestations sévères. Consulter la section 8.2.5 « Pissenlit » pour plus d'informations. Ne pas travailler le sol au moins 7 jours après le traitement. Consulter la section 9.9 « Avant la Récolte » pour plus d'informations.
	> 15 cm	2,47 – 3,33	50 – 300	
	Stade du bouton à la pleine floraison (avant la récolte)	1,67	50 – 100	
Orge queue d'écureuil	Du semis à l'épiaison	1,67 – 3,33	50 - 100	Attendre au moins un jour après le traitement avant de semer ou travailler le sol. Utiliser les taux les plus fortes si les mauvaises herbes sont robustes et bien établies, si elles subissent un stress ou si l'infestation est massive.

MAUVAISES HERBES	APPLICATION			COMMENTAIRES
	STADE DE CROISSANCE	TAUX (L/ha)	VOLUME D'EAU (L/ha)	
Autres vivaces (consulter la liste à la section 6.2)	Tôt au stade de l'épiaison ou du bouton	4,67 – 8	100 - 300	Ne pas travailler le sol au moins 7 jours après le traitement.

* REMARQUE : Pour le traitement localisé, appliquer 80 millilitres du produit dilué dans 5 litres d'eau propre aux 100 m². (Les taux de 1,67 à 8 litres par hectare sont équivalentes à environ 17 à 80 mL/100m², respectivement).

8.2 RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX SUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES

8.2.1 CHIENDENT

Pour la suppression, tout au long de la saison, des mauvaises herbes après un labour d'automne : appliquer au printemps 1,67 litres par hectare de ce produit avant de semer. Appliquer le produit dilué dans 50 à 100 litres d'eau propre par hectare, de la façon décrite au tableau précédent. Attendre que la plupart des plants de chiendent comptent de 4 à 5 feuilles. Dans les sols labourés à l'automne, ce stade arrive habituellement de 1 à 4 semaines plus tard que pour les sols non travaillés. L'efficacité du produit peut être réduite si la profondeur du labour dépasse 15 centimètres.

REMARQUE : Ce traitement assure la suppression du chiendent tout au long de la saison de végétation dans les sols labourés à l'automne. L'efficacité est moindre pour les sols non travaillés à l'automne qui sont traités par ce produit. Des traitements de rappel peuvent s'avérer nécessaires.

Pour les cultures fourragères, appliquer durant une période de bonne croissance et faire suivre d'un travail du sol après au moins 3 jours.

S'il survient une gelée, attendre plusieurs jours pour vérifier si le chiendent s'en est rétabli. On peut traiter le chiendent après une gelée légère à la condition que 3 à 4 feuilles vertes soient en pleine croissance au moment du traitement. Ne pas appliquer après la première gelée destructrice de l'automne.

8.2.2 RENSEIGNEMENTS SUR LES AGENTS TENSIO-ACTIFS

Voici une liste des agents tensio-actifs homologués pour utilisation avec Tide Gyphosate 540 aux fins de la suppression du chiendent :

Agral 90
Ag Surf
Companion

Toujours lire les directives particulières de l'étiquette de l'agent tensio-actif concernant l'utilisation de ce produit.

8.2.3 CHARDON DES CHAMPS

Suppression du chardon des champs au stade de la rosette: Pour traiter au bon moment, suivre les étapes suivantes :

1. Faire les travaux habituels des terres en jachère, le dernier travail du sol étant effectué entre le 15 juillet et le 1er août.
2. Laisser repousser le chardon au moins 5 semaines, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il atteigne 15 centimètres de diamètre ou plus et qu'il soit au stade de rosette.

REMARQUE : On peut traiter le chardon des champs après une gelée légère à la condition que le feuillage soit encore vert et en pleine croissance au moment du traitement. Ne pas appliquer après la première gelée meurtrière de l'automne.

MÉLANGES EN CUVE DE TIDE GYPHOSATE 540 ET DE BANVEL II

Pour la suppression du chardon des champs (et du laitron des champs) des terres en jachère ou pour les résidus de culture appliquer 1,13 litres par hectare de Tide Gyphosate 540 et 1,25 litres par hectare de Banvel II dilué dans 100 à 200 litres par hectare d'eau propre. De plus, ajouter 350 millilitres par hectare d'un agent tensio-actif non ionique homologué à cette fin, par exemple Agral 90, Ag Surf ou Companion.

Pour de meilleurs résultats sur des terres en jachère travailler le sol au printemps et appliquer quand la plupart des chardons atteignent entre 15 et 25 centimètres, avant le stade du bouton. Travailler le sol trois semaines après l'application.

Sur le chaume, après la récolte, appliquer le mélange en cuve aux chardons en pleine croissance au moins deux semaines avant une gelée destructrice.

REMARQUE : Après avoir appliqué le mélange en cuve, ne cultiver que des céréales, du canola (y compris le colza), du soja, du maïs cultivé, du maïs sucré ou des haricots blancs.

Si l'application a lieu après le 1er septembre ou si le niveau d'humidité dans le sol est très faible après l'application, les cultures peuvent subir des dommages au printemps suivant.

8.2.4 LINAIRE VULGAIRE

Suppression de la linéaire vulgaire au stade végétatif des terres en jachère. Pour traiter au bon moment, suivre les étapes suivantes :

1. Faire les travaux habituels des terres en jachère, le dernier travail du sol étant effectué entre le 10 et le 21 juillet.
2. Laisser repousser la linéaire vulgaire au moins 4 à 5 semaines, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle atteigne 15 centimètres ou plus et qu'il soit au stade de la verdure luxuriante végétative.

REMARQUE : On peut traiter la linéaire vulgaire après une gelée légère à la condition que le feuillage soit encore vert et en pleine croissance au moment du traitement. Ne pas appliquer après la première gelée meurtrière de l'automne.

8.2.5 PISSENLIT

Pour de meilleurs résultats appliquer jusqu'à la pleine floraison inclusivement. Pour maintenir la suppression tout au long de la saison, utiliser des mesures subséquentes pour les pissenlits qui lèvent à partir de graines.

8.2.6 SUPPRESSION DE LA LUZERNE AVEC UN MÉLANGE EN CUVE DE 2,4-D

L'ajout de 2,4-D peut améliorer la suppression de la luzerne dans les cas où la suppression est plus difficile, notamment pour les systèmes à travail minimum du sol avec application printanière d'herbicide sur les terrains très infestés.

Pour la suppression automnale des peuplements établis de luzerne, appliquer par hectare, après dissolution dans 100 à 200 litres d'eau, de 1,67 à 3,33 litres de Tide Gyphosate 540 et de 1,2 à 2,4 litres de toute préparation d'amine de 2,4-D ou d'ester peu volatil ayant une concentration de 500 grammes au litre (pour les autres préparations de 2,4-D, régler le taux du produit en conséquence).

Pour les applications printanières, utiliser seulement le taux minimale de 1,2 litres de 2,4-D avec 1,67 à 3,33 litres de Tide Gyphosate 540 par hectare. Après une application printanière de ce mélange en cuve, attendre 14 jours avant la plantation et ne planter que des céréales sans contre-ensemencement de légumineuses.

Utiliser les plus fortes doses de Tide Gyphosate 540 quand les herbes vivaces prévalent.

8.2.7 TOUTES LES MAUVAISES HERBES VIVACES

Stade de croissance: Les mauvaises herbes doivent être au stade de croissance approprié afin d'assurer une suppression efficace. Consulter la section « Suppression des mauvaises herbes vivaces avec Tide Gyphosate 540 » (8.1).

Type de buse : Pour de meilleurs résultats avec un équipement à rampe ordinaire, diluer ce produit dans 50 à 300 litres d'eau propre par hectare; l'appliquer à l'aide de buses à jet plat, sans dépasser une pression de 275 kPa.

Rhizomes inactifs : La suppression peut être moins efficace si les rhizomes sont devenus inactifs, comme ce peut être le cas dans les sols peu fertiles et/ou non labourés depuis plusieurs années.

Fauche : La fauche avant l'application décroît l'efficacité du produit à moins que le regain n'ait atteint le stade recommandé.

Travail du sol : Le travail du sol à l'automne ou au printemps avant une application de printemps – ou bien entre la récolte et une application d'automne – diminue la capacité de la suppression des mauvaises herbes vivaces. Pour de meilleurs résultats, ne pas travailler le sol dans les 5 à 7 jours suivant l'application. Consulter les recommandations des tableaux « Suppression des mauvaises herbes » (sections 7.1 et 8.1) pour l'intervalle correspondant à chaque mauvaise herbe.

En cas de pluie : Une pluie forte, immédiatement après le traitement, peut lessiver l'herbicide du feuillage et rendre nécessaire un traitement de rappel. Ne pas appliquer le produit si la pluie semble imminente.

Regain provenant des graines : Ce produit ne supprime que les plants déjà émergés. Un traitement de rappel ou d'autres mesures de suppression des mauvaises herbes peuvent s'avérer nécessaires pour la suppression des mauvaises herbes qui lèvent à partir des graines ou des autres organes souterrains.

Gelée : Une gelée destructrice avant l'application peut réduire l'efficacité de la suppression. Ne pas appliquer après la première gelée destructrice de l'automne.

9.0 TRAITEMENT DES TERRES AGRICOLES

TOUJOURS LIRE LES PRÉCAUTIONS, LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET LES INFORMATIONS RELATIVES AU MÉLANGE ET À L'APPLICATION (SECTION 3.0, 4.0 ET 5.0) AVANT LES RENSEIGNEMENTS PORTANT SUR UNE APPLICATION PARTICULIÈRE DE TOUTE SECTION DE L'ÉTIQUETTE. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE SAUF AVANT LA RÉCOLTE (VOIR LA SECTION 9.9.2).

Ce produit peut être appliqué, tant en pulvérisation générale que par traitement localisé avant la plantation de toutes les cultures, après la récolte des cultures annuelles, avant la récolte du blé, de l'orge, de l'avoine, du canola (colza), des pois, des lentilles, du soja, des haricots communs secs, du lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique), et des fourrages, et sur les terres en jachères. On peut aussi le pulvériser par jet dirigé, de la façon indiquée, dans les vergers, dans les vignobles, dans les fraisières, et dans les bleuetières ou encore à l'aide d'un équipement sélectif dans le soja, dans les haricots communs secs, dans les vergers, dans les vignobles et dans les plantations de canneberges (atocas) ou de fraises (consulter les sections correspondantes ci-dessous pour plus de précisions). On peut aussi utiliser ce produit en pulvérisation générale dans les variétés de canola ou de soja Roundup Ready (consulter les sections 7.5 et 7.6). Pour de plus amples renseignements sur la suppression des mauvaises herbes qui infestent les cultures suivantes, toujours se référer aux sections « Suppression des mauvaises herbes annuelles » (7.0) ou « Suppression des mauvaises herbes vivaces » (8.0).

9.1 AVANT LA PLANTATION – TOUTES LES CULTURES

Ce produit peut être appliqué avant la plantation de toutes les cultures pour la suppression des mauvaises herbes mentionnées dans ce livret. S'assurer que les mauvaises herbes ont atteint le stade de croissance désiré au moment de l'application. Ce produit n'exerce pas d'effet rémanent sur les mauvaises herbes. Les nouvelles mauvaises herbes qui lèvent à partir de graines peuvent constituer un problème pour la culture. **APPLIQUER AVANT LE SEMIS OU LA PLANTATION.**

9.1.1 AVANT LA PLANTATION - MÉLANGE EN CUVE* - SOJA

MÉLANGES EN CUVE - SE RÉFÉRER AUX ÉTIQUETTES RESPECTIVES DES PRODUITS LORS DU MÉLANGE EN CUVE POUR LES TAUX D'UTILISATION, L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION REQUIS, LES RESTRICTIONS ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE. TOUJOURS SUIVRE LES RESTRICTIONS ET RESPECTER LES PRÉCAUTIONS LES PLUS STRICTES.

LORSQUE LES MÉLANGES EN CUVE DES PRODUITS ASSOCIÉS RÉFÈRENT SEULEMENT À DES PRODUITS DU GLYPHOSATE 360 G/L, S'ASSURER QUE LE TAUX DE L'ÉTIQUETTE EST AJUSTÉ POUR COMPENSER POUR CE PRODUIT PLUS CONCENTRÉ.

Tide Glyphosate 540 avec l'herbicide Pursuit

Tide Glyphosate 540 avec l'herbicide Pursuit peut être appliqué avant ou après le semis mais avant l'émergence de la culture. Tide Glyphosate 540 supprimera les mauvaises herbes énumérées sur cette étiquette lorsqu'appliqué suivant les instructions (se référer aux sections sur la suppression des mauvaises herbes annuelles et vivaces de l'étiquette de Tide Glyphosate 540). L'herbicide Pursuit supprimera les mauvaises herbes germant du semis.

SEULEMENT DU SOJA, DES HARICOTS BLANCS, DES HARICOTS COMMUNS, DES POIS DE TRANSFORMATION, DU MAÏS CULTIVÉ, DE L'ORGE DE PRINTEMPS ET DU BLÉ D'HIVER PEUVENT ÊTRE PLANTÉS LA SAISON SUIVANT UNE APPLICATION DE L'HERBICIDE PURSUIT. DU BLÉ D'HIVER PEUT ÊTRE PLANTÉ LA MÊME ANNÉE QU'UNE APPLICATION DE L'HERBICIDE PURSUIT SUR LE SOJA, MAIS PAS PLUS TÔT QUE 100 JOURS APRÈS L'APPLICATION.

NE PAS APPLIQUER APRÈS L'ÉMERGENCE DE LA RÉCOLTE.

Herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 avec herbicide Métribuzine (herbicide Sencor 75 DF, herbicide à dispersion liquide Sencor 480F, ou herbicide Lexone DF granules dispersables)

Pour le traitement non sélectif et résiduel de certaines mauvaises herbes annuelles, plus hautes que 4 centimètres, dans le soja, appliquer l'herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 dans le mélange en cuve avec l'herbicide à dispersion liquide Sencor 75 DF, l'herbicide à dispersion liquide Sencor 480F ou l'herbicide Lexone DF comme application de pré-semis de surface ou de pré-émergence avant l'émergence de la culture.

Herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 avec herbicide Dual Magnum ou Herbicide Dual II Magnum

Pour le traitement non sélectif et la suppression de certaines mauvaises herbes annuelles dans le soja. Appliquer l'herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 dans le mélange en cuve avec l'herbicide Dual Magnum ou l'herbicide Dual II Magnum à 1,15-1,75 L/ha en traitement de présemis (jusqu'à 30 jours avant l'ensemencement) ou en traitement de pré-émergence avant l'émergence de la culture.

Les mauvaises herbes vivaces telles que le chiendent peuvent ne pas être supprimées avec des taux inférieurs d'herbicide TIDE GLYPHOSATE 540. Utiliser des taux plus élevés d'herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 si des mauvaises herbes vivaces sont présentes.

Herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 avec l'herbicide Dual Magnum ou l'herbicide Dual II Magnum Herbicide avec herbicide metribuzin (Sencor 75DF, Sencor 480F ou herbicide Lexone DF granules dispersables)

Pour le traitement non sélectif et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles dans le soja. Appliquer un traitement de présemis de surface (jusqu'à 30 jours avant l'ensemencement) ou comme traitement avant l'émergence de la culture. On ne peut pas supprimer des mauvaises herbes vivaces telles que le chiendent avec des taux inférieurs de l'herbicide TIDE GLYPHOSATE 540.

Herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 avec herbicide Axiom DF

Traitement de pré-semis de surface :

Pour usage dans les systèmes de travail de conservation du sol, de travail minimum ou sans travail du sol, quand les mauvaises herbes sont présentes au moment de l'application, appliquer le traitement d'herbicide Axiom DF dans le mélange en cuve avec l'herbicide TIDE GLYPHOSATE 540. Appliquer Axiom DF herbicide dans un minimum de 200 L/ha de volume total.

Traitement de pré-émergence :

Tide Glyphosate 540 plus l'herbicide Axiom DF peuvent être appliqués à la surface du sol comme pulvérisation en pleine surface après l'ensemencement de la culture, mais avant l'émergence des mauvaises herbes ou de la culture.

Travail de conservation du sol :

Appliquer ce mélange en cuve dans un volume total d'au moins 200 L/ha.

9.1.2 AVANT LA PLANTATION - MÉLANGE EN CUVE* - MAÏS

*MÉLANGES EN CUVE - SE RÉFÉRER AUX ÉTIQUETTES DES PRODUITS LORS DU MÉLANGE EN CUVE POUR LES TAUX D'UTILISATION, L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION REQUIS, LES RESTRICTIONS ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE. TOUJOURS SUIVRE LES RESTRICTIONS ET RESPECTER LES PRÉCAUTIONS LES PLUS STRICTES.

LORSQUE LES MÉLANGES EN CUVE DES PRODUITS ASSOCIÉS RÉFÈRENT SEULEMENT À DES PRODUITS DU GLYPHOSATE

360 G/L, S'ASSURER QUE LE TAUX DE L'ÉTIQUETTE EST AJUSTÉ POUR COMPENSER POUR CE PRODUIT PLUS CONCENTRÉ.

Herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 avec herbicide Dual Magnum ou Herbicide Dual II Magnum

Pour le traitement non sélectif et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles dans le maïs. Appliquer l'herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 dans le mélange en cuve avec l'herbicide Magnum Dual ou l'herbicide Dual II Magnum à 1,25 à 1,75 L/ha en traitement de présemis de surface (jusqu'à 30 jours avant l'ensemencement) ou de pré-émergence avant l'émergence de la culture.

Remarque : L'utilisation sur le maïs est pour l'EST DU CANADA SEULEMENT.

Les mauvaises herbes vivaces telles que le chiendent peuvent ne pas être supprimées avec des taux inférieurs d'herbicide TIDE GLYPHOSATE 540. Utiliser des taux plus élevés d'herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 si des mauvaises herbes vivaces sont présentes.

Herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 avec herbicide Dual Magnum ou herbicide Dual II Magnum plus herbicide Aatrex Liquid 480

Pour le traitement non sélectif et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles dans le maïs. Appliquer l'herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 dans le mélange en réservoir avec l'herbicide Dual Magnum ou l'herbicide Dual II Magnum à un taux de 1,25 - 1,75 L/ha plus l'herbicide liquide 480 Aatrex à un taux de 2,1-3,1 L/ha comme présemis de surface (jusqu'à 30 jours avant l'ensemencement) ou une application de pré-émergence avant l'émergence de la récolte.

Remarque : L'utilisation sur le maïs est pour l'EST DU CANADA SEULEMENT.

Les mauvaises herbes vivaces telles que le chiendent peuvent ne pas être supprimées avec des taux inférieurs d'herbicide TIDE GLYPHOSATE 540. Utiliser des taux plus élevés d'herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 si des mauvaises herbes vivaces sont présentes.

Herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 avec herbicide Converge Pro ou herbicide Converge 75 WDG

Traitement de présemis de surface : L'herbicide Converge 75 WGD peut être appliqué à la surface du sol jusqu'à 14 jours avant le semis. L'herbicide Converge 75 WGD doit être mélangé en cuve avec de l'atrazine quand appliqué comme traitement de surface de présemis. Quand les mauvaises herbes sont présentes au moment de l'application, l'herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 peut être ajouté à l'herbicide Converge Pro et l'herbicide Converge 75 WGD pour la suppression non sélective de ces mauvaises herbes. Ne pas incorporer.

Traitement de pré-émergence :

L'herbicide Converge Pro ou Converge 75 WGD peut également être appliqué après l'ensemencement jusqu'avant l'émergence de la récolte. L'atrazine et/ou l'herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 peuvent être mélangés en cuve avec des applications de pré-émergence de l'herbicide Converge Pro ou l'herbicide Converge 75 WGD.

Appliquer l'herbicide Converge Pro à un taux de 165-220 ml par hectare, ou l'herbicide Converge 75 WGD à un taux de 105-140 ml par hectare, mélangé en cuve avec l'herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 à un taux de 1,67 L par hectare pour la suppression non- sélective des mauvaises herbes émergées dans un système de gestion de labourage et pour une meilleure suppression du pissenlit avec un système gestion de labourage nul. Un mélange en cuve à trois sens avec l'herbicide Converge Pro ou l'herbicide Converge 75 WGD + atrazine + l'herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 peut être employé pour obtenir la suppression résiduelle des mauvaises herbes énumérées dans la section de l'herbicide Converge Pro ou l'herbicide Converge 75 WGD + atrazine.

Herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 avec herbicide Axiom DF

Traitement de présemis de surface : Pour l'usage dans les systèmes de travail de conservation du sol, de travail minimum ou sans travail du sol, quand les mauvaises herbes sont présentes au moment de l'application, appliquer le traitement Axiom DF dans le mélange en cuve avec l'herbicide TIDE GLYPHOSATE 540. Appliquer l'herbicide Axiom DF dans un minimum de 200 L/ha de volume total.

Traitement de pré-émergence : Tide Glyphosate 540 plus l'herbicide Axiom DF peuvent être appliqués à la surface du sol comme pulvérisation en pleine surface après l'ensemencement de la culture, mais avant l'émergence des mauvaises herbes ou de la culture.

Travail de conservation du sol : Appliquer ce mélange en cuve dans un volume total d'au moins 200 L/ha.

Sencor et Axiom sont des marques déposées de Bayer.

Lexone est une marque déposée de E.I. du Pont de Nemours and Company.

Dual et Magnum sont des marques déposées d'une compagnie du Groupe Syngenta.

9.2 TRAITEMENT DE RÉSIDUS DE CULTURE

Ce produit peut être appliqué à l'automne, après la récolte pour la suppression des mauvaises herbes vivaces comme le chiendent et le chardon des champs. Attendre que les mauvaises herbes repoussent jusqu'au stade désiré (20 à 25 centimètres de hauteur pour le chiendent et le chardon des champs) avant l'application; s'assurer qu'une proportion élevée des plants soient verts. La paille devrait être enlevée ou étendue également afin de ne pas entraver la repousse ni l'uniformité de pulvérisation. Une gelée destructrice avant l'application peut diminuer l'efficacité de la suppression.

9.3 TRAITEMENT LOCALISÉ (DANS UNE CULTURE)

Ce produit peut être appliqué pour le traitement localisé dans une culture d'orge, de maïs, d'avoine, de soja, de blé, de fraises, de bleuets, d'herbes fourragères et de légumineuses, y compris la production de semences. Les applications devraient être faites aux mêmes taux et aux mêmes stades de croissance qu'indiqué dans les tableaux de recommandations « Suppression des mauvaises herbes » (sections

7.1 et 8.1) ou bien avec une solution de 0,67 pour cent pour les mauvaises herbes annuelles et le chiendent ou de 1,34 pour cent pour les autres mauvaises herbes vivaces (une solution de 0,67 pour cent consiste en 0,67 litre de Tide Glyphosate 540 dans 100 litres de solution à pulvériser). Les solutions de 0,67 ou 1,34 pour cent devraient être appliquées de façon à humecter, mais sans ruissellement. On peut se servir d'un pulvérisateur à rampe, d'un boyau avec lance ou d'un pulvérisateur à main, tel qu'expliqué à la section « Équipement d'application » (5.2).

9.3.1 Restrictions sur le pâturage : Le traitement doit s'effectuer avant l'épiaison des petites céréales, le début de la formation des gousses de soja et des haricots communs secs, la formation des soies du maïs et l'apparition des organes fructifères. Les cultures qui se trouvent dans l'endroit traité périront. Pour cette raison, éviter toute dérive du produit. **NE PAS APPLIQUER SI LA CULTURE A DÉPASSÉ LE STADE DE LA FORMATION DES GRAINES. LAISSER AU MOINS 3 À 5 JOURS POUR LA DIFFUSION DE L'HERBICIDE TIDE GYPHOSATE 540 À TOUTES PARTIES DES PLANTES AVANT DE LAISSER PAÎTRE LES ANIMAUX OU DE RÉCOLTER LES FOURRAGES DES SURFACES TRAITÉES.**

9.4 TRAITEMENT DES TERRES EN JACHÈRE

Ce produit ou les mélanges en cuve peuvent être appliqués dans le cadre d'une terre en jachère pour la suppression des mauvaises herbes vivaces mentionnées dans ce livret. Pour de meilleurs résultats, s'assurer que les mauvaises herbes ont atteint le stade de croissance désiré et sont en pleine croissance au moment de l'application. La suppression peut être moins efficace si les mauvaises herbes subissent un stress causé par la sécheresse. Tout au long de la saison de croissance, les mauvaises herbes continuent de lever à partir des graines. Des traitements de rappel peuvent s'avérer nécessaires pour la suppression des mauvaises herbes levées à partir des graines.

9.5 SYSTÈMES DE CULTURE AVEC TRAVAIL MINIMAL OU NUL DU SOL (TOUTES LES CULTURES DE CHAMPS, INCLUANT LES CÉRÉALES, LES OLÉAGINEUSES, LES LÉGUMINEUSES, LES FOURRAGES, LE MAÏS ET LES POMMES DE TERRE)

Pour la suppression des mauvaises herbes émergées dans tous ces systèmes de culture avec travail minimal ou nul du sol, ce produit peut être appliqué avant ou après le semis pourvu que la culture ne soit pas encore levée. Une application faite trop à l'avance du semis peut laisser aux mauvaises herbes l'occasion d'émerger avant que la culture ne lève, car ce produit n'a pas d'effet rémanent sur les mauvaises herbes résiduelles.

MÉLANGES EN CUVE AVEC TRAVAIL MINIMAL OU NUL DU SOL

9.5.1 On peut appliquer Tide Glyphosate 540 avec 2,4-D amine ou ester pour le blé, le blé d'hiver, l'orge et le seigle avant le semis, ou bien après le semis mais avant la levée de la culture. Consulter le tableau, « Suppression des mauvaises herbes annuelles avec Smoke 540 mélangé en cuve » (7.2) pour plus de précisions.

9.5.2 On peut appliquer Tide Glyphosate 540 avec bromoxynil (Pardner) pour le blé, l'orge et l'avoine avant le semis, ou bien après le semis mais avant la levée de la culture. Consulter le tableau « Suppression des mauvaises herbes annuelles avec Tide Glyphosate 540 mélangé en réservoir » (7.2) pour plus de précisions.

9.5.3 On peut appliquer Tide Glyphosate 540 avec Pursuit pour le soja avant le semis, ou bien après le semis mais avant la levée de la culture. Tide Glyphosate 540 supprime les mauvaises herbes levées mentionnées dans ce livret lorsqu'il est appliqué de la façon indiquée [consulter les sections « Suppression des mauvaises herbes annuelles » (7.0) ou « Suppression des mauvaises herbes vivaces » (8.0)]. Pursuit supprime les mauvaises herbes levées à partir de graines. Ajouter les taux recommandés des deux produits dans 100 litres d'eau par hectare conformément aux directives de l'étiquette de l'herbicide Pursuit.

TOUJOURS LIRE L'ÉTIQUETTE DE L'HERBICIDE PURSUIT POUR PLUS DE PRÉCISIONS SUR LES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES, LES DIRECTIVES D'APPLICATION ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE. SEULS LE SOJA, LE MAÏS-CULTIVÉ, L'ORGE DE PRINTEMPS, LE BLÉ DE PRINTEMPS ET LE BLÉ D'HIVER PEUVENT ÊTRE CULTIVÉS DURANT LA SAISON SUIVANT UNE APPLICATION DE PURSUIT. ON PEUT CULTIVER LE BLÉ D'HIVER DURANT LA MÊME ANNÉE AU COURS DE LAQUELLE ON A APPLIQUÉ LE PURSUIT À UNE CULTURE DE SOJA POURVU QU'ON LAISSE ÉCOULER AU MOINS 120 JOURS APRÈS L'APPLICATION.

NE PAS TRAITER APRÈS LA LEVÉE DE LA CULTURE.

Pursuit est une marque déposée de BASF Agrochemical Products B.V. Netherlands.

9.5.4 On peut appliquer Tide Glyphosate 540 avec les formulations de MCPA pour le blé, l'orge, le seigle, l'avoine, le maïs-cultivé et sucré (la formulation d'amine seulement), le lin et le pois de grandes cultures (la formulation d'amine seulement) avant le semis. Consulter le tableau « Suppression des mauvaises herbes annuelles avec l'herbicide TIDE GLYPHOSATE 540 mélangé en cuve » (7.2) pour plus d'informations.

9.5.5 On peut appliquer Tide Glyphosate 540 avec l'herbicide Butрил M pour le blé, le seigle, le maïs, l'orge, l'avoine, le lin, l'alpiste de Canaries et les semis de graminées (incluant brome, agropyre à crête, agropyre intermédiaire, agropyre à chaumes rudes, agropyre élevé, élyme de Russie, fiéole des prés, dactyle pelotonné, fétuque rouge traçante, fétuque des prés, vulpin des prés, plantules de fétuque élevée, plantules de brome des prés, plantules d'agropyre de rivage et alpiste roseau avant le semis. Consulter le tableau « Suppression des mauvaises herbes annuelles avec Tide Glyphosate 540 mélangé en cuve » (7.2) pour plus de renseignements.

9.5.6 On peut appliquer Tide Glyphosate 540 avec les formulations amine de MCPA pour les lentilles et les pois chiches avant le semis. Consulter le tableau « Suppression des mauvaises herbes annuelles avec Tide Glyphosate 540 mélangé en cuve » (7.2) pour plus de renseignements.

9.5.7 On peut appliquer Tide Glyphosate 540 avec l'herbicide Banvel II avant le semis, pour le blé, l'orge, le seigle, l'avoine, et le maïs-cultivé seulement (ne pas appliquer avant de semer le maïs sucré). Consulter le tableau « Suppression des mauvaises herbes annuelles avec Tide Glyphosate 540 mélangé en cuve » (7.2) pour plus d'informations.

9.6 LÉGumineuses et GRAMINÉES FOURRAGÈRES

Appliquer le produit pour supprimer la végétation déjà levée avant que ne lèvent les légumineuses et les graminées fourragères. Pour les fourrages qui nécessitent une culture de protection, appliquer le produit avant le semis de la culture de protection.

9.7 RÉNOVATION DES PÂTURAGES

Utiliser ce produit pour supprimer ou réprimer la végétation existante pour le semis des légumineuses sans travail du sol dans les gazons déjà établis, aux fins de rénovation des pâturages. Attendre que les mauvaises herbes aient au moins 20 centimètres de hauteur et que le plus grand nombre possible de plantules ou de tiges ait levé. Le traitement peut se faire juste avant, pendant ou après le semis, mais avant la levée de la culture.

9.8 PRODUCTION DE SEMENCES FOURRAGÈRES

Pour la suppression localisée des mauvaises herbes vivaces comme le chiendent et le chardon des champs dans les cultures de semences fourragères, appliquer le produit à le taux recommandée quand les mauvaises herbes atteignent au moins 20 à 25 centimètres de hauteur mais avant l'apparition des organes fructifères. À l'endroit traité, la culture sera supprimée. Pour cette raison, éviter la dérive hors des endroits traités.

9.9 APPLICATION AVANT LA RÉCOLTE

SUPPRESSION DU CHIENDENT, DU CHARDON DES CHAMPS, DE L'ASCLÉPIADE COMMUNE, DE LA LINAIRE VULGAIRE ET DU PISSENLIT; SUPPRESSION DU LAÏTERON DES CHAMPS TOUT AU LONG DE LA SAISON ET GESTION DE LA

Pour la suppression du chiendent, du chardon des champs, de l'asclépiade commune, de la liniaire vulgaire et du pissenlit; ainsi que pour la suppression du laitron des champs vivace tout au long de la saison, TIDE GLYPHOSATE 540 peut être appliqué avant la récolte du blé, de l'orge (incluant l'orge pour malting), de l'avoine, du canola (colza) (incluant les variétés Roundup Ready®), du lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique), des lentilles, des pois, des haricots communs secs, du soja (incluant les variétés Roundup Ready®), et des fourrages. NE PAS TRAITER les cultures destinées à la production des semences.

Le traitement à Tide Gyphosate 540 peut aussi aider à la gestion de la récolte grâce à l'assèchement des cultures et des mauvaises herbes, par exemple lorsqu'une poussée tardive des mauvaises herbes, une continuation de la croissance active des plantes cultivées ou un travail tardif du sol peuvent nuire aux opérations de récolte.

UN TEMPS EXTRÊMEMENT FRAIS, NUAGEUX ET/OU MOUILLÉ ENTRE LA DATE D'APPLICATION ET CELLE DE LA RÉCOLTE PRÉVUE, PEUT RALENTIR L'ACTIVITÉ DU PRODUIT. DE CE FAIT, L'ASSÈCHEMENT DES CULTURES ET LA DATE DE LA RÉCOLTE PEUVENT ÊTRE DIFFÉRÉS. Une application avant la récolte aux variétés de canola (colza) et de soja Roundup Ready® va fournir une suppression des mauvaises herbes seulement.

Tide Gyphosate 540 devrait être appliqué avant la récolte à un taux de 1,67 litres par hectare, après dilution dans 50 à 100 litres d'eau propre, par voie terrestre seulement. Il ne devrait être utilisé que si la teneur en humidité de la récolte ne dépasse pas 30 pour cent. Ce stade se produit habituellement de 7 à 14 jours avant la récolte. Pour les fourrages, ce produit devrait être appliqué à un taux de 1,67 à 3,33 litres par hectare. Appliquer de 3 à 7 jours avant la dernière récolte avant la rotation ou la rénovation des fourrages. Le tableau "Guides pour la période d'application avant la récolte" (9.9.1), indique comment reconnaître ce stade pour chaque culture. Pour une meilleure suppression, le chiendent devrait être en croissance active et compter pas moins de 4 ou 5 feuilles vertes. De même, pour une suppression plus efficace, le chardon des champs et le laitron des champs devraient être en croissance active et avoir atteint ou dépassé le stade des boutons. L'asclépiade commune devrait être en croissance active et entre le stade du bouton et la pleine floraison. Les applications aux fins de suppression des mauvaises herbes (non pour la gestion de la récolte ou pour d'autres motifs) devraient être faites au stade approprié de croissance de la culture et des mauvaises herbes.

N'appliquer le produit que dans la période de 7 à 14 jours (ou 3 à 7 jours pour des applications aux fourrages) précédant la récolte afin d'assurer une meilleure suppression des mauvaises herbes et maximiser ainsi les avantages de la gestion de la récolte. Une application plus hâtive peut réduire le rendement et/ou la qualité de la récolte et laisser une quantité excessive de résidus de glyphosate dans la culture.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

9.9.1 DIRECTIVES POUR LA PÉRIODE D'APPLICATION AVANT LA RÉCOLTE

CULTURE(S)	% D'HUMIDITÉ DANS LE GRAIN	SYMPTÔMES VISIBLES
BLÉ/ORGE/AVOINE	Moins de 30	Stade de la pâte dure; l'ongle du pouce laisse une marque sur le grain.

CULTURE(S)	% D'HUMIDITÉ DANS LE GRAIN	SYMPTÔMES VISIBLES
CANOLA (incluant les variétés Roundup Ready®)	Moins de 30	Gousses vont du vert au jaune : la plupart des grains vont du jaune au brun.
LIN (Y COMPRIS LES VARIÉTÉS À FAIBLE TENEUR EN ACIDE LINOLÉNIQUE)	Moins de 30	La majorité (75% - 80%) des capsules sont brunes.
POIS	Moins de 30	La majorité (75% - 80%) des gousses sont brunes.
LENTILLES	Moins de 30	Les gousses les plus basses (15% du fond) sont brunes et les graines cliquent.
HARICOTS COMMUNS SECS	Moins de 30	Les tiges vont du vert au brun; les gousses sont mûres (jaune à brun); 80% - 90% des feuilles d'origine sont tombées.
SOJA (incluant les variétés Roundup Ready®)	Moins de 30	Les tiges vont du vert au brun; les gousses semblent sèches et brunes; 80% - 90% des feuilles sont tombées.
FOURRAGES	Sans objet	Le stade normal pour la récolte des fourrages.

AVIS À L'UTILISATEUR: LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDiqué:

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Tide International Canada, Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Tide International Canada, Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

MODE D'EMPLOI

APPLICATION AVANT LA RÉCOLTE POUR LES POIS CHICHES, LES LUPINS SECS ET LES FÈVEROLES À PETITS GRAINS SÈCHES

Pour la suppression du chiendent, du chardon des champs, de l'asclépiade commune, de la linare vulgaire et du pissenlit; ainsi que pour la suppression du laiteron des champs tout au long de la saison et pour la gestion de la récolte, Tide Gyphosate 540 peut être appliqué avant la récolte des pois chiches, des lupins secs et des fèves à petits grains (sèches). NE PAS appliquer aux récoltes destinées à la production de semences.

Tide Gyphosate 540 devrait être appliqué avant la récolte à un taux de 1,67 litres par hectare, après dilution dans 50 à 100 litres d'eau propre, par voie terrestre seulement. Il ne devrait être utilisé que si la teneur en humidité des grains ne dépasse pas 30 pour cent. Ce stade se produit habituellement de 7 à 14 jours avant la récolte. Pour de plus amples renseignements, voir les directives ci-dessus. Un intervalle avant la récolte de 7 jours est requis.

DIRECTIVES POUR LA PÉRIODE D'APPLICATION AVANT LA RÉCOLTE

CULTURE(S)	% D'HUMIDITÉ DANS LE GRAIN	SYMPTÔMES VISIBLES
Pois chiches	Moins de 30	Les tiges vont du vert au brun : les gousses sont mûres (jaune à brun); 80% - 90% des feuilles originales sont tombées.
Lupins secs		
Fèves à petits grains (sèches)		

TOUJOURS CONSULTER L'ÉTIQUETTE RESPECTIVE DES PRODUITS POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES, LE MODE D'EMPLOI ET LES PRÉCAUTIONS D'USAGE.

9.9.2 APPLICATION AÉRIENNE AVANT LA RÉCOLTE

Consulter les lignes directrices générales pour application aérienne énoncées aux sections 5.2 et 5.3 ainsi que les instructions pour application particulière de la présente section.

À USAGE RESTREINT

APPLICATION AÉRIENNE AVANT LA RÉCOLTE

À UTILISER SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES (ET DANS L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX)

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

NATURE DES RESTRICTIONS : Ce produit doit être utilisé seulement de la façon autorisée. Il doit être appliqué seulement par un applicateur ou par un service d'application aérienne autorisé par l'organisme provincial compétent de réglementation et utilisant le matériel approprié. Pour être admissible à l'autorisation provinciale, cet applicateur ou service d'application doit satisfaire aux conditions suivantes établies par l'organisme provincial de réglementation.

1. L'avion utilisé pour appliquer ce produit doit avoir été configuré et calibré par un centre d'étalonnage reconnu, selon les normes établies, durant les 20 mois précédant l'application. Le système de pulvérisation ne doit avoir subi aucune modification importante (changement de buse, de rampe ou de configuration) depuis le calibrage et doit satisfaire aux normes cruciales de gestion de la dérive, par ex. rampe n'excédant pas 65% de l'envergure de l'aile; le genre, la taille et l'orientation des buses doivent minimiser la dérive, produisant des gouttelettes dont le diamètre volumétrique moyen est gros (400 à 600 microns) ou très gros (600 à 1000 microns).
2. L'avion utilisé pour appliquer ce produit doit être assuré contre la dérive pour un montant minimum de 25 000 \$, en plus de satisfaire à toute exigence provinciale en matière d'assurance tous risques.
3. Les applicateurs de ce produit doivent avoir passé avec succès le cours de formation en application aérienne de Tide Glyphosate 540.
4. Pour ce produit, les services d'application aérienne doivent compter dans leur personnel au moins un pilote applicateur ayant au minimum 250 heures de vol en application aérienne, dont 100 au cours des 24 derniers mois. Tous les pilotes ne répondant pas à cette norme minimale doivent travailler sous la *supervision directe quotidienne* d'un pilote qualifié.

Consulter les lignes directrices générales et précautions pour application aérienne énoncées aux sections 5.2 et 5.3 (Zones tampons de pulvérisation).

MODE D'EMPLOI

Tide Glyphosate 540 peut être pulvérisé au moyen d'un matériel d'application aérienne pour assurer la suppression du chiendent, du chardon des champs, de l'asclépiade commune, de la linéaire vulgaire et du pissenlit; ainsi que pour la suppression du laiteron des champs tout au long de la saison. Tide Glyphosate 540 peut être appliqué avant la récolte du blé, de l'orge (incluant l'orge pour maltage), de l'avoine, du canola (colza), du lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique), des lentilles, des pois, des haricots communs secs et du soja. Ne pas traiter des fourrages. NE PAS TRAITER les cultures destinées à la production des semences.

Le traitement à Tide Glyphosate 540 peut aussi aider à la gestion de la récolte grâce à l'assèchement des cultures et des mauvaises herbes, par exemple lorsqu'une poussée tardive des mauvaises herbes, une continuation de la croissance active des plantes cultivées ou un travail tardif du sol peuvent nuire aux opérations de récolte.

UN TEMPS EXTRÊMEMENT FRAIS, NUAGEUX ET/OU MOUILLÉ ENTRE LA DATE D'APPLICATION ET CELLE DE LA RÉCOLTE PRÉVUE, PEUT RALENTIR L'ACTIVITÉ DU PRODUIT. DE CE FAIT, L'ASSÈCHEMENT DES CULTURES ET LA DATE DE LA RÉCOLTE PEUVENT ÊTRE DIFFÉRÉS.

Tide Glyphosate 540 devrait être appliqué à un taux par hectare de 1,67 litres mélangé avec 20 à 50 litres d'eau propre au moyen d'un matériel d'application aérienne. Il ne devrait être utilisé que si la teneur en humidité de la récolte ne dépasse pas 30 pour cent. Ce stade de produit habituellement de 7 à 14 jours avant la récolte. Le tableau « Directives pour la période d'application avant la récolte » (section 9.9.1) indique comment reconnaître ce stade pour chaque culture. Pour une meilleure suppression, le chiendent devrait être en croissance active et compter pas moins de 4 ou 5 feuilles vertes. De même, pour suppression plus efficace, le chardon des champs et le laiteron des champs devraient être en croissance active et avoir atteint ou dépassé le stade du bouton. L'asclépiade commune devrait être en croissance active et au moins au stade du bouton jusqu'à la floraison pour de meilleurs résultats. Les applications aux fins de suppression des mauvaises herbes (non pour la gestion des récoltes) devraient être faites au stade approprié de croissance de la culture et des mauvaises herbes.

N'appliquer le produit que dans la période de 7 à 14 jours précédant la récolte afin d'assurer une meilleure suppression des mauvaises herbes et maximiser ainsi les avantages de la gestion de la récolte. Une application plus hâtive peut réduire le rendement et/ou la qualité de la récolte et laisser une quantité excessive de résidus de glyphosate dans la culture.

9.10 PLANTATIONS D'ARBRES

PLANTATIONS BRISE-VENT ET SUJETS DE PÉPINIÈRE (ESPÈCES LIGNEUSES ORNEMENTALES)

Ce produit peut servir à supprimer les mauvaises herbes annuelles ou vivaces mentionnées, avant la mise en terre, ou bien s'appliquer en arrosage dirigé dans les plantations brise-vent ou pépinières établies des espèces suivantes:

FEUILLUS	CONIFÈRES
Caragana	Épinette
Caragana spp.	Picea spp.
Cerisier	Genévrier

<i>Prunus</i> spp.	<i>Juniperus</i> spp.
Érable	If
<i>Acer</i> spp.	<i>Taxus</i> spp.
Frêne	Pin
<i>Fraxinus</i> spp.	<i>Pinus</i> spp.
Lilas	Sapin
<i>Syringa</i> spp.	<i>Abies</i> spp.
Oliviers de Russie	Saule
<i>Elaeagnus</i> spp.	<i>Salix</i> spp.
Orme	
<i>Ulmus</i> spp.	
Peuplier	
<i>Populus</i> spp.	
Saule	
<i>Salix</i> spp.	
Sorbier	
<i>Sorbus</i> spp.	

REMARQUE : L'emploi de ce produit est déconseillé pour la pulvérisation généralisée au-dessus de la tête des arbres dans les pépinières forestières ou dans les plantations d'arbres de Noël. Sur ces sites, utiliser les pulvérisations par jet dirigé seulement. NE PAS traiter les plantations d'arbres de Noël durant l'année de la récolte.

9.11 VIGNES, ARBRES, ARBUSTES FRUITIERS ET AUTRES CULTURES

Ce produit est recommandé pour la suppression des mauvaises herbes annuelles et vivaces dans les vignobles et les vergers déjà établis, les fraisières, les plantations de canneberges et les bleuetières, et pour la préparation des terrains avant la transplantation des arbres et des vignes. Appliquer au moyen d'un pulvérisateur à rampe, d'un pulvérisateur muni d'un écran de protection, d'une lance ou d'un appareil à grand volume pour vergers, ou bien d'un appareil à humectation (pour les vergers, les vignobles et les plantations de canneberges (atocas) ou fraisières seulement). Consulter la section « Renseignements sur l'équipement de mélange et d'application » (5.2) et le tableau suivant pour plus de précisions sur l'utilisation de ces appareils.

Des traitements de rappel peuvent s'avérer nécessaires pour la suppression des mauvaises herbes qui lèvent à partir de la partie souterraine des plantes non traitées ou de graines. Ce produit n'exerce pas d'effet rémanent sur les mauvaises herbes. Pour la suppression subséquente des mauvaises herbes, suivre un programme d'utilisation d'herbicides à effet résiduel ou répéter l'application de ce produit. Ne pas appliquer plus de 23 litres de ce produit par hectare par année.

PRENDRE GRAND SOIN DE NE PAS LAISSER LA SOLUTION D'HERBICIDE ENTRER EN CONTACT, DIRECTEMENT OU PAR DÉRIVE, AVEC LE FEUILLAGE, L'ÉCORCE VERTE DE LA TIGE, LES BRANCHES, LES DRAGEONS, LES FRUITS, LES TIGES DES PLANTS DE BLEUETS OU TOUTE AUTRE PARTIE DES ARBRES OU DES VIGNES. TOUT CONTACT DE CE PRODUIT AVEC UNE PARTIE AUTRE QUE L'ÉCORCE BRUN FONCÉ ARRIVÉE À MATURITÉ PEUT CAUSER DE GRAVES DOMMAGES À LA RÉCOLTE.

L'efficacité de la suppression peut être moindre si on applique le produit à des mauvaises herbes vivaces ou annuelles tondues, fauchées ou broutées qui n'ont pas repris un stade de développement suffisant pour le traitement.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS VIGNES, ARBRES, ARBUSTES FRUITIERS ET AUTRES CULTURES

CULTURES	TAUX (L/ha)	INTERVALLE AVANT LA RÉCOLTE (jours)	FRÉQUENCE PAR ANNÉE (max)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (Taux pour suppression de chaque mauvaise herbe aux sections 7.1 et 8.1)
Abricots, Cerises (douces/ aigres), Pêches, Poires, Pommes, Prunes	1,5 - 8	30	3	Annuelles et vivaces	
Pommes, Raisins	Mélange en cuve 1,5 – 8 + Simadex simazine Flowable 2,0 –4,5 kg m.a./ha	-	1	Annuelles et vivaces	Suppression durant la saison entière (pré-émergence). Ne pas appliquer aux sols grossiers, sableux ou graveleux. Se conformer aux restrictions plus rigoureuses de l'étiquette de chaque produit dans le mélange.

CULTURES	TAUX (L/ha)	INTERVALLE AVANT LA RÉCOLTE (jours)	FRÉQUENCE PAR ANNÉE (max)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (Taux pour suppression de chaque mauvaise herbe aux sections 7.1 et 8.1)
					NE PAS appliquer aux vergers ou vignobles établis depuis moins de 1 ou 3 ans respectivement. Le taux de Simazine équivaut à 2,25-5,0 kg/ha de Princep Nine-T ou à 4,0-9,0 kg/ha de Simadex.
Raisins	1,5 – 8	14	3	Annuelles et vivaces	Sauf pour la variété de raisins Concord, supprimer avant l'application tous les drageons de la zone à traiter. Supprimer les drageons ou rejets au moins 2 semaines avant l'application. Ne pas appliquer aux vignes établies depuis moins de 3 ans.
Bleuets cultivés (en corymbe)	1,87 – 3,73	30	1	Chiendent	Appliquer en jet dirigé à une pression ne dépassant pas 275 kPa.
Bleuets nains	Solution à 0,67-1,34% (application localisée)	Appliquer seulement lorsque les plants sont non en production	1	Broussailles ligneuses (section 6.3)	Appliquer en jet dirigé à mi-été lorsque les plants ne sont pas en production. Consulter la section 9.3 pour les instructions sur les applications localisées.
Avelines, Noisettes (plantations établies)	1,5 – 2,33	14	-	Annuelles	Appliquer en jet dirigé à une pression ne dépassant pas 275 kPa.
Noix de Grenoble Châtaignes Noyer de Siebold	1,5 – 8	-	2	Annuelles et vivaces	Appliquer tard au printemps et à l'automne, après la récolte mais avant la gelée destructrice. Diluer dans 200-300 L d'eau et appliquer en jet dirigé à une pression ne dépassant pas 275 kPa. Appliquer aussi par humectation en solution de 1,34% (consulter la section « Appareils à humectation », 9.12).
Canneberges	Solution à 13.4% (0,62L de Tide Gyphosate 540 + 4L d'eau)	30	1	Annuelles et vivaces	Utiliser un appareil à humectation par mèche ou par rouleau (consulter la section 9.12).

CULTURES	TAUX (L/ha)	INTERVALLE AVANT LA RÉCOLTE (jours)	FRÉQUENCE PAR ANNÉE (max)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (Taux pour suppression de chaque mauvaise herbe aux sections 7.1 et 8.1)
Fraises	Solution à 0,67-1,34% (application localisée) Solution à 22% (appareil à humectation)	30	1	Vivaces émergées	Appliquer quand les vivaces sont au point de la croissance susceptible (consulter les sections 8.1 et 8.2). Consulter la section 9.3 pour les instructions des traitements localisés. Consulter la section 9.12 pour les instructions des traitements avec des appareils à humectation.
Asperges	0,83 – 1,67	7	1	lvraine semée à l'automne	Appliquer au printemps avant l'émergence des pousses d'asperges.

Princep et Nine-T sont des marques déposées d'une compagnie du Groupe Syngenta.
Simadex est une marque déposée de Bayer.

CULTURES INTENSIVES À COURTE ROTATION DE PEUPLIERS (*Populus spp.*)

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Ce produit peut servir à supprimer les mauvaises herbes annuelles ou vivaces mentionnées, avant la mise en terre, ou bien s'appliquer en pulvérisation directe dans les cultures intensives à courte rotation établies de peupliers (*Populus spp.*)

PRENDRE GRAND SOIN DE NE PAS LAISSER LA SOLUTION D'HERBICIDE, LA PULVÉRISATION, LA DÉRIVE OU LE BROUILLARD ENTRER EN CONTACT AVEC LE FEUILLAGE, L'ÉCORCE VERTE DU TRONC, LES BRANCHES OU TOUTE AUTRE PARTIE DES ARBRES. TOUT CONTACT DE CE PRODUIT AVEC UNE PARTIE AUTRE QUE L'ÉCORCE BRUNE FONCÉE ARRIVÉE À MATURITÉ PEUT CAUSER DE GRAVES DOMMAGES À LA CULTURE.

L'efficacité de la suppression peut être moindre si on applique le produit à des mauvaises herbes vivaces ou annuelles tondues, fauchées ou broutées qui n'ont pas repris un stade de développement suffisant pour le traitement.

Tide Glyphosate 540 peut être pulvérisé avant la plantation ou s'appliquer en arrosage dirigé dans les cultures intensives à courte rotation établies. Appliquer Tide Glyphosate 540 jusqu'au taux de 8 L/ha dans 50 – 100 L d'eau ou 150 – 300 L/ha pour la suppression du chiendent par voie terrestre seulement. Les applications du produit peuvent être faites de 1 à 3 fois par année pendant l'établissement de la plantation tout en ne dépassant pas la limite de 8 L/ha par année. Des pulvérisateurs munis d'un écran de protection doivent être utilisés lors de la vaporisation de la solution par arrosage dirigé. Laisser de 6 à 8 semaines d'intervalle entre les pulvérisations. Appliquer le produit sur des mauvaises herbes en croissance active.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT À L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ (GINSENG NORD-AMÉRICAIN)

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Tide International Canada, Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Tide International Canada, Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et (ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

MODE D'EMPLOI
TOUJOURS CONSULTER L'ÉTIQUETTE RESPECTIVE DES PRODUITS POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES MAUVAISES
HERBES SUPPRIMÉES, LE MODE D'EMPLOI ET LES PRÉCAUTIONS D'USAGE.
GINSENG NORD-AMÉRICAIN

Nouveaux jardins (Colombie-Britannique seulement): Appliquer ce produit à l'automne, après le semis, mais avant le gel dans des nouveaux jardins seulement, pour supprimer les graminées spontanées. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont au stade de croissance décrit sur l'étiquette. Faire une application à raison de 1,67 litre par hectare dans 50 à 100 litres d'eau propre par hectare. NE PAS APPLIQUER À L'AUTOMNE SUR LES JARDINS EXISTANTS/ÉTABLIS.

Jardins existants/établis: Appliquer ce produit au printemps, avant la levée de la culture au-dessus du sol. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont au stade de croissance décrit sur l'étiquette. Faire jusqu'à deux applications par saison à raison de 1,67 litre par hectare dans 50 à 100 litres d'eau propre par hectare. NE PAS APPLIQUER À L'AUTOMNE SUR LES JARDINS EXISTANTS/ÉTABLIS.

9.12 ÉQUIPEMENT SÉLECTIF APPLICATEURS À HUMECTATION

Une fois dilué et mélangé parfaitement dans l'eau, ce produit peut être appliqué avec un appareil à humectation aux mauvaises herbes mentionnées qui croissent dans le soja, les haricots communs secs, les vergers, les raisins, et les plantations de canneberges (atocas), bleuets nains et de fraises. Appliquer seulement avant le début de la formation des gousses de soja et des haricots communs secs. (On peut aussi l'utiliser dans les endroits industriels, les plantations d'arbres et les endroits non cultivés indiqués dans ce livret. Consulter les sections 9.10 et 10.1).

L'appareil à humectation applique l'herbicide aux mauvaises herbes en les frottant avec une surface humectante imprégnée de solution herbicide. Les appareils à humectation sont des dispositifs à rouleau, à mèche ou autre qui distribuent par frottement direct les concentrations ou quantités appropriées de produit sur la mauvaise herbe. L'équipement doit être conçu, entretenu et utilisé de façon à empêcher la solution herbicide d'entrer en contact avec la végétation non visée. On peut améliorer le rendement en diminuant la vitesse aux endroits très infestés, de façon à assurer la saturation suffisante de la surface humectante. On peut obtenir des meilleurs résultats en faisant deux applications en sens inverses.

ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION NON VISÉE. Le contact de la solution herbicide avec la végétation non visée peut l'endommager ou la détruire. Les appareils qu'on utilise au-dessus de la végétation doivent être réglés de façon que le point de contact soit à au moins 5 centimètres au-dessus de la végétation non visée. Les gouttelettes ou la mousse de solution herbicide qui se déposent sur la végétation non visée peuvent provoquer l'apparition de symptômes, tels que la décoloration et l'arrêt de croissance, ou la destruction.

Les applications doivent s'effectuer lorsque les mauvaises herbes dépassent d'au moins 15 centimètres la végétation non visée. On obtient des meilleurs résultats lorsqu'une plus grande partie de la mauvaise herbe est exposée à la solution herbicide. Les mauvaises herbes avec lesquelles la solution herbicide n'entre pas en contact ne sont pas atteintes, ce qui peut se produire dans les touffes denses, les infestations graves ou lorsque la hauteur des mauvaises herbes varie et que toutes n'entrent pas en contact avec l'herbicide. Dans de tels cas, des traitements de rappel peuvent s'imposer. Consulter les sections « Suppression des mauvaises herbes annuelles » (7.1) et « Suppression des mauvaises herbes vivaces » (8.1), pour le stade de croissance recommandé pour chaque espèce.

REMARQUES

Garder l'équipement en bon état de fonctionnement. Éviter toute fuite ou tout dégoulinement sur la végétation non visée.

Régler la hauteur de l'appareil de façon à assurer un bon contact avec les mauvaises herbes.

Garder propres les surfaces humectantes.

Maintenir le nombre recommandé de tours-minute du rouleau pendant le traitement, dans le cas des appareils à rouleau.

Garder la surface humectante de l'appareil au degré voulu de saturation en solution herbicide.

NE PAS employer d'appareil à humectation lorsque les mauvaises herbes sont humides.

NE PAS employer l'équipement à des vitesses de déplacement inférieures à 4 ou supérieures à 10 kilomètres à l'heure. La vitesse de l'équipement peut influencer sur la suppression des mauvaises herbes. Plus la densité des mauvaises herbes augmente, plus on diminue la vitesse pour assurer une bonne couverture des mauvaises herbes.

Se rappeler que, dans un terrain en pente, la solution herbicide peut se déplacer en provoquant le dégoulinement à la partie inférieure de l'appareil à humectation et le dessèchement à la partie supérieure.

Les variations dans la conception même de l'appareil peuvent influencer sur le désherbage. Dans les appareils à humectation, la composition et l'orientation de la surface humectante doivent permettre un débit suffisant de la solution herbicide recommandée directement sur les mauvaises herbes.

Avec les appareils à humectation de tout genre, prendre bien soin que la surface humectante ne devienne trop saturée, au point que l'herbicide dégoutte sur la végétation non visée.

Pour tout équipement, vider et nettoyer la surface humectante aussitôt après avoir employé le produit, en les rinçant à fond à grande eau.

Appareils à rouleau – mélanger 0,33 à 0,67 litre de ce produit dans 10 litres d'eau pour préparer une solution herbicide de 3 pour cent à 7 pour cent. Maintenir la vitesse du rouleau entre 50 et 150 tours-minute.

Appareils à mèche ou autres – mélanger 0,57 litre de ce produit dans 2 litres d'eau pour préparer une solution à 22 pour cent.

10.0 USAGES SUR LES TERRES NON AGRICOLES AIRES INDUSTRIELLES, RÉCRÉATIVES, PUBLIQUES OU EMPRISES

TOUJOURS LIRE LES AVERTISSEMENTS, LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET LES INFORMATIONS RELATIVES AU MÉLANGE ET À L'APPLICATION (SECTION 3.0, 4.0 ET 5.0) AVANT LES RENSEIGNEMENTS PORTANT SUR UNE APPLICATION PARTICULIÈRE DE TOUTE SECTION DU LIVRET.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Ce produit peut supprimer les mauvaises herbes annuelles, les mauvaises herbes vivaces, les arbres et les espèces ligneuses mentionnées sur l'étiquette, qui croissent dans les terrains non cultivés comme les emprises de chemins de fer, des pipelines, des routes, des lignes téléphoniques et électriques; les terrains d'emmagasinage et les installations de pompage de produits pétroliers; les abords des chemins; les endroits d'entreposage; les cours à bois; les abords des clôtures; les terrains industriels; les terrains de stationnement; les cours d'école; les parcs; les terrains de golf et les autres terrains publics; les aéroports et les endroits analogues d'usage industriel non agricole.

REMARQUE : Pour toute application dans les aires industrielles, récréatives, publiques ou avec droit de passage, des traitements de rappel peuvent s'avérer nécessaires contre le regain ou la végétation nouvelle.

Appliqué selon les recommandations dans les conditions décrites, ce produit supprime les mauvaises herbes sur les terres non agricoles, comme indiqué dans le tableau suivant.

10.1 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES SUR LES TERRES NON AGRICOLES AVEC TIDE GYPHOSATE 540

MAUVAISES HERBES	APPLICATION TERRESTRE**			COMMENTAIRES
	APPLICATION PAR RAMPE		APPLICATION À VOLUME ÉLEVÉ AVEC LANCE % SOLUTION	
	TAUX* (L/ha)	VOL. D'EAU* (L/ha)		
Herbes annuelles et à feuilles larges	1,5 – 2,33	50 - 100	0,67	Mauvaises herbes en pleine croissance.
Vivaces Chiendent	1,67 3,17- 4,67	50 – 300 50 – 300	0,67 1,34	Mauvaises herbes en pleine croissance.
Chardon des champs (stade du bouton)	3,17- 4,67	100-300	1,34	Ajouter 0,5% v/v d'un agent tensio-actif si le volume de l'eau dépasse 150 L (consulter la section 8.2.2)
Salicaire commune	4	300-600	0,67-1,34 (solution à 22% pour les appareils à humectation)	Taux supérieur pour supprimer à long terme les infestations graves. Consulter la section 10.2.2 pour des instructions concernant la salicaire commune.
Autres vivaces	4,67 - 8	100-300	1,34	Été jusqu'à la fin de l'automne préféablement.
Broussailles et arbres Bouleau, cerisier, peuplier, symphorine de l'Ouest, saule,	2-4	100-300	0,67-1,34	Été jusqu'au début de l'automne (consultez la section 10.2). Fin de l'été jusqu'à la fin de l'automne.
Érable, framboisier/ronce remarquable, auline	4	100-300	1,34	En automne préféablement.
Rénovation du gazon Mauvaises herbes annuelles et vivaces	1,67 - 8	100-300	0,67 – 1,34	Pour les vivaces, utiliser le taux supérieur de la gamme.
Les abords des chemins (largeur de 1-2m à côté des chemins) Mauvaises herbes annuelles (consulter les sections des mélanges en cuve de l'étiquette de chaque produit pour les mauvaises herbes supprimées)	1) 0,5-0,67 + 1,25- 2,5L d'herbicide Vanquish ou 2) 0,5-0,67 + 0,30L d'herbicide Vanquish + 1,2L 2,4-D amine 500	25 – 150	-	Consulter la section 7.1 pour les taux spécifiques des mauvaises herbes annuelles. Pour les autre mélanges de 2,4-D avec une garantie différente, régler les taux en conséquence. Ne pas appliquer à l'eau stagnante.

Suppression résiduelle (annuelles et vivaces) Le composant simazine de ce mélange en cuve supprime avant la levée tout au long de la saison la plupart des graminées et mauvaises herbes à feuilles larges qui germent.	1,67-8 + 4,0-9,0L Simadex Simazine Fluide	200-400	-	Ne pas appliquer aux sols grossiers, sableux ou graveleux. Seulement une application par année. Utiliser selon les instructions plus les restrictives de chaque étiquette des produits dans le mélange. Pour les autres mélanges de simazine enregistrés pour des sites industriels ou des terres non agricoles, régler les taux en conséquence ex. 2,0 – 4,5 kg simazine/ha.
--	--	---------	---	---

* Pour plus de précisions sur les taux, les volumes d'eau et les modes d'application, consulter les sections « Suppression des mauvaises herbes annuelles » (7.1) et « Suppression des mauvaises herbes vivaces » (8.1).

Vanquish est une marque déposée d'une compagnie du Groupe Syngenta.

Simadex est une marque déposée de Bayer.

10.2 RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION – TERRES NON AGRICOLES APPLICATION FOLIAIRE

La pulvérisation doit être uniforme et complète. Ne pas pulvériser jusqu'au point de ruissellement. Éviter que les gouttelettes ne dérivent sur la végétation non visée car elle pourrait en subir de graves dommages ou être détruite. Pour les broussailles ligneuses et les arbres, les effets des applications faites tôt durant la saison peuvent prendre 30 à 45 jours à se manifester sur les espèces supprimées. On peut faire des applications tard dans la saison aux espèces qui ont pris leur couleur automnale pourvu que les feuilles ne soient pas encore tombées massivement. Les effets de suppression deviendront apparents le printemps suivant.

ÉVITER SOIGNEUSEMENT LE CONTACT DES GOUTTELETTES AVEC LE FEUILLAGE DU GAZON, DES ARBRES, DES ARBUSTES ET DES AUTRES PLANTES NON VISÉES AFIN D'EN PRÉVENIR LA DESTRUCTION OU UN GRAVE ENDOMMAGEMENT.

Ce produit n'exerce pas d'effet rémanent sur les mauvaises herbes. Pour toute suppression subséquente, suivre un programme herbicide approuvé sur l'étiquette. Lire et respecter avec soin les précautions et les autres renseignements que présentent les étiquettes de tous les herbicides utilisés.

10.2.1 APPLICATION TERRESTRE: Tous les usages sur les terres non agricoles

Pour les broussailles et les arbres, employer ce produit à des taux de 2 à 4 litres par hectare. Utiliser des pulvérisateurs à rampe, sans rampe ou pneumatiques ou bien appliquer une solution de 0,67 pour cent à 1,34 pour cent à l'aide d'appareils manuels et à grand volume. Diluer dans la quantité recommandée d'eau propre et pulvériser le feuillage des plantes en pleine croissance. Utiliser le taux de 4 litres par hectare contre l'érable, l'aune, le saule* et les espèces vivaces plus difficiles à supprimer.
(*Répression seulement)

La pulvérisation doit être uniforme et complète. Ne pas pulvériser jusqu'au point de ruissellement. Éviter que les gouttelettes ne dérivent sur la végétation non visée car elle pourrait en subir de graves dommages ou être détruite. Si les mauvaises herbes ont été fauchées ou sarclées, ne pas traiter avant que le regain ait atteint le stade recommandé.

10.2.2 SUPPRESSION DE LA SALICAIRE COMMUNE

NE PAS TRAITER LES PLANTS DIRECTEMENT AU-DESSUS DE L'EAU. Tide Gyphosate 540 n'est pas homologué pour application directe sur des plans d'eau.

Traiter lorsque les plants sont en croissance active, au stade de la floraison ou après. Avec les appareils de pulvérisation manuels à grand volume, pulvériser de manière à bien mouiller le feuillage.

Pour les applicateurs à humectation, consulter la section 9.12.

Si possible, enlever la partie fleurie de la plante avant de traiter, de façon à empêcher la formation de graines.

Les grandes superficies (>1,6 ha) complètement dominées par la salicaire commune devraient être attaquées de la périphérie vers l'intérieur, sur une période de quelques années, de manière à permettre à la végétation compétitrice d'envahir graduellement les endroits traités.

Une stratégie à long terme devrait inclure des mesures visant à supprimer à la fois les plants déjà établis et les nouvelles pousses. Un suivi attentif des superficies déjà traitées aidera à décider des étapes subséquentes de la gestion de ces sites. La détection rapide et le traitement des semis de deuxième et troisième génération sont importants pour empêcher la ré-infestation des sites par la salicaire commune. Les communautés de plantes indigènes pourront ainsi avoir une meilleure chance de se rétablir.

10.3 APPLICATION SÉLECTIVE POUR TOUS LES USAGES SUR LES TERRES NON AGRICOLES

Les appareils sélectifs, comme les applicateurs à ROULEAU ou À MÈCHE, peuvent servir à la suppression des mauvaises herbes levées dans les terrains non cultivés et les plantations d'arbres. Consulter la section « Équipement sélectif » (9.12) pour plus de précisions.

10.4 GAZONS

Appliqué selon le mode d'emploi et dans les conditions indiquées, ce produit supprime la majeure partie de la végétation existante. Utiliser les taux mentionnés à la section « Suppression des mauvaises herbes dans les aires non agricoles » (10.1).

NE PAS DÉRANGER LE SOL NI LES ORGANES SOUTERRAINS DES VÉGÉTAUX AVANT LE TRAITEMENT.

Lorsque la végétation existante croît dans un champ ou bien dans un terrain sans tonte ni fauche, on applique le produit aux mauvaises herbes en pleine croissance qui ont atteint le stade de développement indiqué aux sections « Mauvaises herbes supprimées » (7.1 et 8.1). Lorsque la végétation existante croît dans un gazon soumis à la tonte régulière, appliquer le produit en sautant une tonte afin d'avoir une croissance suffisante pour bien retenir la pulvérisation et l'acheminer comme il faut jusqu'aux parties souterraines de la plante. Les pratiques de travail du sol ou de rénovation comme la tonte verticale, le carottage ou le tranchage doivent être retardées de 7 jours après le traitement pour que le produit puisse s'acheminer comme il se doit jusqu'aux parties souterraines de la plante.

Pour supprimer au maximum la végétation existante, retarder l'établissement du gazon afin de déterminer s'il y a regain ou repousse en provenance d'organes souterrains qui ont échappé au traitement. Si des traitements de rappel s'imposent, on doit attendre qu'il y ait eu suffisamment de repousses avant de traiter. Après les étapes ci-dessus, on peut établir sur le terrain des espèces à gazon désirables.

10.5 APPLICATIONS PAR INJECTION – POUR TOUS USAGES SUR LES TERRES NON-AGRICOLES

On peut supprimer les espèces ligneuses par injection de ce produit. Appliquer au moyen d'un matériel approprié qui fait pénétrer le produit dans les tissus vivants, à un taux d'au moins 0,33 millilitres (dilué ou non dans l'eau dans une proportion de 1:1) par 5 centimètres du diamètre mesuré à hauteur de poitrine. Faire les incisions à intervalles réguliers tout autour de l'arbre et en-bas de toutes les grosses branches. Appliquer à n'importe quel moment de l'année, sauf si le gel empêche une pénétration adéquate du matériel d'injection ou le printemps quand il y a une forte poussée de sève. Toutefois, ce taux peut être insuffisant pour la suppression des arbres dont le diamètre dépasse 20 centimètres.

La suppression totale de l'arbre peut prendre un ou deux ans à se manifester.

Voici une liste partielle des espèces supprimées:

Aulne
Alnus spp.

Bouleau
Betula spp.

Cèdre
Thuja spp.

Cerisier
Prunus spp.

Douglas Taxifolié
Pseudotsuga spp.

Érable*
Acer spp.

Pin
Pinus spp.

Peuplier
Populus spp.

Pruche
Tsuga spp.

Saule
Salix spp.

* Ce traitement peut être efficace seulement pour la répression de l'érable grandifolié. Les applications tard à l'automne sont idéales pour la répression de l'érable grandifolié.

10.6 APPLICATION AUX SOUCHES

L'application de ce produit à la souche d'un arbre fraîchement coupé permet de supprimer le regain des espèces ligneuses. Comme la solution est concentrée, utiliser un matériel à faible pression, par exemple une bouteille compressible. Pour une suppression optimale, appliquer immédiatement (dans les 5 minutes), au taux indiqué, ce produit à la souche d'un arbre fraîchement coupé, directement sur la surface de coupe, plus spécifiquement sur la zone de croissance (cambium), qui a besoin d'être traitée. Appliquer la solution d'herbicide à un taux équivalent d'au moins 0,33 millilitres de produit par 5 centimètres de diamètre à hauteur de poitrine. Ne pas appliquer sur le reste de la surface, ni sur les racines exposées car ce produit traverse difficilement l'écorce. Appliquer ce traitement à n'importe quel

temps de l'année, sauf durant les périodes de forte poussée de la sève ou quand le gel empêche d'injecter la solution. On peut ajouter à la solution un colorant hydrosoluble pour indiquer quelles surfaces ont été traitées. La suppression totale peut prendre 1 à 2 ans à se manifester.

Consulter la liste partielle des espèces supprimées à la section « Applications par injection pour tous usages sur les terres non agricoles » (10.5).

N° de code de l'étiquette : TIC-HER35339F

PMRA 20241113

Date de création : 11/14/202

GROUP

9

HERBICIDE



Tide Glyphosate 540

SOLUTION

COMMERCIAL + RESTRICTED USE

Water Soluble Herbicide for non-selective weed control

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

REGISTRATION NUMBER: 35339
PEST CONTROL PRODUCTS ACT

ACTIVE INGREDIENT:

Glyphosate, present as potassium salt.....540 g/L



POISON

CAUTION - EYE AND SKIN IRRITANT

Distributed by:
Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717

Net Contents: ☐ 500L
☐ 1000L

Lot No.: See container

SOLUTION

COMMERCIALE + USAGE RESTREINT

Herbicide hydrosoluble pour la suppression
non sélective des mauvaises herbes

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

No D'HOMOLOGATION : 35339
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF:

Glyphosate, présent à l'état de sel de potassium.....540 g/L



POISON

ATTENTION-IRRITANT POUR
LA PEAU ET LES YEUX

Distribué par :
Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717

Contenu Net: ☐ 500L
☐ 1000L

N° de lot : Voir conteneur